

Un bon
processus offre
une certaine
garantie
de qualité,
mais ce n'est
pas l'unique
condition.
Il faut laisser
de l'espace
au hasard,
pouvoir réagir
à l'imprévu, à
une heureuse
découverte.

— Olivier Bastin

BMA

18.06.2014

Bruxelles



bMa

man of thoughts

bMa

man of thoughts

SOMMAIRE

<i>I. Portraits</i>	—	p.	<i>01-39</i>
<i>II. Interview</i>	—	p.	<i>40-55</i>
<i>III. Objets</i>	—	p.	<i>56-93</i>
<i>IV. Opinions</i>	—	p.	<i>94-107</i>
<i>V. Projets</i>	—	p.	<i>108-189</i>
<i>VI. Inventaire</i>	—	p.	<i>190-229</i>

- 01 Eric De Keuleneer, économiste et professeur**
06.08.2014 – Pont Sobieski
 Dans mon enfance, je côtoyais régulièrement ce pont, quand, habitant le boulevard Bockstael, j'allais promener avec mes grands-mères, en landau puis à pied, vers le Parc de Laeken. A travers le monde, j'ai vu bien des ponts qui me le rappellent, mais peu allient autant de majesté et de charme insolite.
- 02 Roselyne de Lestrang, architecte et enseignante-chercheuse**
31.07.2014 – Senne, Quai d'Aa
 Cet endroit complètement improbable et caché dans les coulisses de Bruxelles me fascine ! La Senne, qui méandre lentement mais sûrement au milieu des fractures et des enchevêtrements, témoigne du potentiel exceptionnel que sont les rivières pour penser nos régions urbaines.
- 03 Emilio López-Menchero, artiste**
19.07.2014 – Porte de Flandre
 Tiananmen.
- 04 Marco Lamensch, journaliste**
22.07.2014 – Palais de Justice
 Grâce au Palais de Justice imposé aux Marolles populaires, « Architekt ! » est une insulte bruxelloise. Ce n'est quand même pas une raison pour détruire ce symbole kitsch de la justice bourgeoise !
- 05 Alexandre Grosjean, ingénieur patrimonial**
24.07.2014 – Galeries Royales Saint-Hubert
 Omnibus omnia.
- 06 Jan Bucquoy, artiste**
25.07.2014 – café Dolle Mol, rue des Éperonniers
 Place du Jeu de Balle. Le cœur tourmenté de Bruxelles. Chaque fois que je viens ici, mon cœur bat à toute allure. Une émotion pure.
- 07 Freddy Thielemans, bruxellois**
23.07.2014 – Heysel
 C'est la première grande expression de modernité de la ville de Bruxelles.
- 08 Eric Corijn, philosophe de la culture**
01.08.2014 – Grand-Place
 Bruxelles est une petite métropole, avec une population très cosmopolite, multilingue et diversifiée, qui transcende les communautés officielles. Sa vocation est d'être la capitale de l'Europe. L'urbanité comme solution post-nationale.
- 09 Sigrid Vinks et Jan Decorte, metteurs en scène**
19.07.2014 – café Au Daringman, Rue de Flandre
 L'amour et le vin.
- 10 Myriam Stoffen, directrice**
Zinneke asbl
28.07.2014 – Place Masui
 Ce lieu représente notre lutte. C'est un bâtiment magnifique, où nous voulons rester, aussi parce qu'il est laissé à l'abandon. Nous sommes en train de le réaménager, mais dans un style assez brut pour qu'il reste un bâtiment en friche. Nous souhaitons également laisser des espaces en friche dans la ville.
- 11 Stijn De Witte, curateur d'ambiances**
29.07.2014 – Parc d'Osseghem
 « To be is to be related. » Jiddu Krishnamurti
- 12 Thomas Gunzig, écrivain**
29.07.2014 – Bois de la Cambre
 Je n'ai pas de rapport particulier à Bruxelles. Je reste à Bruxelles parce que j'y suis né et qu'avec le temps, je me suis habitué à elle. J'aime les habitudes plus que cette ville qui est une ville à l'image de ces enfants solitaires dans les cours de récréation, des enfants qu'on embête, des enfants dont on se moque, des enfants qui se laissent faire. Bruxelles se laisse faire.
- 13 Pietro Pizzuti, comédien, auteur, scénariste et metteur en scène**
02.08.2014 – Drève des Enfants Noyés, Forêt de Soignes
 C'est mon rêve vert. A Bruxelles-Forêt de Soignes, j'ai vécu mon premier trouble des sens. Je serai pour toujours un enfant traversé par la fougère-serpent, les hêtres-cathédrales et l'étang-miroir.
- 14 Anne Teresa De Keersmaeker, chorégraphe**
20.08.2014 – PARTS
 Ici, nous répétons et nous présentons nos spectacles. C'est le lieu où toutes mes activités culminent.
- 15 Jacqueline Ezman, icône du vintage**
22.07.2014 – Palais de Justice
 L'ascenseur (de la justice). Efficace, photogénique, futuriste.
- 16 Patrick Wouters, activiste**
20.07.2014 – Avenue du Port
 Il faut réparer l'avenue du Port parce qu'elle est belle. Ça devrait être aussi simple que ça ...
- 17 Frédéric Nicolay, initiateur de projets horeca**
05.08.2014 – café Potemkine, Porte de Hal
 Qu'il est bon d'être seul au Potemkine.
- 18 Yvan De Baets, brasseur**
09.08.2014 – café Au Laboureur, Rue de Flandre
 Un café, c'est notre société entière dans un cadre cosy, un lieu d'échange irremplaçable.
- 19 Olivier Bastin, architecte et maître architecte de Bruxelles**
02.08.2014 – Place de Laekenveld
 Après cinq ans de mandat comme bMa, je reviens à mes racines, dans un coin caché du quartier Maritime à Molenbeek, là où avec les enfants du quartier nous avons projeté l'aménagement d'un terrain vague offrant une vue splendide sur le site de Tour et Taxis et sur le quartier Nord de Bruxelles.

I. Portraits

PHOTOGRAPHIE
 MARIE-FRANÇOISE
 PLISSART



01. Eric De Keuleneer

06.08.2014 – Sobieskibrug / Pont Sobieski



02. Roselyne de Lestrang

31.07.2014 – Zenne, Aakaai / Senne, Quai d'Aa



04. Marco Lamensch

22.07.2014 – Justitiepaleis / Palais de Justice



05. Alexandre Grosjean

04.07.2014 – Koninklijke Sint-Hubertusgalerijen / Galeries Royales Saint-Hubert



06. Jan Bucquoy

25.07.2014 – café Dolle Mol



07. Freddy Thielemans

23.07.2014 – Heizel / Heysel





09. Sigrid Vinks & Jan Decorte

19.07.2014 – café Au Daringman



10. Myriam Stoffen

28.07.2014 – Masuiplein / Place Masui



11. Stijn De Witte

29.07.2014 – Ossegempark / Parc d'Osseghem





13. Pietro Pizzuti

02.08.2014 – Zoniënwood / Fôret de Soignes



14. Anne Teresa De Keersmaeker

20.08.2014 – PARTS



15. Jacqueline Ezman

02.07.2014 – Justitiepaleis / Palais de Justice



16. Patrick Wouters

20.07.2014 – Havenlaan / Avenue du Port



17. Frédéric Nicolay

05.08.2014 – café Potemkine





19. Olivier Bastin

02.08.2014 – Laekenveldpleintje / Place de Laekenveld

II. Interview

AVEC OLIVIER BASTIN
WARD VERBAKEL - JOERI DE BRUYN

AU DÉPART Olivier Bastin:
Je raconte souvent cette anecdote assez marquante:
en 2009, le collectif *Disturb*
a organisé un débat à la gare
de Bruxelles-Congrès sur
le rôle d'un bouwmeester et
sur la procédure lancée. Une
cinquantaine de personnes
étaient présentes. Cette
soirée a permis de mettre en
exergue le rapport de force
entre le futur bouwmeester
et les pouvoirs publics,
ainsi que sa fragilité

dans ce rapport. De plus, il semblait qu'aucun candidat ne se soit encore manifesté. Progressivement, la discussion a glissé sur « qui serait assez fou pour se lancer ». J'ai passé une mauvaise nuit après ce débat, me disant que notre génération d'architectes avait trop attendu cette fonction et ne pouvait laisser passer cette chance. Si rien ne ressortait de cette première procédure,

ce serait vraiment une catastrophe. Cela vient peut-être de mon côté *Don Quichotte*, que beaucoup d'architectes ont également.

Un peu irréfléchi et naïf à la fois, attiré par ce qui n'est pas facile ?

OLIVIER BASTIN L'attraction était double. Il y avait d'une part la conscience d'une urgence en regard de vingt ans de procédures peu claires et de mauvaise qualité en Région bruxelloise. D'autre part, j'avais l'impression de pouvoir relever le défi, surtout au départ de situations en apparence désespérées. C'est dans mon caractère.

Il y a près de six ans, l'idée germeait d'installer un bouwmeester à Bruxelles, à l'exemple de la Flandre et d'Anvers. Qu'est-ce qui a finalement convaincu le Gouvernement bruxellois de mettre ce projet en place ?

OLIVIER BASTIN C'est lié à deux canaux très importants. Un premier canal est en lien avec des expériences sur le terrain, ce que Benoit Moritz a appelé « le deuxième tournant de l'urbanisme », inspiré par les complications lors du réaménagement de la place Flagey à Ixelles : un projet technique qui débouche sur un espace public ; une question mal posée au départ, une annulation de la procédure par le maître de l'ouvrage et, sous la pression, à la fois

du public et des architectes, un appel à une bonne procédure qui s'ensuit. Ce fut véritablement un momentum, très tardif, mais ce fut surtout un cri lancé avec une double ambition : le respect des habitants et des professionnels tout d'abord, mais également la conviction de pouvoir faire plus si de meilleures procédures étaient mises en place.

Le second canal a été celui de l'éclosion d'une conscience politique. Pascal Smet a clairement joué un rôle déterminant dans le « dossier Flagey ». Dès lors, les conseillers des différents cabinets ministériels de l'époque — comme Ariane Herman, Frédéric Raynaud, Antoine Crahay ou Jens Aerts — se sont emparés de la question et ont préparé le dossier « bMa ».

Il y avait clairement une ambition d'améliorer les procédures de marchés publics. Y avait-il d'autres intentions ?

OLIVIER BASTIN Nous n'avions pas seulement la volonté d'améliorer les processus et les procédures de marchés, nous souhaitons aussi élaborer une véritable culture architecturale en Région bruxelloise. Trop de jugements sur des projets déposés semblaient uniquement fondés sur le goût et le bon vouloir des fonctionnaires intervenant dans la procédure de permis d'urbanisme. Je conçois le rôle d'un maître architecte comme celui d'instaurer une nouvelle culture architecturale et de la nourrir. Une autre ambition était de contribuer à la transformation de la ville avec une plus grande ampleur : le Plan Régional de Développement Durable était annoncé comme un outil de planification à long terme. Quelle stratégie de complémentarité entre les projets pouvions-nous développer au sein d'une vision globale ? Sur cette question aussi, le bouwmeester me semblait pouvoir jouer un rôle positif.

MÉTAPHORES

OLIVIER BASTIN « Maître architecte » n'est pas le bon titre pour cette fonction. Le mot néerlandais « bouwmeester » convient mieux car il tire ses racines de « bouwen » (construire) qui, associé à « meester » (maître, virtuose), forme une métaphore de « qualité architecturale ». Il y a comme un déplacement sémantique sur le mot, permettant une prise de distance face à l'objectif final et une réduction des appréhensions par rapport à la fonction. Très rapidement, j'ai choisi l'abréviation bMa pour éviter toute discussion sur ces dénominations.

« Maître architecte », tout comme « bouwmeester », est un titre un peu archaïque, paternaliste même, mais comporte également, avec les particules « maître » et « meester », un côté pédagogique ?

OLIVIER BASTIN Il y avait en effet une réelle inquiétude de la part des acteurs déjà en place dans les administrations. Entre un « Vous n'allez pas nous dire ce que nous devrions faire » et un « Vous devez définir ce qui est beau et laid en architecture », il y avait du travail.

Honnêtement, j'ai pensé que je travaillerais deux ans et demi, trois ans peut-être, à une sorte d'éducation ou d'appropriation de nos partenaires, et qu'ensuite, nous pourrions passer à l'étape suivante. Je dois malheureusement constater que chez certains acteurs, les questions restent toujours en suspens au bout de cinq années, et qu'il faudra reprendre le travail pédagogique à zéro. Une part de ma déception vient de là. Certaines administrations n'ont toujours pas compris notre rôle.

Les blocages financiers que nous avons vécus sont dus à une profonde incompréhension, non pas de la part du politique mais bien de ceux qui sont censés traduire sa vision en actions. Le rôle critique du bouwmeester est difficile à accepter par

certains. Sur ce point, le cahier des charges de son mandat à Bruxelles définit très précisément son rôle : le bMa est indépendant et en charge de rendre des comptes directement au gouvernement. Il n'est pas désigné politiquement et ne fait pas partie de l'administration. C'est un rôle difficile à intégrer dans le paysage institutionnel bruxellois, parce que sa matière est justement liée au territoire.

Dans vos articles et vos interviews, vous avez souvent recours à des métaphores. La figure de « Don Quichotte » est apparue ci-dessus. En 2012, vous avez utilisé l'expression de « Petit Poucet » pour comparer les projets à de petits cailloux semés. D'autres métaphores encore, comme « contrepoint versus harmonie », « narration urbaine », ou plus récemment « acupuncture ». N'avons-nous pas besoin d'une nouvelle métaphore qui dirige le regard vers le futur, sans vouloir être en réaction contre ce qui est ? Quelle métaphore serait la plus adaptée au regard d'une situation future idéale du bMa ?

OLIVIER BASTIN Chaque mandat produit sa propre narration. En Flandre, il y a eu trois narrations successives, celle de b0b Van Reeth, de Marcel Smets et celle de Peter Swinnen. Cette narration évolue et c'est un élément positif. A Bruxelles, la première narration était plutôt celle de la négociation, sans effrayer les intervenants, en préparant, en soignant, une approche plutôt bienveillante. J'ai suivi cette tactique-là, parce que c'est dans ma nature, mais aussi parce que les approches un peu volontaristes que j'ai eues ont été tout de suite arrêtées.

La métaphore de l'acupuncture comme stratégie pour une action locale semble sous-entendre que la ville est malade ou en souffrance. Cette idée de disperser l'énergie au travers d'un réseau est-elle une approche nécessaire, spécifique au territoire de Bruxelles ? Ou est-ce plutôt une métaphore qui se présente comme volontaire ?

OLIVIER BASTIN Cette métaphore se présente à la fois comme volontaire et spécifique, parce qu'elle concerne la nature institutionnelle de Bruxelles. Le cahier des charges qui a conditionné ma mission a défini le rôle du bMa à partir du niveau régional. Ce sera également le cas du deuxième mandat. Le cahier des charges reste donc prudent par rapport aux communes. Pourquoi le gouvernement régional n'a-t-il pas le souhait d'inciter les communes à demander l'avis du bouwmeester ? Peut-être parce que la Région tente progressivement de gagner du terrain sur les communes, dans des conditions très complexes. Nous travaillons pourtant mieux avec les communes qu'avec la Région. Il faudrait réfléchir sur ce point.

L'acupuncture n'est-elle pas une réaction à un certain traumatisme à Bruxelles ? Citons la construction du Palais de Justice ou des grandes infrastructures des années 1960. Aujourd'hui, Bruxelles a peur de faire de grands gestes. Mais une ville n'a-t-elle pas besoin de grands gestes ?

OLIVIER BASTIN Avant de parler de grands gestes, il faut se rendre compte des contenus et des circonstances de chaque projet qui prend place dans le cadre limité du territoire bruxellois. Certains projets sur lesquels nous avons travaillé auront un impact très important sur la ville. La prison de Haren par exemple. Ce genre de programme n'appelle apparemment pas un grand geste architectural. Il s'agit pourtant d'un enjeu essentiel en termes d'intégration urbaine ; d'un programme difficile, qui pourrait

être vu comme le symptôme de la faillite de notre société face à la criminalité. Cette prison a cependant été pensée très intelligemment sur base de la nouvelle loi sur l'incarcération. Tous les acteurs concernés ont finalement accepté de jouer le jeu afin de tenter une figure nouvelle. En ce sens, je suis content d'avoir travaillé sur un programme contre lequel mes valeurs morales me dicteraient peut-être une autre attitude. L'architecture de ce projet portera toute la complexité de ce programme et de son intégration dans son contexte urbain.

Ceci vaut également pour un autre projet controversé, Neo. Comment vous situez-vous face aux plans imaginés pour le Heysel et à l'importance stratégique de ce site pour la région ?

OLIVIER BASTIN Le projet Neo, avec ses 240 000 mètres carrés à construire sur le plateau du Heysel, constitue effectivement un autre dossier difficile. Les autorités de la Ville ont voulu mener un processus de qualité, comprenant un master plan exigeant en termes de développement d'un quartier. Il devait servir de fondement pour un projet dont le moteur est l'ambition commerciale et les moyens financiers des acteurs concernés. A nouveau, tout comme la prison de Haren, ce projet aura un impact crucial sur la ville. C'est également le cas d'un troisième projet qui pourrait être porteur mais qui est difficile à concrétiser, celui du Musée d'Art moderne. A mes yeux, il est bien plus important de penser un musée, avec une programmation travaillée, en vue de créer une spécificité bruxelloise, que d'espérer un geste architectural. A l'occasion du master plan développé par Xaveer De Geyter pour la porte de Ninove, nous avons imaginé d'intégrer un tel équipement dans une opération de logements et d'espace public à développer en partenariat public-privé. Cela rejoint un peu l'utopie des années 1958-1960, l'époque de la tour Rogier, dans

cette vision de combiner des programmes de façon intelligente plutôt que d'obtenir un effet Bilbao. Le Ministre de la Politique Scientifique était très motivé par une telle vision, et je pense que Bruxelles est prête pour de tels développements. Certains de ses dirigeants ne le sont sans doute pas. En attendant, ils développent un projet pour l'immeuble Citroën, pour lequel nous ne sommes au courant de rien. Quelle concertation et transparence pour de tels projets à Bruxelles ?

Au-delà de cette approche par projet particulier, l'un des grands défis à Bruxelles n'est-il pas une vision globale de la mobilité ? Quelle ambition nourrissez-vous à ce sujet ?

OLIVIER BASTIN Dès le départ de notre mission, nous avons eu des contacts avec différents services compétents pour la mobilité en Région bruxelloise. Les formes concrètes de cette collaboration n'étaient pourtant pas évidentes. Après trois années, nous avons développé un dialogue de qualité avec le cabinet de la Ministre Grouwels. Des processus ont donc pu être mis en place pour des projets délicats, comme l'aménagement de l'Avenue du Port, le terminus du tram 71 ou encore comme le parcours nord du tram 70. Depuis, les rapports se sont encore améliorés, grâce à un nouvel état d'esprit au sein des administrations concernées. Bruxelles Mobilité a récemment organisé un forum sur la qualité de l'espace public. C'est une première. Il y a de l'espoir. Pour le prochain bMa, il s'agira de développer une synergie avec ces nouvelles idées, afin d'améliorer considérablement l'espace public bruxellois.

Le projet de BNP Paribas Fortis, symbole du pouvoir financier du pays, est largement contesté au niveau architectural et patrimonial. C'est pourtant l'endroit que vous avez choisi pour présenter votre exposition. Quelle est la relation entre le bMa et le pouvoir de l'argent : opportuniste ou involontaire ?

OLIVIER BASTIN La relation avec le capital financier est involontaire. Ce qui nous intéresse, c'est d'aller au-devant d'un projet qui fait polémique et d'assumer notre responsabilité à ce sujet. De plus, ce bâtiment se situe sur un lieu stratégique, en particulier pour l'équilibre des forces entre les principaux acteurs bruxellois, dans les cinq ou dix années à venir, plus particulièrement en termes de représentation culturelle et architecturale.

Dans ce cadre, le rapport à l'argent est clairement assumé, comme un contrepoint à l'image « low profile » que j'ai prise durant cinq ans. On m'a souvent collé l'étiquette d'un architecte de contrats de quartier, plutôt contre les promoteurs ou les gros bureaux. C'est faux. Je suis prêt à travailler avec quiconque pose de bonnes questions. Il s'avère que BNP Paribas Fortis l'a fait avec intelligence. Il y a au sein de cette banque quelques acteurs particulièrement sensibles à la qualité architecturale. Le pouvoir de l'argent n'empêche pas d'avoir de bons raisonnements et de mettre en place des procédures sérieuses pour aboutir à de bons résultats.

L'ENTHOUSIASME Olivier Bastin:
Un bon processus — qui ne doit pas nécessairement être continu — offre une certaine garantie de qualité, mais ce n'est pas l'unique condition. Il faut laisser de l'espace au hasard, pouvoir réagir à l'imprévu, à une heureuse découverte, parce que le maître de l'ouvrage suit souvent son propre cheminement, qui comporte également des qualités.

La notion de processus n'est qu'un outil.

L'idée qu'une bonne procédure produit un bon projet relève d'un certain formalisme. Le bMa ne devrait-il pas en premier lieu transmettre une vision, susciter l'enthousiasme ? En d'autres termes, insister davantage sur l'architecture que sur la procédure ?

OLIVIER BASTIN La question de susciter l'enthousiasme nous a toujours habités. Cela s'est traduit dans notre manière d'interpréter les enjeux des projets ou des questions posées, en révélant tout le potentiel des situations au travers de simples croquis ou de schémas illustrant une idée de manière visuelle. Notre enthousiasme était donc très présent dans les échanges avec nos interlocuteurs, en vue d'intégrer cet enthousiasme aux projets concrétisés.

Les « starchitectes » sont très présents dans le discours ambiant. Un bouwmeester avec des allures de star pourrait-il susciter l'enthousiasme ?

OLIVIER BASTIN Cela pourrait être nécessaire, mais pas en tant qu'idole. Autant il importe que le prochain bMa puisse taper du poing sur la table, obtenir de meilleurs résultats en termes de soutien politique et d'engagement des administrations, autant il est capital de maintenir la collaboration entre les acteurs. C'est véritablement toute une culture partagée, une culture de responsabilisation à laquelle tous les acteurs puissent s'identifier qu'il faut poursuivre. Je pense qu'il faut encore réaliser un véritable travail de fond, « gründlich », minutieux et approfondi.

Réaliser une étude de fond, définir un projet prend beaucoup de temps, et c'est davantage une mission pour un bureau d'études que pour un bouwmeester. Vous référez-vous plutôt à votre expérience en tant qu'architecte, peut-être en réaction à une certaine méfiance envers les administrations ?

OLIVIER BASTIN Face aux administrations, il était essentiel de clarifier les rôles de chacun. Si auparavant la fonction de bMa n'existait pas à Bruxelles, les interlocuteurs de premier rang savaient comment les choses se déroulaient en Flandre. Ils connaissaient très bien les personnalités de b0b, de Marcel et de Peter, ainsi que la reconnaissance dont ils jouissaient. Je ne pouvais pas me prévaloir de cette réputation. J'ai obtenu des résultats grâce à une autre posture, malgré le manque de soutien. C'est assez frappant de commencer une mission en étant coupé de la moitié des moyens promis, de ne plus être payé au milieu de la mission. Plusieurs fois, j'ai pensé à claquer la porte, à faire grand bruit dans les médias. Mais je ne suis pas certain que ça aurait changé quoi que ce soit. J'aurais plutôt donné raison à ceux que la fonction dérange. Et je pouvais également compter sur mon équipe, qui a réalisé un travail formidable dans de telles conditions. Ce sont les deux motivations qui m'ont retenu. Par rapport à cette question d'image de marque, je pense qu'il faut quelqu'un qui ait du charisme, non pas pour faire valoir une position, mais plutôt pour partager des convictions.

REGARD VERS LE FUTUR

OLIVIER BASTIN En termes conceptuels, la mission de bMa a véritablement permis de vérifier la pertinence d'un « urbanisme de projets ». Cette notion reste d'ailleurs à développer et à explorer, de même que la notion d'« acupuncture urbaine » dans le prolongement de la politique des contrats de quartiers. L'impact de ces politiques commence toutefois à être perçu par les acteurs communaux et régionaux. A l'opposé, on peut s'interroger sur l'opportunité des logiques de planification en regard de la difficulté de leur mise en œuvre et ce, vu la rapidité de production des projets eux-mêmes.

Votre équipe a été réduite de moitié, passant de dix à cinq personnes. Dans quelle mesure la gestion du budget disponible sera-t-elle un enjeu pour le prochain bMa et quels moyens pourra-t-il ou elle, trouver pour se donner une visibilité hors de ce financement direct ?

OLIVIER BASTIN Un premier signe positif réside dans le fait que les montants qui avaient manqués à notre premier mandat ont été intégrés dans le budget du prochain. Second signe positif, l'administration reconnaît également le manque de moyens pour la communication et cherchera à aider le prochain bMa dans la visibilité de son action.

Vous vous lanceriez dans un nouveau mandat ?

OLIVIER BASTIN Non, je ne referai sûrement pas un second mandat.

Mais en sachant ce que vous savez maintenant, vous ne recommenceriez pas ?

OLIVIER BASTIN Là, j'hésite.

Ce fut beaucoup plus dur que je ne le pensais.

Quels sont les défis auxquels doit s'attendre le prochain bouwmeester ?

OLIVIER BASTIN Il y a deux défis principaux. Le premier est celui de la mobilité et par conséquent, celui de la qualité des espaces publics. Le logement, et en particulier le logement social, représente le second défi. Concernant ces deux matières, on a du mal à comprendre comment on en est arrivé à la situation actuelle.

Quel va être le rôle de votre successeur ?

OLIVIER BASTIN Mon successeur doit pouvoir taper du poing sur la table pour sortir les acteurs de leurs habitudes. Il faut qu'il ou elle bouscule à la fois le politique et l'administration. Je suis content que les acteurs de l'administration bruxelloise se soient habitués à pouvoir dire les choses, par exemple dans le cadre des comités d'avis et à s'exprimer autrement sur le débat architectural. Je suis content qu'ils l'aient appris pendant cinq ans, et que ça commence à faire partie de leur propre culture. Le prochain bMa doit passer à l'étape suivante, non en imposant une manière de faire ou de penser, mais en renforçant la culture et les savoirs des acteurs.

TEXTE OLIVIER BASTIN
PHOTOGRAPHIE LAVINIA WOUTERS



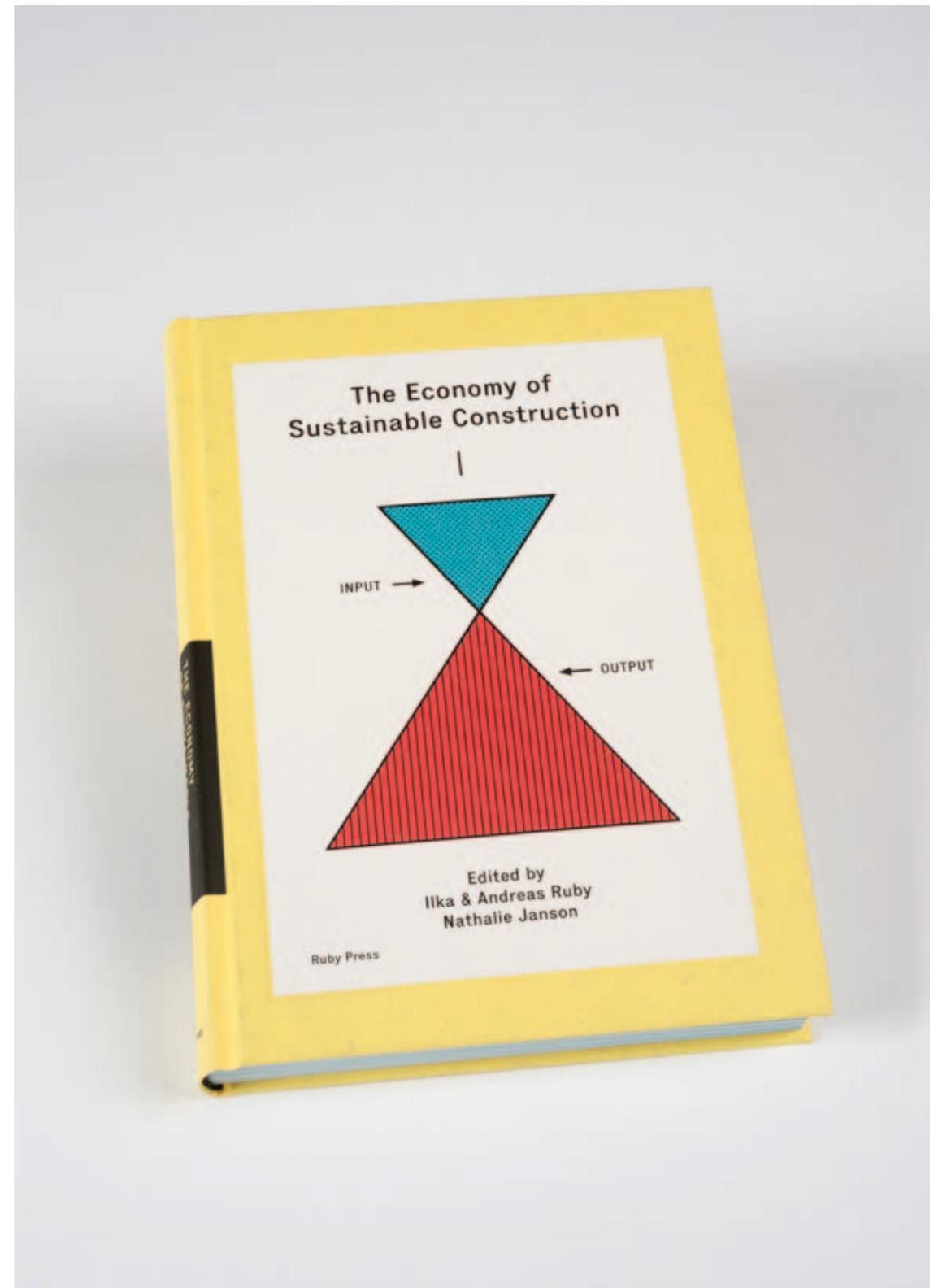
1. Jeu de boules

Une œuvre d'art. Ces boules font partie de l'intervention de l'artiste Cécile Pitois dans le cadre du 101% de la SLRB. Une bien belle initiative visant à intégrer l'art dans le quotidien de populations fragiles et pourtant sensibles à l'attention qu'une telle démarche représente pour elles. C'était du temps où la collaboration se passait bien entre la SLRB et le bMa. Depuis, nous ne jouons plus sur le même terrain. Autant pour l'art que pour l'architecture. Dommage.



2. Livre

« The economy of sustainable construction ». Une prouesse de Ruby Press. Comment encore motiver des lecteurs à l'indigeste matière du développement durable, du politiquement correct et de la bonne conscience occidentale ? A côté de la misère, à même l'asphalte et les corps endormis à deux pas des roues de camions, 2.000 délégués du monde entier étaient rassemblés à Mumbai en août 2013, dans le cadre de l'Holcim Forum For Sustainable Construction. Une façon de se faire une virginité de la part de l'une des entreprises les plus polluantes au monde. Un peu de « Common sense ! », réclama Alejandro Aravena (Elemental).



3. *Eponge*

Ville alvéolaire ou aréolaire ? Question toujours posée. La sociologue Françoise Noël développe le concept d'une ville de quartiers (les aréoles), dont la conscience sociale et identitaire serait équilibrée par un maillage de réseaux. Comme un organe vivant qui deviendrait la Ville, dans son ensemble. La politique des contrats de quartiers semble fondée sur une telle vision. En même temps, Bruxelles apparaît comme un corps mou. Une éponge qui absorbe tout. Le pire, comme le meilleur. Est-il possible de développer des politiques solides dans un tel contexte ?



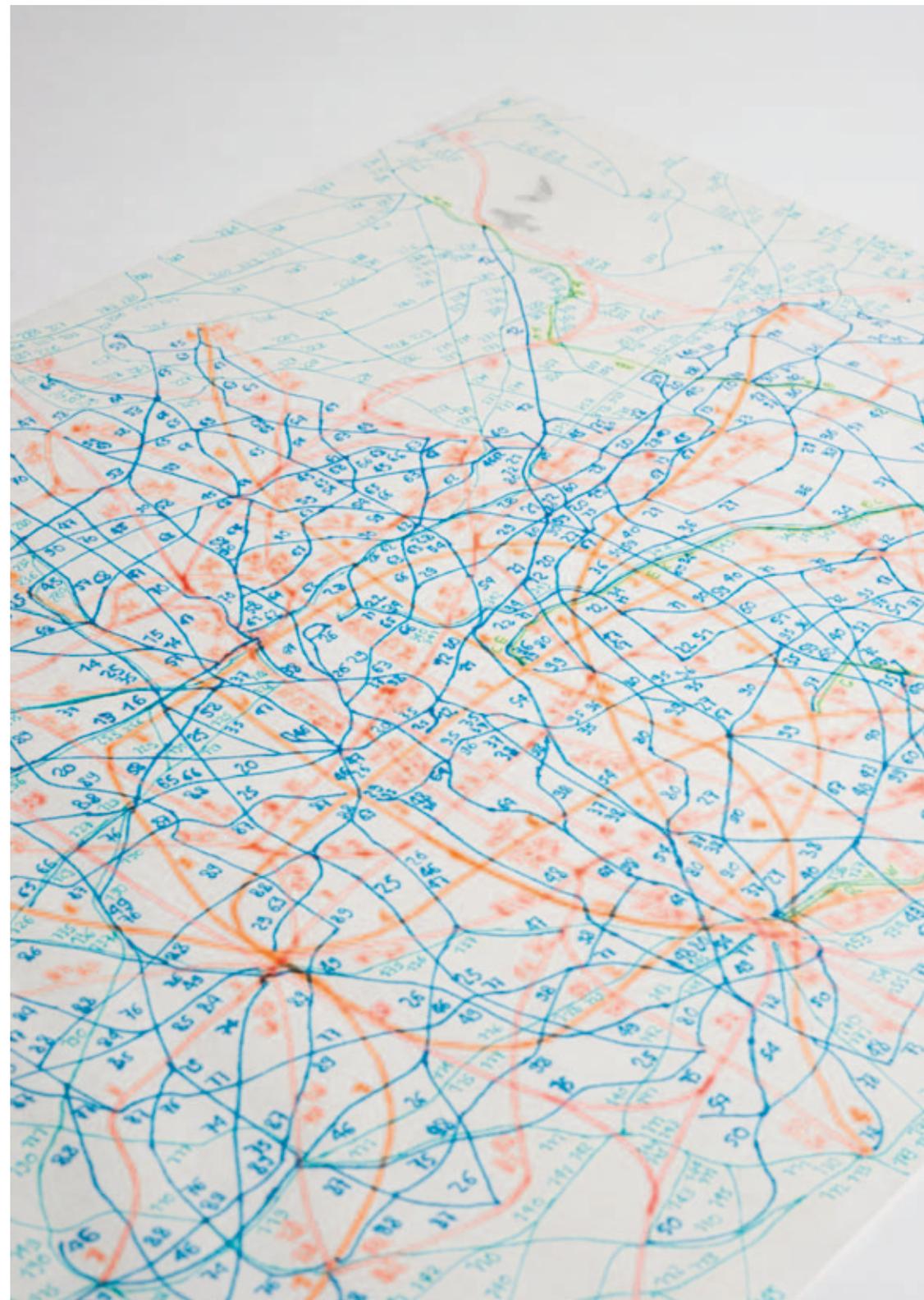
4. Chaise Vitra

Cadeau offert par Vitra à l'occasion d'un jury pour étudiants et jeunes diplômés en architecture, les AA Awards. Compétition surprenante, car l'objet n'est pas la production propre des étudiants, mais leur capacité à présenter l'œuvre d'un autre architecte. Comme une référence intéressante pour diverses thématiques : le résidentiel, le non-résidentiel, le design intérieur et les espaces publics. La culture des architectes devrait-elle s'amplifier via une culture d'écriture révélant mieux les attitudes, les défis et les stimulants à la base d'une bonne architecture ? Développer des méthodes de pensées plutôt que des recettes et des clichés ?



5. Carte réseaux

Jeroen Hollander est artiste. Il s'obstine à dessiner des réseaux. A commencer par des réseaux de trams, de bus, ponctués par les arrêts ou les kilométrages. Chiffres, points et lignes s'enlacent dans les couleurs de bics ou de marqueurs d'enfants. C'est ce regard naïf en apparence, qui fit l'objet d'une résidence d'artiste dans le cadre du festival Jonction initié par les asbl Congrès et Recyclart, soutenu par le bMa et l'ADT. Le sérieux des experts en mobilité questionné par un regard fragile et puissant à la fois.



6. Vélo pliable

« Le Brompton, ce n'est pas un vélo ça ! » « C'est peut-être vrai, mais c'est bien pratique quand même ! En 20 minutes, tu es partout dans Bruxelles grâce à cet outil... ». Croisement des modes de transport. De la bagnole à la marche à pied, il n'y a pas de religion à avoir. Simplement un sens pratique. 80% des rendez-vous d'un bMa bruxellois se font dans le Centre-Ville. Le vélo pliable devient un outil de mesure : Bruxelles est un mouchoir de poche et ses pouvoirs politique et administratif se concentrent sur quelques kilomètres carrés. Quelle vision métropolitaine dans ce cadre ?



7. Golden badge

La fonction du bMa est une fonction publique. Pas une fonction administrative. Et pourtant, le manque de moyens financiers l'a inscrite au septième étage de l'administration, voisine de l'Urbanisme, du Patrimoine et de la Rénovation Urbaine. Epine dans le pied de certains services toujours en manque de place, le Sésame donnant accès à des locaux étroits était en or ! En septembre 2014, le bMa déménagera au dixième étage. Dans des locaux toujours trop étroits. A quand une réelle inscription dans la ville ?



8. Catalogues

Shenzen, à la frontière de la Chine. Dans le croissant le plus pollué au monde. Une biennale d'architecture. L'événement : même Koolhaas y a fait un saut. A nouveau, une délégation belge s'est rassemblée. La reine a inauguré le remake de l'exposition « XX Models ». Très belle exposition au Bozar de Bruxelles, mais à quoi bon montrer cela dans une contrée où des villes entières sont construites pour en construire d'autres, plus gigantesques encore ? Il paraît qu'en Chine, 40 millions de travailleurs sont des déportés permanents, vivant dans des conditions précaires, sans guère de droits, et tellement peu d'occasion de rencontrer leur femme dans une quelconque intimité. Et pourtant, je m'y suis senti bien, en sécurité. Profondément touché par ces jeunes architectes dénonçant si habilement un tel phénomène de société, dans une exposition à la lisière du show-off et des questions de fonds.



9. Bienvenue

Au départ, une équipe d'une dizaine de personnes était prévue pour constituer la cellule d'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Crise économique aidant, cet effectif fut réduit de plus de la moitié. Le Gouvernement bruxellois n'a pas demandé au bMa son avis, pour savoir s'il trouvait que les conditions du cahier des charges étaient remplies. Qu'à cela ne tienne, le bMa a pris sur lui d'engager deux personnes en plus pour renforcer son équipe. En 2014, une de ces deux personnes fut engagée officiellement. Bienvenue à l'administration, Audrey !



10. La Schaerbeekoise

Certains pouvoirs publics ont le sens de l'accueil et de la reconnaissance. Curieusement, c'est ceux-là qui travaillent le mieux. Y aurait-il un lien de cause à effet ?



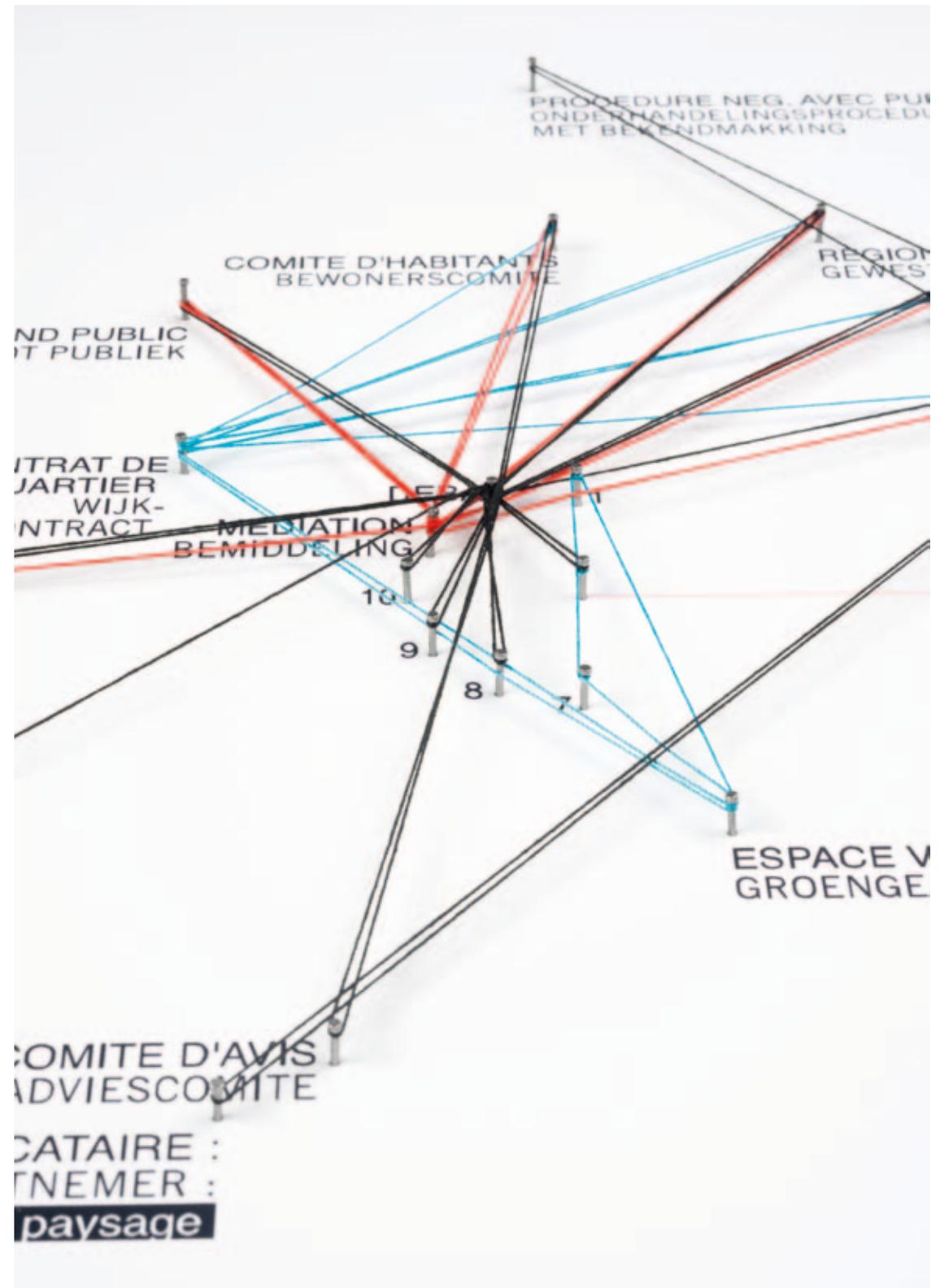
11. *Tape bleu*

Manque de visibilité et de compréhension. Après trois ans de fonctionnement, en pleine période de doute quant à la résolution de ses propres problèmes de fonctionnement et à la reconduction de la mission, le bMa prend à sa charge de monter une exposition coup de poing sans avertir le gouvernement. Le tape bleu forme la trace du canal à partir duquel une série de quinze projets parmi les 150 sur lesquels le bMa a travaillé se définissent en complémentarité les uns des autres. Un langage d'acupuncture urbaine dans un maillage de réseaux d'acteurs. L'exposition éclair (à peine trois jours) fait mouche. Le nouveau Ministre-Président nous fait part de son enthousiasme. Rien n'a changé. Absence de coordination depuis plus de deux ans.



12. Etoiles

Élément déterminant pour l'action du bMa, le réseau des acteurs en amont, dans et en aval du processus de création du projet architectural. Ce réseau est particulièrement riche et complexe dans le contexte bruxellois : plusieurs niveaux de pouvoirs, plusieurs politiques, plusieurs groupes d'influence se croisent sans pour autant se coordonner. Le bMa tente de donner une figure à ces interactions multiples. Personnes ne comprend véritablement, mais peu importe : l'ensemble forme une constellation d'étoiles.



13. Calcaire

A force de remplir son verre et sa bouteille à la même eau, on finit par créer des strates. Comme les anneaux de croissance d'un arbre, les lignes horizontales ternissant peu à peu la transparence de la bouteille sont comme les inscriptions des expériences et des étapes qui ont marqué les cinq ans de la mission du bMa. Un voile se crée. D'une vision claire et pleine d'espoir, on passe aux doutes, et à la confusion. Reste la confiance en l'équipe, l'appui sur des structures et les méthodes de travail et de pensée. Une véritable culture de la pratique, s'appuyant sur des personnes expérimentées et généreuses.



14. Boîte noire

Universal Serial Bus. On en oublierait que cette abréviation appartient à une autre culture. Celle de l'universalité des données, des savoirs, des cultures... Mondialisation ? C'est par ce médium que se joue une bataille du pouvoir de l'argent, sur fond de bonne conscience territoriale. Neo : projet titanesque pour l'échelle d'une ville et d'une région qui se cherchent. La fragilité du médium contraste avec les tonnes de papiers glacés imprimés, les caisses aussi rutilantes qu'ingénieuses, et les rendus « bling-bling » que tous ces moyens enferment secrètement. Bien difficile de trouver au sein de tout ce « bazar » un peu de bon sens pour faire une ville.



15. Théière

Le modèle bruxellois est-il exportable ? Et inversement, pourrait-il s'enrichir de pratiques courantes venant de villes plus pauvres et plus fragiles que Bruxelles ? Dans le cadre d'un workshop de quinze jours organisé par les Ateliers de Cergy à Nouakchott, la complémentarité entre les outils « contrats de quartiers durables » et le « plan de développement urbain » (basé sur le Plan de Développement International de Bruxelles) s'est avérée très pertinente pour répondre à des attentes d'une ville confrontée à des défis démographiques et environnementaux sans commune mesure avec ceux de Bruxelles. Travail à deux échelles. Notions de contrat. Participation et représentation des habitants. Les quelques ingrédients de la culture urbaine bruxelloise ont tôt fait de convaincre les participants et interlocuteurs de ce workshop. A quand les rebondissements dans un sens comme dans l'autre ?



16. Bouilloire

Au commencement, le jeune bMa venait plein d'illusions. Celle de l'accueil entre autres. L'idée d'une cuisine pour faire à manger, développer un partage au quotidien au sein de l'équipe, accueillir les visiteurs, tant de dimensions qu'en tant qu'architecte, il avait développées dans son propre bureau. « Mais à l'administration, on n'installe pas des cuisines particulières, mon bon Monsieur ». Même les machines à café privées sont interdites. Alors la bouilloire, pour faire un vrai bon thé, en toute discrétion, a fait son apparition, grâce à une jeune stagiaire fraîchement débarquée dans le sérail.



17. Radio ra248a

Superbe radio Radiola type ra248a, dessinée par Le Corbusier pour l'exposition internationale de Bruxelles en 1958 où l'architecte a décoré le stand Philips (Radiola faisant partie de Philips). Un peu de Jacques Tati dans une séance de brainstorming en présence de Bruno Fortier, dans l'un des pavillons d'octroi de la porte de Ninove, à la recherche d'une définition de la qualité architecturale. Ces tables rondes rassemblant nos parrains furent certes très intéressantes, mais n'en est jamais sorti la bible qui nous aurait peut-être permis de répondre à la question lancinante, toujours présente sur les lèvres de ceux qui ne savent pas regarder : à quand un monument aussi brillant que l'Atomium, à Bruxelles... ?



18. Poisson d'avril

« Le Palais vous convoque tel jour, telle heure, pour un entretien de la plus haute importance, afin d'envisager le déplacement de l'incinérateur de Neder Over Hembeek, qui lui gâche définitivement la vue sur la vallée de la Senne... ». Fait chier ce Palais ! De quel droit il se permet de me réquisitionner le seul jour que j'ai trouvé pour partir avec mon équipe en voyage de découvertes de productions architecturales de qualité à Cologne, et des qualités humaines de mon équipe en même temps ! Je n'ai même pas regardé la date... ! Me suis fait avoir comme un bleu... Faut dire le degré de naïveté qu'il faut avoir pour commencer une telle mission. A refaire, je réfléchirais à deux fois. Mais pas pour le plaisir d'avoir travaillé avec une équipe tellement pleine d'humour, de finesse et d'intelligence... !



IV. Opinions

Ariella Masboungi

INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - FRANCE

Olivier Bastin est une belle figure de « maître architecte » pour la Région bruxelloise et je peux en témoigner pour l'avoir vu à l'œuvre dans des concours d'architecture et d'urbanisme publics et privés. Son militantisme en faveur de la qualité architecturale-urbaine a fait merveille, favorisant la création du meilleur contexte pour que les talents s'expriment et que la qualité pour l'usager, pour le paysage urbain et pour l'image du territoire apparaisse. Eloigné de tout dogmatisme et de tout courant, il a su susciter, avec son équipe, les conditions pour que les concours d'architecture se multiplient et se déroulent dans des conditions à la fois professionnelles et conviviales, laissant toutes les opinions s'exprimer, mais en les basant sur un travail d'analyse rigoureux et pertinent, offrant les meilleures chances de faire émerger le juste choix pour le territoire concerné.

Le bMa peut être en mesure de garantir la qualité, non de la production dans son ensemble car ce serait tâche impossible, mais de la production d'objets et de quartiers qui montrent la direction à prendre, qui servent de référence à la production ordinaire. C'est aussi une garantie que la commande soit attribuée aux concepteurs les plus talentueux et les plus en phase avec le contexte du projet, quel que soit son programme ou sa taille. Généraliser cet apport relève d'un travail pédagogique pour communiquer sur les apports des objets et des quartiers exemplaires et pour susciter le désir de passer de l'exceptionnel à la qualité du quotidien. Cette figure se doit

de rester indépendante, faute de quoi elle perd son efficacité. Aux côtés du politique, mais pas servilement à son service, le bMa se doit d'offrir un regard critique et de former le politique dont ce n'est a priori pas la spécialité. Savoir se faire conseiller et critiquer relève de la noblesse et de la grandeur du politique.

Ayant étrangement été appelée à présider le jury qui a choisi Olivier Bastin, il me semble que la méthode excellait et qu'il serait bon de la reproduire. Car il s'était agi de repérer d'une part la compétence, le talent, et d'autre part la capacité pédagogique mais aussi le militantisme du candidat. Retrouver des qualités comparables chez le futur bMa serait souhaitable en insistant sur la dimension urbaine à toutes les échelles, sans oublier le talent de passer d'une échelle à l'autre, de savoir aussi bien gérer l'espace public de voisinage que d'affronter les questions de choix stratégiques de développement pour la Région, les grands équipements, la qualité de l'habitat, cela sans oublier la capacité d'écoute, de dialogue et de négociation, etc. Bref, trouver l'oiseau rare. Mais je ne doute pas que les talents seront au rendez-vous lors de l'ouverture de la candidature. Bonne chance Bruxelles !

Albert Goffart

FONCTIONNAIRE DÉLÉGUÉ ET DIRECTEUR
DE L'URBANISME AU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL
DE BRUXELLES

Pour le Fonctionnaire délégué de l'urbanisme, le bilan est positif. C'est dommage que le nombre de personnes de droit public régional ayant eu recours à son expertise soit inférieur aux communes et personnes de droit privé, alors que le gouvernement avait bien ciblé ses partenaires publics potentiels. Le bMa a su établir un état d'esprit dans les dossiers que j'ai traités avec lui. Il s'est efforcé de conscientiser ses partenaires demandeurs de permis d'urbanisme qu'une grande étape conceptuelle pour un projet d'architecture d'envergure était de fixer un bon programme réaliste, avec des objectifs, induisant des « obligations de résultat », clairs et précis sur le plan qualitatif. Combien de fois n'avons-nous pas obtenu, ensemble, avec devoir de persuasion envers nos collègues de jury, un rééquilibrage des pondérations des critères d'attribution des dossiers examinés ? Il y a de belles réussites tangibles sur ce plan. Mais aussi, au fil du temps, avec cette méthodologie militante de l'approche urbaine du bMa, nous avons dépassé la vaine, creuse et stérile discussion de l'esthétique dans son registre du : « c'est beau ! ... c'est pas beau ! ». Son successeur ne devra pas oublier qu'il n'est définitivement pas le maître d'œuvre des projets d'architecture sur lesquels il se prononcera. Une autre réussite certaine du bMa : il a boosté, par son écoute et ses encouragements, l'équipe dirigeante de la Direction de l'Urbanisme dans sa critique architecturale et urbanistique des dossiers.

Benoît Moritz

ARCHITECTE-URBANISTE DU BUREAU
MSA ET ENSEIGNANT À LA FACULTÉ
D'ARCHITECTURE DE L'ULB

Je retiens du travail réalisé par le premier bMa un travail de fond, voire d'apothicaire qui, à force de patience et de convictions, a permis de revenir à certains fondamentaux de l'architecture, c'est-à-dire au fait que tout objet construit peut devenir architecture et que celle-ci n'est pas réservée uniquement à quelques réalisations de prestige.

C'est ainsi que je retiens du travail du bMa d'avoir élargi le champ de l'architecture à des projets de nature utilitaire tels que le Pôle de Réemploi qui sera construit quai Fernand Demets (Baneton-Garrino Architectes), le projet GreenBizz (Architectes Associés) réalisé dans le cadre du projet urbain Tivoli, ou encore le Village de la Construction qui s'implantera au bassin Vergote (Tetra architecten). Ce faisant, le bMa a concrétisé deux objectifs essentiels de sa mission, à savoir promouvoir la qualité architecturale des constructions réalisées dans le cadre de marchés publics et élargir le champ des marchés publics à des bureaux bruxellois et non bruxellois, pas forcément (re-)connus dans ce domaine. Ce travail me semble essentiel car pour faire face à la croissance démographique, les projets de nature utilitaire, c'est-à-dire qui accueillent les programmes au service du fonctionnement de la ville, doivent du fait de l'exiguïté du territoire régional bruxellois, retrouver une place dans le tissu urbain et les exemples cités précédemment illustrent cette capacité.

Par ailleurs, il me semble que la fonction du bMa, parce qu'elle est de nature publique, est une fonction politique. Elle n'est donc ni un outil au « service du politique » ni un « outil critique ». Elle est un « outil politique » de promotion de l'architecture au bénéfice de la société et de la collectivité.

Chantal Dassonville

ARCHITECTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE,
CELLULE ARCHITECTURE DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Il faut réaffirmer haut et fort que le premier acteur d'un projet de qualité est une maîtrise d'ouvrage déterminée, qui développe un propos clair en termes d'objectifs qualitatifs, et soit capable d'une réelle ouverture d'esprit. Autrement dit, un commanditaire prêt à accueillir un dispositif créatif, innovant et parfois critique. De ma propre expérience, je retiens qu'un maître de l'ouvrage qui énonce ses ambitions uniquement en termes de solutions ou d'indicateurs quantitatifs peut devenir son propre obstacle à l'aboutissement d'un projet de qualité.

Vient ensuite l'outil. Le bMa a énoncé avec une simplicité déconcertante les trois outils qui sont à notre disposition pour mettre toutes les chances de notre côté : un bon programme, une bonne procédure, un bon comité d'avis. Rien de plus, rien de moins ! Cessons de perdre notre temps à débattre du choix de la procédure et de générer des débats juridiques aussi inutiles qu'énergivores.

Le bMa devient alors, non pas le garant de la qualité de la production architecturale, mais le questionneur, l'assembleur, celui qui va produire une synthèse des ambitions, des contextes et des contraintes, énoncer et formuler une vision, manipuler la boîte à outils, et permettre ainsi aux différents concepteurs de formaliser une réponse adéquate dans des conditions respectueuses de leurs pratiques.

Je crois que c'est dans sa capacité à fédérer le politique autour de l'énoncé de la vision que le bMa pourra construire son indépendance, hors de toute servilité ou opposition critique.

Christian Lamouline

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SERVICE PUBLIC
RÉGIONAL DE BRUXELLES

La cellule « bMa » a été créée en décembre 2008 par décision du Gouvernement bruxellois après une série de discussions sur la manière de doter la Région d'un dispositif adéquat d'amélioration de l'architecture et des espaces publics de la ville, mais également sur la manière de la doter d'un outil permettant de soutenir sa politique en matière d'art dans l'espace public.

Dès les premières discussions, le Gouvernement a choisi de localiser cette cellule au sein de ses services, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, et plus particulièrement sous la responsabilité du Secrétaire général.

Cette décision prise il y a un peu plus de cinq années préfigurait déjà le rôle et la mission du Secrétariat général du ministère, aujourd'hui justement rebaptisé « Bruxelles Coordination Régionale (BCR) ». Dans cette administration soutenant les six autres qui composent le ministère désormais appelé « Service public régional de Bruxelles », sont rassemblés plusieurs directions et services d'appui et d'expertise. L'objectif poursuivi, formalisé non seulement grâce à sa nouvelle appellation, mais aussi dans le plan stratégique et opérationnel du ministère 2012-2017 « Brussels in Motion. Towards Innovation & Excellence 2017 » consiste à faire jouer par Bruxelles Coordination Régionale un rôle de leader dans un certain nombre de matières et de thématiques : donner les impulsions, rassembler, dialoguer, concerter, et donner l'exemple. Et ce rôle de leader ne peut être assumé que parce que nous sommes considérés comme des experts. En cela, la cellule d'assistance à la maîtrise d'ouvrage publique, à l'instar d'autres cellules et directions de la Région, a tout à fait sa place au sein de notre administration et fait même sa fierté.

« Le bMa doit être simultanément pragmatique et visionnaire. Il doit louvoyer entre les différents intérêts, sans se laisser séduire par une approche à court terme ou par des choix opportunistes d'ordre privé ou politique. Il doit en outre être critique par rapport à son employeur. »

Kees Christiaanse
07.07.2014

Christine Fontaine

ARCHITECTE DU BUREAU ZED ARCHITECTS ET
CHARGÉE DE COURS À LA FACULTÉ LOCI DE L'UCL

Loin du « qu'on ne me parle de rien qui soit petit » prononcé par Louis XIV, l'intelligence et l'innovation des formes architecturales se retrouvent aujourd'hui aussi bien dans les petites que dans les grandes choses. Pour les comprendre et les révéler, il faut parfois l'explicitation de points de vue multiples. C'est ce à quoi tend le Comité d'avis monté par le bMa Olivier Bastin qui réunit, autour de la diversité de propositions architecturales, un ensemble de personnalités tenant un rôle de « diplomate ». La commande devient l'objet d'une construction réelle et mentale au service d'un public que l'on ne connaît pas toujours et de pratiques qui n'existent pas encore. Alors que les architectes candidats revisitent des types génériques, contextuels ou sociaux pour répondre aux enjeux contemporains, un dialogue transversal s'installe entre acteurs en charge de prononcer des choix. Il s'agit de mettre des mots sur les qualités des projets d'architecture pour éveiller ou confirmer l'intérêt de la maîtrise d'ouvrage. Si la formalisation architecturale se veut synthèse des enjeux pluriels, il est important d'entendre, autour de la table, les avis des représentants de chacune de ces visées.

Attend-on seulement du bMa une garantie de procédure et des conseils techniques, ou encore un acte politique, citoyen et d'architecte ? Au-delà de la garantie de la qualité et du respect des limites dans lesquelles se prononce l'attribution d'un marché, c'est une culture orale qui est ici mise en place. Et l'oral permet une réflexion en mouvement. La recommandation n'est pas dictée par la volonté d'un seul homme ; elle traverse les paroles des acteurs en présence. Elle est de ce fait chaque fois renouvelée par les ambitions du moment. Il ne s'agit pas ici d'un « compromis à la belge », mais bien de ce qu'Olivier Bastin appelle « une cristallisation des énergies en présence ». Les Comités d'avis sont le lieu où chacun accepte l'écoute des divergences, telle la palabre – ces tours de table qui font émerger un

« Cette figure se doit de rester indépendante, faute de quoi elle perd son efficacité. Aux côtés du politique, mais pas servilement à son service, le bMa se doit d'offrir un regard critique. »

Ariella Masboungi
12.07.2014

avis commun. Sans arrogance, le choix « se dit en des sens multiples et la multiplicité ne dérange pas » (Isabelle Stengers).

Henri Dineur

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ, NEO

Je n'ai évidemment pas les moyens ni la préention de dresser un bilan de l'action du bMa ces cinq dernières années. Le seul témoignage pertinent que je puisse apporter a trait à mon expérience personnelle et à mes contacts avec Olivier Bastin et ses collaborateurs.

Dans le cadre du projet NEO, j'ai pu compter d'abord sur l'avis du bMa, lorsqu'il s'est agi de préparer le concours menant à la désignation du maître urbaniste chargé du Plateau du Heysel. Il s'agissait pour notre petite équipe d'une contribution importante ! En effet, alors que nous n'en étions qu'au balbutiement de notre propre fonctionnement, il était fondamental de ne pas lancer un concours portant sur un master plan d'une telle ampleur sans pouvoir bénéficier des conseils de celui qui était amené à encadrer ce type de procédure sur l'ensemble du territoire régional.

Au-delà d'une relation amicale, et d'un regard ressenti comme toujours bienveillant, il est certain que les conseils du bMa et de son équipe, notamment s'agissant de la description de la mission confiée au maître urbaniste du Heysel, ont été fort précieux.

Il serait prétentieux pour un homme, fût-il désigné bMa, de vouloir régenter à lui seul le bon goût ou simplement la qualité de toute entreprise architecturale dans une ville comme Bruxelles. Je n'ai jamais ressenti une telle volonté chez Olivier. Au contraire, j'ai pu recourir à son conseil, sa pratique, son analyse des dossiers, dans une approche très respectueuse du contexte et des acteurs en présence. Le bMa avait, bien entendu, un avis. Mais l'approche privilégiée ne consistait certainement pas en l'imposition de cet avis comme d'une vérité première. La démarche d'Olivier Bastin fut toujours de dévoiler cet avis clairement, en l'expliquant, mais en s'attachant

ensuite à le confronter à celui des opérateurs en présence pour favoriser l'essentiel : une démarche collective saine et rigoureuse.

De mon expérience personnelle, une fois encore, je puis conclure que le passage d'Olivier Bastin dans la fonction a permis sans aucun doute de définir les contours d'une bonne pratique en matière de conseil et d'encadrement des procédures ayant un impact architectural à Bruxelles. A ce titre, il a certainement joué son rôle de pionnier.

Pour avoir participé dès l'origine aux travaux ayant mené à la création de la fonction de bMa, je reste toujours extrêmement réticent à l'idée de faire de celui-ci un nouvel organe administratif ayant dans son secteur d'activité un réel pouvoir contraignant. Les dérives connues dans les années 1990 et au début des années 2000 par la Commission royale des Monuments et Sites démontrent à quel point une institution dont les missions avaient pourtant été décrites de la manière la plus louable qui soit peut en faire usage en telle sorte que son action soit perçue comme quasiment nuisible au développement de la ville, ou en tout cas fort éloignée des objectifs qui lui avaient été initialement assignés.

La fonction de bMa est donc, je pense, amenée à s'exercer de manière nuancée, diplomatique, ce qui ne signifie pas qu'elle ne doive pas emporter un certain nombre d'idées fortes et de partis pris en matière architecturale !

L'exercice de la fonction par Olivier Bastin tel que je l'ai perçu s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans ce sens. En effet, la force morale d'Olivier, dans ses avis comme dans le rôle qu'il a joué dans différents jurys, lui confère un statut de sage qui sied fort bien au bMa. Il est évidemment difficile de prévoir la manière dont l'autorité bruxelloise se comportera à l'avenir à l'égard du futur bMa. Néanmoins, dans un contexte apaisé où chacun prend la peine de faire œuvre d'une certaine souplesse, d'un peu de pédagogie, il n'y a pas de raison que le bMa ne trouve pas sa place dans le processus de développement urbain bruxellois. Si, comme je l'ai évoqué plus haut, il ne me semble pas opportun de conférer au bMa un quelconque pouvoir contraignant, avec les risques de capora-

lisation que cela emporterait, il me paraît essentiel de garantir au bMa une indépendance de vue lui permettant de maintenir le cap qu'il s'est fixé dans son appréciation des projets architecturaux. Le bMa est désigné sur base d'un projet. Il doit pouvoir le défendre, quitte à ne pas toujours être suivi par les autorités.

Quant à la question de savoir si le bMa est au service du politique, elle me semble soit provocatrice soit peu pertinente. En effet, il est normal que le bMa soit au service du politique, dans la mesure où son rôle d'assistance à la décision doit permettre aux pouvoirs politiques, seuls légitimes sur le plan démocratique, de prendre les bonnes décisions. Mais, être au service du politique ne doit en aucun cas empêcher d'exprimer un avis critique !

Le bMa « sortant » a joué un rôle de pionnier. Sans prétendre pouvoir tirer des conséquences autres que celles liées à mon propre parcours avec lui, il me semble avoir permis de définir un profil de la fonction qui est la sienne. La collaboration a été bonne et fructueuse dans le cadre du projet NEO, et les échos qui me reviennent de certaines communes sont vraiment positifs.

Cela ne signifie pas, sans doute, que le mandat fut tranquille et sans tumulte. S'imposer dans un rôle subtil, faire sa place dans le processus déjà ô combien complexe de nos politiques urbaines n'est pas une mince affaire. Il y eut des grincements de dents. Des positionnements moins heureux, sans doute de part et d'autre. De petites erreurs qui ont pu, parfois, ralentir ou compliquer la collaboration entre les uns et les autres (administrations, bMa, cabinets, communes, etc.). J'ai envie de dire : quoi de plus normal.

Il appartient maintenant au futur bMa de poursuivre une route bien tracée, en prenant soin de défendre la politique urbaine qui est la sienne, celle pour laquelle il a été désigné. Il lui faudra, je pense, beaucoup communiquer pour convaincre encore et toujours que son rôle est un rôle d'assistance au service d'une politique urbaine qualitative et créative, dont Bruxelles a tant besoin. Diplomatie, créativité et conviction sont les gages de la réussite.

José Menendez

DIRECTEUR DU CENTRE
D'ENTREPRISES EUCLIDES

A bien y regarder, de mon point de vue lié au Projet Port Sud, cette nouvelle figure de bMa a surtout supposé l'irruption dans ma pratique d'agent de développement local d'une personne et d'une équipe souhaitant thématiquer davantage la valeur des procédures et le sens des choix architecturaux de notre projet. Une satisfaction première vient de ce que le débat se retrouve renforcé, pour questionner l'efficacité mais aussi les motivations de l'action.

Voilà le fait. Et j'essaie de l'évaluer en faisant abstraction de la personne du bMa, même si cela est extrêmement difficile. La qualité de la discussion dépend du chargé ou de la chargée de la fonction, de son approche plus ou moins en dialogue. Ou encore de sa vision de l'architecture comme une question plus ou moins transcendante par rapport aux préoccupations urbanistiques, sociales, économiques ou financières des projets...

Par rapport à cela, le bilan est d'avoir rencontré en la personne d'Olivier Bastin un vrai démocrate, passionné par le débat et les différentes cultures de l'action publique.

Plus loin, au risque de sortir du sujet, ne pourrait-on imaginer que la figure du bMa en inspire de nouvelles, telles qu'un « socialmeester » chargé de fertiliser la qualité du débat sur la dimension sociale des projets – par exemple avec des outils comme les comités d'avis –, ou encore un « diversitymeester » en matière de diversité ?

Et finalement est-ce bien d'un « Maître » qu'il doit s'agir ou d'un agitateur maïeutique ?

Sur le fond, je retiens aussi, dans mon bilan personnel, une intervention de Bertrand Terlinden, lors de la séance du Comité d'avis. Il argumentait que « le projet architectural ne devait pas être l'événement du projet Port Sud ».

Cela grandit certainement l'architecture en faisant autre chose qu'un « événement ».

Mais encore, cela démocratise aussi radicalement l'action publique en évitant que les bâti-

ments, les objets et les formes physiques ne monopolisent le débat sur l'action de par leur masse, leur coût, la technicité des procédures ou ... le charme discret du langage des formes. La participation à l'action publique de tant de citoyens et de citoyennes dont les enjeux, le langage et la conversation quotidienne sont liés aux relations familiales, sociales, au travail ou au manque d'emploi, à la qualité de l'enseignement... me semble être à ce prix.

Tout au long de notre collaboration dans le projet Port Sud, j'ai pu rencontrer un bMa réceptif par rapport à cette préoccupation.

Kees Christiaanse

ARCHITECTE ET DIRECTEUR DU BUREAU KCAP

Nous travaillons en collaboration avec le bMa depuis les débuts du projet NEO en 2010. Le bMa a été activement impliqué dans l'élaboration du master plan et, pour nous, il a très bien rempli son rôle de contrôleur de qualité indépendant. Lors de l'attribution de la première phase, le bouwmeester a également joué un rôle actif déterminant tant au niveau du contenu qu'en tant que président du jury. Très informé de l'essentiel et de l'accessoire en termes de qualité, il s'est intensément impliqué dans les préparatifs des entretiens avec les candidats.

Je ne peux rien dire de la qualité générale de la production architecturale de la Région bruxelloise. Pour ce qui est de NEO, le bMa a adopté une position très critique, tout en étant au service du projet. Il forge son opinion de manière indépendante, toujours sur des bases qualitatives. En même temps, il a tenté d'atteindre un consensus là où certaines opinions étaient très divergentes, et ce, sans perdre des yeux les lignes et les ambitions directrices.

Le bMa doit être simultanément pragmatique et visionnaire. Il doit louvoyer entre les différents intérêts, sans se laisser séduire par une approche à court terme ou par des choix opportunistes d'ordre privé ou politique. Il doit en outre être critique par rapport à son « employeur », la Région. Le bMa doit avant tout représenter une

opinion indépendante sur tous les plans qualitatifs qui entrent en considération lorsque l'on construit dans la ville. Il s'agit en premier lieu des aspects urbanistiques, qui doivent ensuite être appliqués de manière cohérente aux bâtiments et à l'espace public. Assurer la cohérence et la qualité est d'intérêt public.

Leo Van Broeck

ARCHITECTE-CEO DU BUREAU BOGDAN &
VAN BROECK ARCHITECTS ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION ROYALE DES SOCIÉTÉS
D'ARCHITECTES DE BELGIQUE

Le bilan des cinq premières années du bMa est, je trouve, très positif. Il y a enfin de la place pour une architecture de qualité, pour une architecture contemporaine, pour des concours avec des jurys professionnels et indépendants... Le bouwmeester doit à la fois soutenir la politique menée et oser la contredire. Il reste pourtant encore beaucoup à faire. C'est pourquoi je souhaite formuler une série de propositions pour définir la tâche du prochain bMa.

Le bouwmeester devrait obligatoirement intervenir dans tous les grands chantiers des pouvoirs publics de la Région bruxelloise, donc également des communes qui la composent. Il devrait disposer d'un droit de veto lorsque la préparation des concours et procédures de sélection laisse à désirer. Pour l'instant, beaucoup trop souvent, les institutions publiques comme la Société du Logement, le Fonds du Logement, les pouvoirs publics locaux, etc. travaillent sans le bMa, avec tout ce que cela implique.

Les concours et procédures de sélection ne devraient nécessiter qu'une quantité de travail limitée en échange d'une rétribution correcte. La procédure Open Oproep en est un bel exemple, où tout est réduit à trois pages format A3, sans estimation de prix, ni maquettes, etc.

Les appels à candidatures ne devraient pouvoir être publiés qu'une fois le devis pour la phase d'attribution finalisé. Sinon, les candidats ne savent pas à l'avance pour quoi ils posent leur candidature ni s'ils devront fournir beaucoup de

travail contre une rémunération trop faible.

Les honoraires, eux aussi, doivent être augmentés et le bouwmeester a un rôle important à jouer dans ce contexte. Il n'y a aucun sens à revendiquer de la qualité si on n'est pas prêt à en payer le juste prix.

Il s'agit donc de renforcer son équipe et ses compétences – son intervention devenant par ailleurs incontournable.

Marc Martens

IR. ARCHITECTE, PLANIFICATEUR
SPATIAL ET GÉRANT DE BUREAU VOOR
ARCHITECTUUR & PLANNING

Le philosophe Bart Verschaffel a donné une définition intrigante de la qualité : « La qualité (ou la valeur, la signification) d'une chose n'est pas une caractéristique interne, mais une caractéristique de champ. La qualité existe en dehors du "sens" ou des préférences personnelles ; elle est portée par la "chose elle-même". Pas par la chose isolée, mais par la chose dans un environnement déterminé. »

L'ancien stadsbouwmeester de la ville d'Anvers avait repris cette définition dans son mission statement, en se positionnant comme médiateur afin d'aider à explorer le « champ » de la qualité de l'architecture. Mais apparemment, le « champ » politique ne pouvait le supporter...

Si la qualité de l'architecture est bel et bien une caractéristique de champ – conviction que je partage totalement – l'architecture contemporaine présente alors incontestablement des lignes de rupture sociales, culturelles et économiques si caractéristiques de notre société. Cela nuirait au bouwmeester que l'on attende de lui qu'il soit une passerelle entre ces lignes de rupture et le 'garant de la qualité de la production architecturale' d'une ville ou d'une région entière.

Contrairement à d'autres bouwmeester, Olivier Bastin privilégie une architecture participative au sens profond du terme : pas de discours de façade sur des projets achevés, mais des processus de création inspirés de la vie des gens – utilisateurs, passants, habitants, etc. Ce

« Sur base de cette expérience, nous ne pouvons que recommander de développer davantage ce rôle de support et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage privés dans leur recherche permanente d'équilibre entre les objectifs des différentes parties prenantes. »

Max Jadot
09.07.2014

choix n'est pas simple parce qu'il est diamétralement opposé à l'architecture héroïque défendue par quelques autres bouwmeester. C'est toutefois notre seule option, la seule manière de surmonter les contradictions idéologiques actuelles.

La pratique de la chambre d'experts « l'art dans l'espace public » en est une belle illustration. Les experts qui en font partie viennent d'horizons professionnels et culturels très divers, voire contradictoires. L'environnement bruxellois où ils travaillent est l'exemple même de l'agressivité du contexte urbain : grandes infrastructures, transferts de mobilité et grands carrefours routiers. Dans cette diversité, une patiente concertation, beaucoup de réflexion et un échange d'idées constant ont permis au bMa d'instaurer de la cohérence. Petit à petit, le résultat se voit dans les œuvres d'art publiques qui intriguent et émeuvent.

Max Jadot

CEO BNP PARIBAS FORTIS

BNP Paribas Fortis a découvert le rôle du bMa à l'occasion du lancement de son projet de reconstruction de son siège historique au cœur même de Bruxelles. L'apport du bMa a été perçu comme particulièrement positif, au point de vue du contenu du projet, mais également au point de vue de son processus.

Sur le plan du contenu, le bMa nous a aidés à construire une vue équilibrée, tant de notre patrimoine existant que de notre futur projet. Cet équilibre est particulièrement délicat à formuler. Nous maîtrisons très bien les impératifs économiques d'un employeur majeur au sein de la région, appartenant à un secteur confronté à une crise transformationnelle significative, mais le défi urbanistique et architectural n'étant pas notre profession, l'aide du bMa nous a permis de formuler des réponses adéquates aux attentes urbanistiques, architecturales et environnementales de la population et de ses autorités.

L'apport du bMa fut tout aussi substantiel quant au processus d'attribution. Il nous a aidés à définir notre approche du marché à la recherche

d'un architecte capable de résoudre l'équation utilité/durabilité/esthétique, et a animé personnellement les travaux du Comité d'avis chargé de conseiller le jury dans ce choix délicat.

Sur base de cette expérience, nous ne pouvons que recommander de développer davantage ce rôle de support et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage privés dans leur recherche permanente d'équilibre entre les objectifs des différentes parties prenantes.

Nicolas Hemeleers

URBANISTE, CABINET DE LA MINISTRE DE LA
RÉNOVATION URBAINE 2009 - 2014

Le bilan du bMa est extrêmement positif ! Il a su se greffer efficacement à des évolutions qui étaient déjà en marche (débat sur les concours Flagey, Rogier, etc.), mais en les amplifiant et en les généralisant. On s'en rend compte en prenant un peu de recul et en comparant les contextes de travail d'aujourd'hui et d'il y a cinq à dix ans. Une série de facteurs organisationnels exceptionnels à l'époque sont devenus monnaie courante dans les pratiques administratives : les procédures en deux phases, les sélections qualitatives, l'organisation d'un Comité d'avis, l'implication et le dialogue entre des experts et le maître d'ouvrage, l'analyse de propositions architecturales sur base d'une présentation d'esquisse, rémunérée, avec une évaluation basée sur des critères équilibrés, permettant un vrai débat sur des options architecturales, etc.

Ces évolutions dans les pratiques administratives peuvent paraître un peu dérisoires, mais elles sont en réalité le socle fondamental permettant aux questions architecturales d'émerger de manière pérenne dans les processus complexes de choix d'un auteur de projet. Remettre les choses dans le bon ordre : poser les bonnes questions, au bon moment, aux bonnes personnes, pour permettre au maître d'ouvrage et à lui seul, de prendre in fine la décision qui lui semble la meilleure. C'est ça le bilan de ce premier mandat du bMa. Pas de flonflons, très peu d'inaugurations, mais un travail de fond, de conviction,

un travail de l'ombre, qu'il faudra amplifier à l'avenir, si l'on veut que chaque projet architectural public réponde de manière pertinente aux enjeux qui sont posés dans le programme de départ du maître de l'ouvrage.

Un premier mandat s'achève donc, un deuxième va être lancé. Et les défis sont nombreux pour ce deuxième mandat. Il va falloir maintenir le cap, stabiliser la fonction, renforcer sur toutes ces questions les administrations suivies par le bMa, rendre plus visible le travail effectué, mieux communiquer, alimenter plus largement le débat architectural bruxellois, par des conférences, des expositions, des publications, des prises de position. Enfin, le bMa ne doit surtout pas devenir un garant du bon goût, ce n'est pas son rôle de définir ce qui est « beau ». Il doit plutôt rester un soutien au maître de l'ouvrage, une sorte de « coach » auquel on fait appel si on le veut, qui ne fait pas les pompes à votre place, mais qui met ses compétences techniques spécifiques à votre disposition pour obtenir un résultat meilleur. C'est dans cette optique que le bMa pourra continuer à être un apport qualitatif indispensable dans la prise en charge par les pouvoirs publics bruxellois de leur rôle de bâtisseurs de notre ville.

Paola Viganò

ARCHITECTE-URBANISTE DU BUREAU STUDIO
ASSOCIATO BERNARDO SECCHI PAOLA VIGANÒ

Le futur d'une ville n'est pas que le résultat d'un cheminement dans une direction que nous parcourons quotidiennement. Il est aussi le produit de changements radicaux, de moments de réflexion critique intense, en interaction avec la frontière de la recherche urbaine, sociale, économique et de projet, capable de dialoguer avec la ville entière, dans toutes ses composantes.

Bruxelles, sa région et l'activité du bMa ont eu la capacité, dans les dernières années, de sortir du contingent, de parler du futur et de ses représentations, de ses points critiques, de la métamorphose qui est en cours. C'était le cas dans la construction d'une vision pour « Bruxelles 2040 » et dans « 4x4 – 4 visions autour de la Jonction Nord-Midi ». Les retombées de cette réflexion ne sont pas directes, mais elles affleureront avec continuité dans le temps ; leur influence dans la possibilité de penser la ville sera durable.

L'intérêt d'une figure comme le bMa est celui de pouvoir passer d'une représentation abstraite, voire « diagrammatique » ou iconique du futur, à une compréhension directe et liée aux dynamiques concrètes qui animent et modifient la ville. C'est sur le binôme « situations, scénarios », c'est-à-dire la capacité de penser la spécificité des lieux et du présent avec leurs potentialités et le futur avec ses possibilités, que je trouve la figure du bMa cruciale et à développer. D'un côté cette figure est en relation étroite avec toutes les occasions concrètes de repenser, par fragments, la ville. De l'autre, avec son indépendance, cette figure peut prendre du recul, inspirer des détournements, demander du temps de réflexion, ouvrir des occasions de confrontation sur des horizons plus longs.

Deux conditions sont à mon avis nécessaires pour cela : la première est le respect de son indépendance, de la part des élus, autant que de la part de la machine administrative. La deuxième est que le bMa considère sa position comme un outil de connexion, parmi les niveaux adminis-

tratifs et du pouvoir, entre société et académie. Il ne s'agit pas de changer, par rapport aux années passées, mais de rendre ce rôle plus clair et incisif et, finalement, d'en profiter collectivement.

Peter Swinnen

VLAAMS BOUWMEESTER

Pour le mandat du bMa 2015-2020, fort de ma propre expérience et de mes souhaits en tant que bouwmeester pendant les quatre dernières années, j'entrevois quelques points auxquels il conviendrait de veiller. Nombre d'entre eux datent du premier mandat de bMa.

Aux responsables politiques :

- Osez reconnaître dans le bMa un **allié indépendant**, et pas une « contrariété ».
- Confiez au bMa le mandat et les moyens d'élaborer un **instrument régional** – tel que l'Open Oproep, les projets pilotes, PPP...
- Créez une **chambre de qualité régionale**, présidée par le bMa, comme la Welstandscommissie (commission consultative) à Anvers.
- Entourez l'équipe du bMa de toute l'**expertise sociale requise** (sociologue, économiste, expert en mobilité, etc.).
- Mettez en œuvre une politique active où le bMa, au-delà de soutenir ou de mettre en question les projets complexes (Reyers, T&T, etc.), les **porte en toute confiance**.

Au bMa :

- Rédigez une **note d'ambition compacte** servant de fil rouge à l'ensemble du mandat.
- Concentrez-vous sur **deux à trois thèmes clés** tels que l'infrastructure, la mobilité, l'économie...
- Développez des **opinions stratégiques** via les différents canaux externes et internes.
- Mettez sur pied un **réseau international**.
- Visez des **projets au-delà des fron-**

tières: Bruxelles en tant que métropole de l'Eurodelta.

- **Intervenez sans y avoir été invité**, lorsque c'est nécessaire et urgent.
- Contribuez à mettre les **questions de demain** à l'agenda politique et social.
- **Fonctionnez horizontalement**, à travers les différents domaines de gestion.
- **Faites connaître vos acquis** : sociaux, spatiaux, écologiques et économiques.
- Créez un **lieu identifiable de travail et d'accueil** dans la ville, un atelier.

Philippe Flamme

JURISTE, PROFESSEUR À L'ULB

La mission du bMa visait essentiellement – d'après l'appel d'offres lancé en 2009 – à stimuler à Bruxelles la prise de conscience architecturale, à conseiller tant le Gouvernement bruxellois sur les options politiques à prendre en matière architecturale que les maîtres d'ouvrage en ce qui concerne les bonnes pratiques, bref à incarner l'ambition architecturale de la Région... Ces objectifs étant à remplir sans disposer d'un réel pouvoir ni d'une équipe d'envergure.

C'est dire si le défi était de taille. Olivier Bastin l'a, à mon sens, relevé malgré un certain scepticisme ambiant à l'origine et malgré les embûches dues notamment au foisonnement d'autorités publiques « compétentes » à Bruxelles.

Trouver sa place au sein de la Région n'était pas chose aisée. Le bMa s'attendait à l'indifférence voire à l'opposition de certains maîtres d'ouvrage régionaux ou communaux, solidement ancrés sur leurs prérogatives. S'il a su finalement convaincre la plupart des autorités de la pertinence de ses conseils, c'est grâce surtout à son travail de terrain quotidien sur une série de dossiers concrets. Il a constamment mis en avant l'importance de la maîtrise d'ouvrage publique et le rôle des usagers, des citoyens, véritables destinataires des ouvrages publics, via notamment les comités d'avis.

La mission du bMa est en réalité ingrate car il s'agit de faire évoluer les mentalités et cela prend

(beaucoup) de temps. Entre le lancement d'un processus d'attribution d'un marché public et la réalisation finale d'un projet public, de nombreuses années s'écoulent, si bien qu'il est sans doute aujourd'hui impossible de constater « de visu » l'impact de l'action du bMa. Nombre de projets ont cependant été amorcés, avec sa collaboration, en suivant ses lignes directrices.

Le bMa a bien compris qu'une application intelligente par les autorités de la réglementation des marchés publics pouvait apporter de réels progrès au niveau de la qualité des projets publics. Il a préconisé le choix de certaines procédures d'attribution, de certains critères et il a souligné l'importance des comités d'avis et du dialogue. Sur le terrain, la plupart des cahiers des charges restent cependant d'une affligeante médiocrité et/ou instaurent un déséquilibre entre les partenaires peu compatible avec le respect du rôle des concepteurs.

Au-delà de simples recommandations que les pouvoirs adjudicateurs sont libres de suivre ou non, il faudrait tendre, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres pays, vers de véritables cahiers des charges types, applicables aux marchés de services architecturaux, élaborés conjointement par des représentants de maîtres d'ouvrage publics et de toutes les professions concernées par la conception architecturale. Espérons que son successeur puisse œuvrer en ce sens.

Philippe Matthis

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DU PORT DE BRUXELLES

Les interventions du bMa dans quatre grands dossiers portuaires ont été déterminantes pour la mise en œuvre de projets qui, bien que portuaires, procèdent d'une réflexion profonde de leur intégration dans l'environnement urbain.

« Le Village de la construction » : l'implication du bMa, dès la rédaction du cahier des charges pour le marché public, a permis d'attirer des bureaux d'architecture prestigieux et conscients de participer à un projet d'intégration urbaine de premier plan sur le bassin Vergote. En

présidant le Comité d'avis, le bMa a réussi à faire du projet un réel exemple de bâtiments durables et totalement intégrés dans l'environnement par des ouvertures visuelles entre l'avenue du Port et le Canal.

« Le terrain adjacent au Centre TIR » : le projet, mixte d'entrepôts logistiques et d'espaces économiques, a fait l'objet d'un marché public dans lequel le bMa, président du Comité d'avis, s'est impliqué avec la volonté de faire aboutir un projet de qualité dans un quartier en mutation.

« Intégration urbaine de la façade du Centre TIR » : avec l'intervention efficace de la chambre d'experts, présidée par le bMa, une œuvre unique et originale a été imaginée par l'artiste Philippe Van Snick pour habiller la façade du bâtiment et en faire un « must » d'intégration urbaine d'un bâtiment à vocation logistique.

« Le Terminal à passagers » : le bMa, qui présidait le Comité d'avis, a cherché à mettre en avant le projet qui permettait à la zone industrielle de l'avant-port d'offrir une nouvelle attraction aux touristes et aux riverains, via un lien fort avec la promenade verte de Neder-Over-Hembeek.

Stéphane Damsin

ARCHITECTE, COORDINATEUR DU PROJET
JONCTION (2011-2013), PROGRAMMATION
ARCHITECTURE & URBANISME À RECYCLART

A mon sens, le bilan des cinq années du bMa en Région bruxelloise est aussi positif qu'ingrat. Et dès lors pas forcément très visible ou évident pour un large public. Sans doute pour deux raisons principales.

Premièrement, en s'attaquant à vouloir mettre de l'ordre, de la clarté et de la qualité dans les définitions, cadres, jurys et procédures de marchés publics liés à l'architecture et/ou à l'espace public, Olivier Bastin et son équipe se sont attaqués à l'importante mais cachée face de l'iceberg de ce que peut/doit représenter un maître architecte pour une ville comme Bruxelles. C'est à cet égard une action fondamentale, un jalon pour la suite. C'est aussi pour cette même raison, un objectif courageux car forcément un travail de l'ombre,

rigoureux, technique, peu « sexy » pour le dire platement. Une démarche entière et cohérente, que l'on peut rapidement associer à la personnalité d'Olivier Bastin (ceux qui le connaissent ou ont appris à le connaître en travaillant avec lui savent combien il est un architecte aussi modeste qu'expérimenté et qu'en tant que bMa, il s'est dès le départ mis « au service de la fonction », et de Bruxelles). Il est intéressant de noter que l'adjointe du bMa pendant ces cinq années, Ariane Herman, possède une formation de juriste et non d'architecte. On allait se pencher sur les textes en caractère 8, les cadres des procédures, les manières. Une démarche de bosseur, d'idéaliste aussi, qui décide d'attaquer le mal par la racine. Non sans se heurter régulièrement, et avec plus ou moins de difficultés, à des obstacles politiques, administratifs, d'intérêts, ...

Deuxièmement, les délais dans les marchés publics étant tels, les fruits du travail de ce « bMa 01 » vont seulement commencer à être visibles dans les années à venir. La plupart des dossiers/projets sur lesquels l'équipe du bMa a travaillé ces derniers temps ne sont pas encore visibles du grand public. Là encore, cela montre combien le travail réalisé peut sembler ingrat à ce stade, en terme de reconnaissance, d'image, d'évidence. Et on dépasse en ce sens le travail que mène souvent et hélas la classe politique : faire en sorte de marquer le coup pour être réélu la fois suivante. Au vu des enjeux complexes et des délais importants dès lors que l'on se penche, avec attention et dialogue, au « faire de la ville », il est précieux qu'un bMa existe, et puisse conserver une saine distance des agendas (de partis ou carrières) politiques, liés au court terme.

Xaveer De Geyter

ARCHITECTE DU BUREAU XAVEER DE GEYTER
ARCHITECTS (XDGA)

A quoi sert un bouwmeester ?

On a souvent constaté que la fonction était dénaturée en une sorte de parcours solitaire qui impose une certaine vision de l'architecture et de la ville, aux dépens d'une société potentiellement démocratique et pluraliste. Dans les contextes flamand et anversois, c'était incontestablement le cas jusqu'ici. En Flandre, le bouwmeester actuel semble prendre en considération plusieurs points de vue, à travers ses ateliers et ses missions d'étude. Quant à Olivier Bastin, il est le premier bouwmeester en Belgique qui ne s'accroche pas à sa position. Sa vision de la ville ne dégénère pas en une doctrine ou en un carcan.

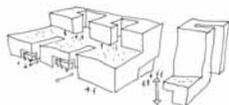
A Bruxelles, des points urgents sont à l'ordre du jour. La constellation politique – imposée – ne constitue pas véritablement un terrain fertile propice au développement de la ville. Ces dernières décennies l'ont clairement démontré. Malgré quelques améliorations en termes de compétences, c'est comme si une armée complète de responsables politiques était sur la passerelle d'un bateau chahuté par les flots, sans savoir où se trouve l'ennemi sur le pont. Les différents pouvoirs fédéraux, régionaux et communaux ainsi que plusieurs cabinets sont mutuellement dans les jambes des uns des autres. Le navire a dérivé dans la tempête de l'explosion démographique des plus démunis. Le débat communautaire, quant à lui, est la brume censée dissimuler l'ignorance.

C'est dans ce paysage précaire qu'Olivier Bastin a façonné la nouvelle fonction pour Bruxelles. Si son champ d'action et ses moyens étaient très limités, sa connaissance de la situation était particulièrement étendue. Faisant preuve d'une souplesse extrême, il s'est positionné dans ce fouillis, a remis de nombreux quasi-échecs sur la voie de la réussite, a perdu quelques batailles et a tout bonnement été écarté plusieurs de matières importantes. Les fondations de la fonction ont toutefois été mises en place. Pour pouvoir faire face à la réalité de la situation, l'édifice doit à présent être dessiné. Voici à quoi ressemble cette tâche quasi impossible : au cœur de la situation politique et démographique telle qu'elle est esquissée, il convient de développer une vision et de trouver des axes permettant de favoriser la prise de décision à différents niveaux d'échelle de la ville. Une métamorphose profonde de la « graine » bruxelloise est nécessaire, sans sortir de ses frontières actuelles. A Bruxelles, le bâti manque désespérément de densité, la mobilité et l'espace public ne sont pas conçus pour un nombre d'habitants beaucoup plus élevé, et les relations entre la capitale et ses voisins sont médiocres.

V. Projets

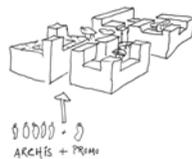
01.

GreenBizz
p.110



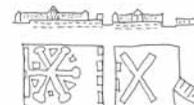
02.

Tivoli
p.114



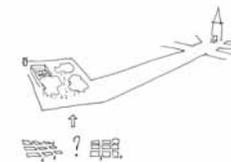
03.

**Reconversion
des
sites
pénitentiaires**
p.116



04.

Hôtel Aubecq
p.120



05.

**Entrepôts du
bassin Vergote**
p.124



06.

Place Schuman
p.128



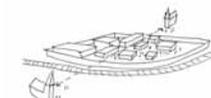
07.

Quai des Matériaux
p.132



08.

**Complexe pénitentiaire
de Haren**
p.136



09.

Neo
p.140



10.

Fontainas
p.144



11.

Masui
p.148



12.

Diversity
p.152



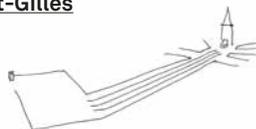
13.

Tour Brunfaut
p.158



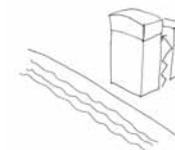
14.

Parvis de Saint-Gilles
p.164



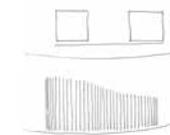
15.

Port Sud
p.170



16.

BNP Paribas Fortis
p.174



17.

Tunnel Maelbeek
p.180



18.

Jonction
p.184



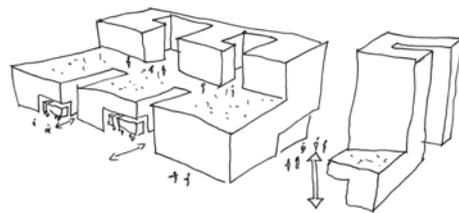
01.

Le terme « incubateur » vient du latin incubare, qui signifie « couvrir ». En ce sens, « Brussels GreenBizz » est un véritable incubateur. Il se trouve juste à côté de l'ancien site industriel de Tour et Taxis et du futur quartier durable de Tivoli. L'incubateur aide les initiateurs de projets environnementaux du secteur privé et du monde académique à développer leurs idées novatrices autour de la construction et de la production écologiques.

Le bMa n'a été impliqué que tardivement dans ce projet. Le bouwmeester a accompagné la procédure d'attribution complexe – qui a dû être répétée jusqu'à trois fois – et a siégé dans le comité d'attribution pour le choix des auteurs de projet. Le projet d'Architectes Associés comprend différents bâtiments, deux rues intérieures fermées à la circulation et une place publique qui fait le lien avec le canal. Ce complexe sera construit en plusieurs phases. En toiture des bâtiments, des jardins ou des panneaux solaires doivent limiter la consommation en énergie, qui sera même totalement nulle dans certains espaces. Au rez-de-chaussée, des ateliers de production permettront à des starters d'élaborer leurs prototypes. L'étage offrira quant à lui de la place pour la recherche et le développement. Entre autres, le Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC) s'y installera.

Ce projet est particulier à plusieurs égards. D'abord, cet incubateur de construction et de production écologique est en soi un exemple de construction durable. Ensuite, GreenBizz donne à nouveau une place à l'économie manufacturière dans la ville. De plus en plus souvent, les besoins en logements et en espaces destinés à l'économie tertiaire (bureaux ou magasins) menacent de repousser les activités industrielles hors de la ville. Le bMa souhaite, au contraire, encourager un mix urbain entre habitat et activités économiques porteuses d'emplois pour les nombreux citoyens en recherche de travail peu qualifié. Enfin, le projet porte une attention particulière à la création d'un espace public de qualité le long du canal. L'ancien axe industriel de la ville – devenu aujourd'hui l'un des grands points noirs de Bruxelles – se voit ainsi offrir un nouvel avenir.

GreenBizz est une initiative de Citydev (anciennement Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale), de Bruxelles Environnement, du CSTC et de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise. Comme ce projet contribue à la création d'emplois peu qualifiés, il est également financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). La première phase de construction de GreenBizz a démarré en 2013.



N° INVENTAIRE

004.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193



fig. A

fig. B



fig. C



fig. D

02.

La durabilité est le nouveau *fuzzword* de l'urbanisme. De plus en plus, l'accent est mis sur une utilisation responsable des matières premières, de l'énergie et de l'eau, ainsi que sur la mobilité et la biodiversité en ville. Aujourd'hui, à Bruxelles également, on planifie un premier quartier durable. Situé le long du canal près de Tour et Taxis, le quartier Tivoli sera construit selon les normes les plus récentes en termes de développement durable.

Citydev, le gestionnaire de projet et propriétaire du site, a demandé au bMa de l'accompagner lors de la définition et de l'attribution du « marché public de travaux ». Il s'agit d'une procédure où les travaux sont attribués à un consortium composé d'un promoteur immobilier et d'un architecte. Le promoteur choisit donc lui-même son architecte. Les pouvoirs publics et le bMa n'ont que peu, voire pas du tout, d'influence dans ce choix. En proposant d'établir une liste indicative d'équipes multidisciplinaires compétentes, le bMa a toutefois tenté de garantir la qualité architecturale du projet. A la suite d'un recours introduit par un concurrent auprès du Conseil d'Etat, la procédure a dû être recommencée et à ce jour, l'adjudicataire n'a toujours pas été désigné.

Le master plan prévoit une structure d'îlots d'habitations avec zones vertes intérieures et intermédiaires. Si ces îlots comptent quatre ou cinq étages, quelques tours délimiteront leur extrémité. Deux rues intérieures découpent la parcelle en quatre parties égales. Dans deux de celles-ci, il est prévu de greffer sur le bâti existant des volumes en U et en I. Par les infrastructures et les installations prévues, le quartier Tivoli est appelé à s'intégrer avec fluidité dans son environnement urbain. Ce quartier résidentiel de 450 habitations passives comprend également de petits jardins privatifs, des commerces, deux crèches et un parc. Le développement durable se traduit ici par une consommation d'énergie réduite, des toitures végétalisées, une gestion intelligente de l'eau et l'utilisation de matériaux de construction à faible impact environnemental. Sur ce même site, Brussels GreenBizz fait la promotion d'activités économiques durables.

Ce genre de procédure pose la question de l'investissement lourd des bureaux d'étude et des promoteurs dans la composition des candidatures et des offres. Plus d'une centaine de bureaux d'étude ont investi ensemble des milliers d'heures de travail. Les cinq équipes sélectionnées ont ensuite consacré des milliers d'heures chacune pour la remise des offres. La rémunération de 10.000 euros par procédure et par équipe paraît bien légère en regard de tout cet investissement. Il y a une réelle nécessité d'améliorer le rapport entre la rémunération et l'énergie investie par les privés au service de tels projets publics, afin de réduire l'amertume résultant de la non-attribution du projet, d'autant plus grande dès lors qu'elle est causée par des recours successifs.

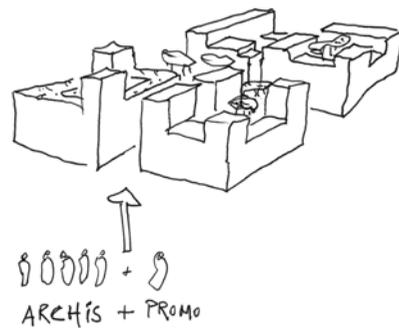
N° INVENTAIRE

011.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193



2. Tivoli

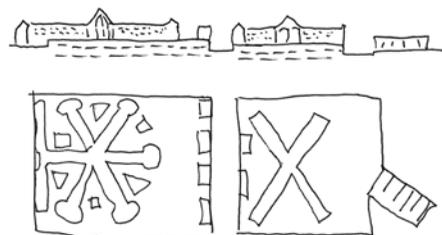


fig. A

fig. A Site en friche proche du canal et de Tour et Taxis.

03.

Les prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael sont surpeuplées et fortement obsolètes. En 2016, elles déménageront dans un nouveau complexe situé à Haren. En conséquence, un espace de près de 10 hectares – soit l'équivalent de 15 terrains de football – va se libérer en ville. Bruxelles prévoit 170.000 nouveaux habitants d'ici 2020. Cette explosion démographique crée une demande importante en habitations et en aménagements de quartiers. La Région de Bruxelles-Capitale aimerait dès lors exploiter les terrains qui se libèrent à Saint-Gilles, Forest et Berkendael. Malgré la pression et la tentation d'une opération immobilière juteuse – l'Etat fédéral, propriétaire des terrains, cherche en effet des fonds pour financer la prison de Haren – le bourgmestre de Saint-Gilles est fermement opposé à l'idée de construire des immeubles de bureaux. Ceux-ci ne feraient qu'augmenter la densité actuelle ainsi que les problèmes de mobilité. Le bourgmestre refuse par ailleurs que l'on construise en hauteur. Pour ne pas totalement abandonner les terrains aux lois du marché privé, la Région bruxelloise, en concertation avec l'Etat fédéral et les communes, souhaite une définition de projet qui jette les bases d'un plan urbanistique. L'étude doit déterminer une manière de désenclaver le site des prisons des quartiers environnants, sans perdre de vue sa valeur patrimoniale. Le bMa a assisté le commanditaire tout au long du processus, de l'élaboration du projet d'étude au choix du lauréat. L'équipe de V+/MSA/IDEA Consult a été désignée en raison de sa méthode innovante « de recherche par le dessin ». Le dessin précis de la situation existante, les simulations des différentes hypothèses – en l'occurrence, quatre – et l'étude de faisabilité de celles-ci, exposent de manière surprenante les nombreuses possibilités et les chances de réussite d'un projet d'habitation sur ce site. Selon le bMa, la méthode d'étude pourrait devenir une source d'inspiration pour les urbanistes et les promoteurs immobiliers.



N° INVENTAIRE

034.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D03

p.196

fig. A

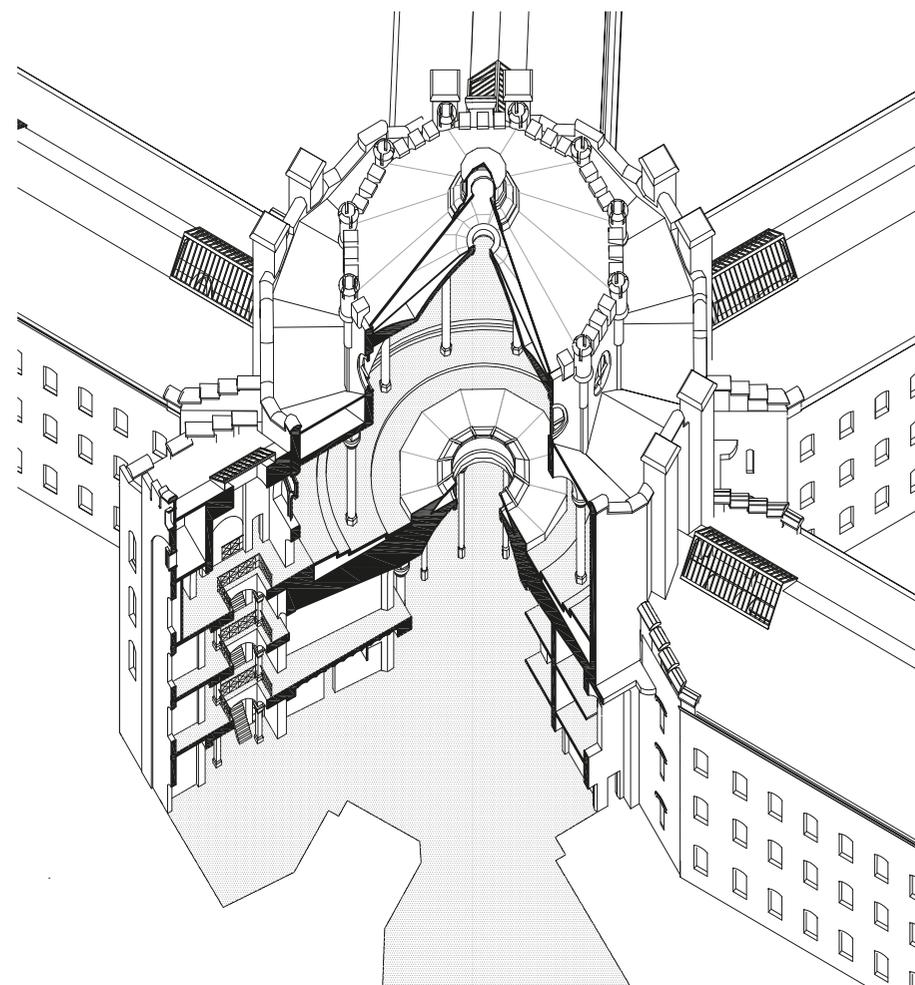


fig. A Hall central de la prison de Saint-Gilles, situation existante.

fig. B

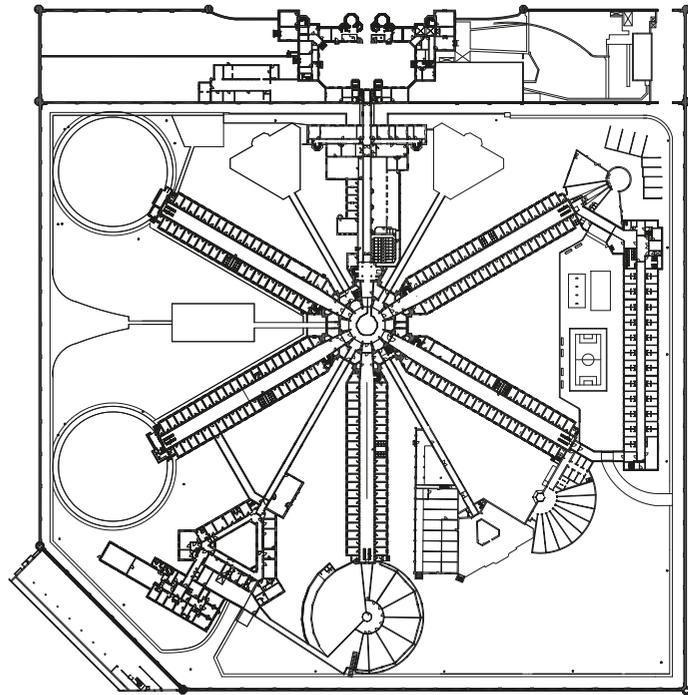


fig. C

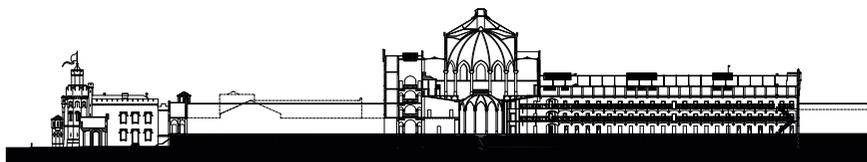


fig. D

fig. B-C Plan et coupe transversale de la prison de Saint-Gilles, situation existante.

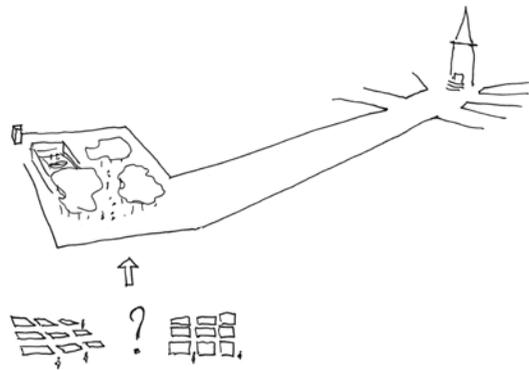
fig. D Habiter dans et autour de la prison. Scénario éventuel pour la reconversion.

04.

Bruxelles recèle un riche patrimoine d'écoles, de piscines et de maisons de maîtres de style Art Nouveau. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller flâner rue du Bailli, place du Châtelain, avenue Brugmann, près des étangs d'Ixelles, place Flagey ou aux abords du Bois de la Cambre. L'Hôtel Aubecq de Victor Horta, ouvrage typique de l'Art Nouveau, a été démoli en 1950, en pleine bruxellisation. Depuis 2009, la façade est stockée dans un hangar. Ses différents éléments ont été assemblés pour être présentés dans le cadre d'une exposition du Service des Monuments et Sites en 2011.

L'idée a germé de créer un Centre Régional d'Interprétation de l'architecture Art Nouveau, sur la place Marie Janson, dans le prolongement du Parvis de Saint-Gilles. La façade de Horta doit y être reconstituée et remise en valeur. Le bMa a contribué à la définition du marché public et a donné un avis lors de l'attribution de l'étude du projet et du programme. C'est l'équipe internationale et multidisciplinaire Karbon, Véronique van Cutsem, IDEA Consult et Martinez Lapena-Torres qui a été désignée lauréate.

Aujourd'hui, la place Janson est une sorte de vague assemblage d'éléments paysagers et urbains. L'équipe souhaite accentuer sa valeur paysagère en tant que maillon d'un système de parcs. Elle prévoit par exemple un plan incliné se fondant dans un paysage vert. Les patios, qui créent des liens visuels entre les abords et le Centre d'Interprétation, génèrent un jeu de lumière particulier. La façade sera exposée horizontalement. Selon les concepteurs, c'est la meilleure manière de la mettre en valeur, en l'extrayant de manière radicale de son contexte initial. Cette présentation de la façade à l'horizontale évoque par ailleurs la démolition du bâtiment Art Nouveau. Un parking souterrain est également prévu – une exigence de la commune étant donné que les places de parking en surface, sur le Parvis de Saint-Gilles, sont appelées à disparaître. Les activités existantes, le marché et les événements en plein air comme La Fête de la Musique, peuvent être maintenus sans problème sur la place et dans le parc. Ce lieu, au-delà de rendre hommage au patrimoine Art Nouveau, devient également un lieu de rencontre où différentes activités peuvent se dérouler côte à côte, en toute liberté.



N° INVENTAIRE
037.

CARTE INVENTAIRE
Inv. D03

p.196

fig. A Eléments sauvegardés de la façade.

4. Hôtel Aubecq



fig. A



fig. B-D

fig. E

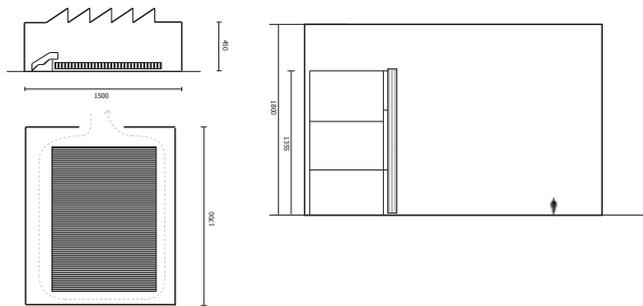


fig. B-F Exposition à l'horizontale de la façade lors de « Bruxelles 2005 – Vivre l'Art Nouveau ».

fig. E Étude: présentation à l'horizontale ou verticale de la façade à l'intérieur ?

fig. F

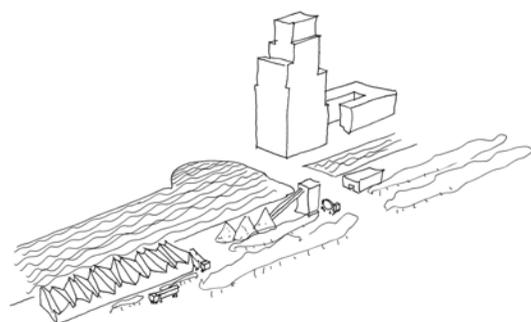


05.

La construction de la tour Up-site – aussi appelée tour Atenor – à proximité du bassin Vergote n'a pas laissé Bruxelles indifférente. Le prix des appartements y est en effet sensiblement supérieur à ce que peuvent en moyenne se permettre les habitants du quartier. L'image trendy des lieux génère une importante pression immobilière sur la zone du canal et sur les quartiers avoisinants. La nouvelle tour d'habitation donne sur les entrepôts portuaires désaffectés de l'autre rive du bassin Vergote. Ce site est en attente d'une réaffectation. Le potentiel économique du bassin et la construction de la tour d'habitation ont ravivé le débat sur la pertinence de la présence et de l'extension du port et des industries à proximité du centre-ville. Dans un environnement historique et industriel, comment faire coexister l'habitat et les nouvelles économies urbaines ?

Le bMa considère que le canal a lentement perdu son identité comme infrastructure importante de la ville et est partisan du renforcement des entreprises autour du canal. Les très nombreuses initiatives qui se sont déroulées ces dernières années ont démontré les possibilités du canal comme élément paysager déterminant, du plan directeur canal de l'urbaniste français Chemetoff au récent appel à idées « Kanal Playground ». Le canal devient un maillon d'un nouveau modèle de transport durable, où la distribution via la navigation fluviale pourrait soulager le fret routier.

Le Port de Bruxelles partage cette vision et veut donner à cette zone un nouvel élan. Un comité d'avis composé de représentants du Port et du bMa a attribué la mission de redéveloppement du site à l'équipe composée de TETRA, Studieburo Mouton, Henk Pijpaert Engineering et LandinZicht/ARA. Leur projet entend mettre à disposition un emplacement fixe pour les entreprises de matériaux de construction présentes sur les quais, regroupées en un « village de la construction ». Les concepteurs prévoient de démolir les anciens hangars entre les deux centrales à béton, et de créer deux nouveaux volumes sous une structure de toit plié, qui apporterait à l'ensemble un aspect industriel. La gigantesque toiture abrite une halle couverte, des passages ouverts et un espace de stockage fermé. Les passages relient le canal et les quartiers situés à l'arrière, parmi lesquels le nouveau quartier durable Tivoli, encore à construire. Ce projet délivre un message clair à l'intention des futurs développeurs : le port doit rester un pilier de l'économie urbaine. La préférence va donc à d'autres secteurs que le tertiaire, déjà surreprésenté à Bruxelles. Par la même occasion, la capitale se verra ainsi en mesure de proposer un grand nombre d'emplois non qualifiés.



N° INVENTAIRE

049.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193

fig. A Le bassin Vergote du point de vue de la place des Armateurs.

5. Entrepôts du bassin Vergote



fig. A

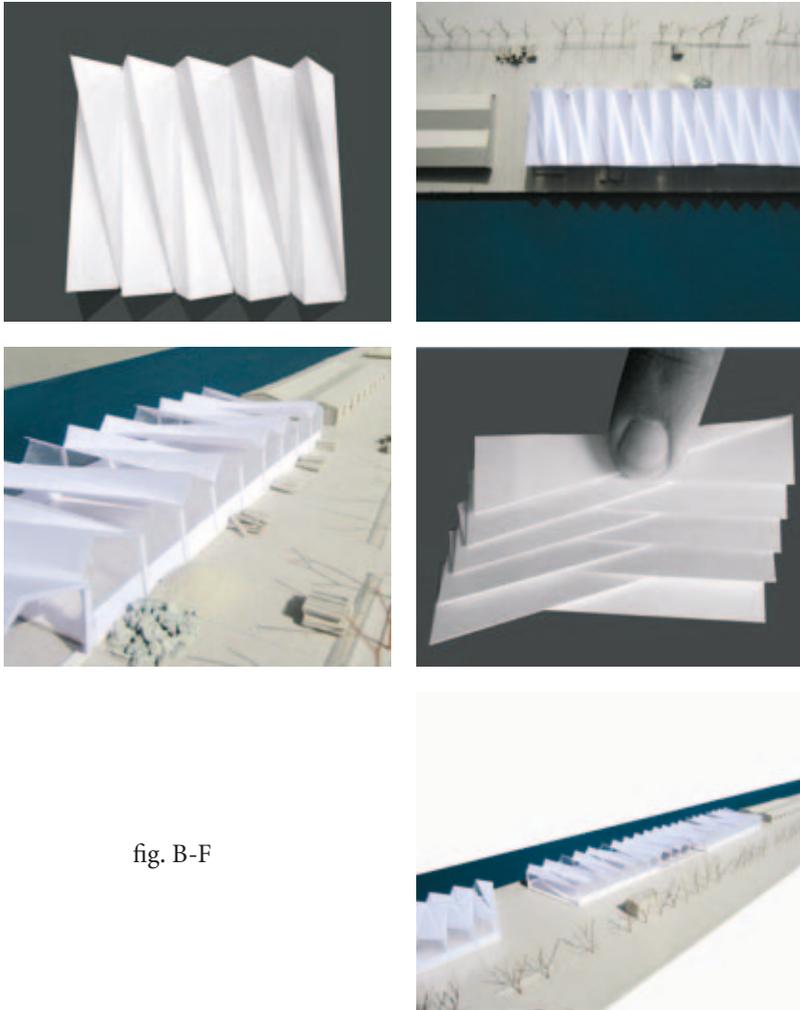


fig. B-F



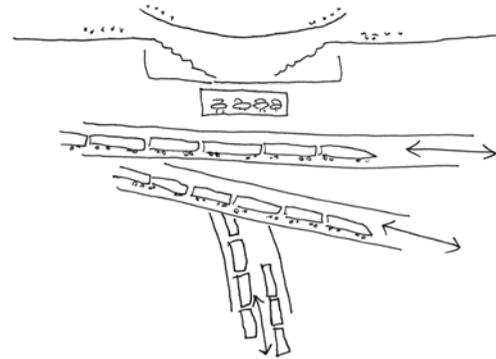
fig. G-J

06.

En novembre 2009, Beliris accompagné par l'Union internationale des Architectes a décidé d'organiser un concours pour le réaménagement de la place Schuman et de ses abords. Actuellement, le rond-point supporte une circulation routière infernale. La mission consistait à y développer un carrefour de mobilité intermodal, à la fois espace de rencontre central et symbole de la présence de l'Europe à Bruxelles. Un lieu qui, au-delà d'une harmonisation professionnelle des flux de trafic, prévoirait de l'espace pour des activités rassemblant une multitude d'utilisateurs, tant Bruxellois qu'Européens : un *space of flows*.

Beliris agit comme intermédiaire entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale pour les grands travaux d'infrastructure. Etant donné le grand nombre d'intervenants urbains et de groupes d'intérêts aux priorités souvent contradictoires – SNCB, STIB, chauffeurs de taxis et leurs clients, cyclistes, riverains, pouvoirs publics à différents niveaux – et l'approche plutôt technico-juridique de Beliris, l'élaboration du programme du concours a pris un certain temps. Il s'est traduit par un imposant cahier des charges. Au final, un jury composé d'experts internationaux, de représentants de la Ville de Bruxelles, du Conseil de l'Europe, de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Etat fédéral et du bMa a choisi le projet de Xaveer De Geyter, Michel Desvigne, Ney & Partners et Tritel.

Ce projet prévoit de faire quasi totalement disparaître le trafic automobile du rond-point. Au centre se trouvera un point de rencontre, amphithéâtre destiné aux activités en plein air. Les illustrations proposées par les architectes éveillent en tout cas l'imagination. On y voit un parlement du peuple, un cinéma à ciel ouvert, une tribune, une exposition d'art contemporain, un festival, un concert de piano... L'amphithéâtre circulaire donne par ailleurs accès aux différentes infrastructures de transport sous le rond-point. Métro et train se connectent efficacement sur plusieurs niveaux souterrains. La nouvelle structure accueillera également un point-vélo, un parking à vélos et une station de taxi. Au niveau de la rue, les arrêts de bus seront concentrés de part et d'autre de la place Schuman.



N° INVENTAIRE

063.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D02

p.195

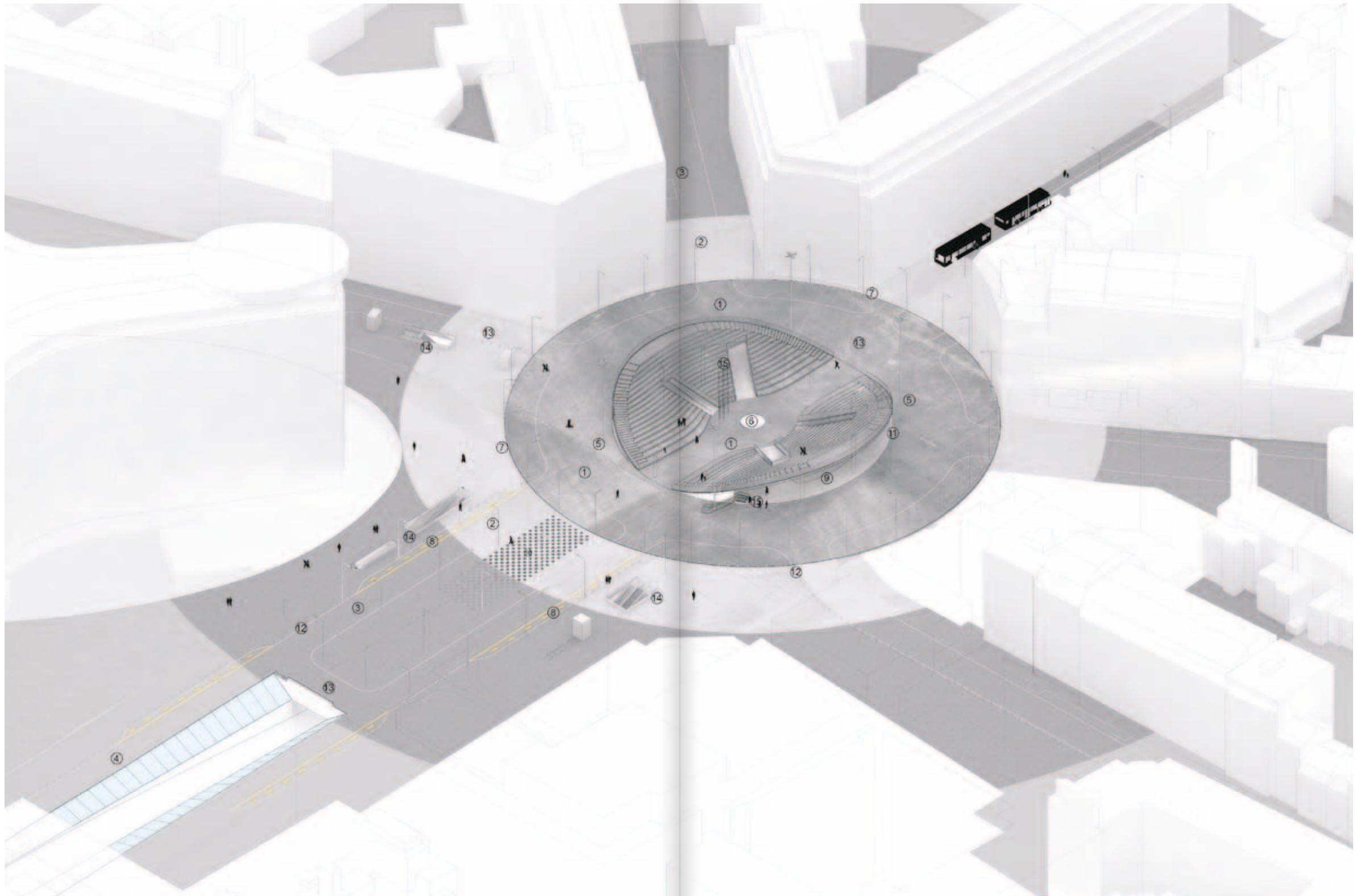
fig. A Point de rencontre central au cœur de l'Europe.

fig. B La place est libérée du trafic et accueille un amphithéâtre pour des activités en plein air.

fig. A



fig. B



07.

Bruxelles Environnement (anciennement l'IBGE) a invité l'architecte paysagiste Michel Desvigne à concevoir un master plan paysager pour le site de Tour et Taxis. L'un des défis était d'inverser le rapport entre terrain bâti et non bâti. L'espace public non bâti ne peut pas simplement être le négatif de l'espace bâti. Le plan de Desvigne va beaucoup plus loin que le seul périmètre de Tour et Taxis. La zone du canal et le bassin Béco sont également intégrés dans le projet paysager. Pour le réaménagement du quai des Matériaux près du bassin Béco, Beliris et Bruxelles Environnement ont lancé un marché public. Le bMa les a assistés. Cette petite portion de la zone du canal peut concrétiser la vision paysagiste de Desvigne et servir ensuite de modèle pour la suite des aménagements.

Les entreprises de matériaux de construction – qui ont valu son nom au quai – sont appelées à déménager leur activités dans le futur « village de la construction », le long du bassin Vergote. Vu que le quai des Matériaux fait partie de la zone protégée autour de Tour et Taxis, la question est évidemment de savoir ce qui va rester et ce qui va disparaître. Par leur histoire, les lieux offrent de nombreuses possibilités. Les vestiges du passé industriel peuvent être rendus lisibles dans un espace public pratique et fonctionnel avec des lieux récréatifs. Quelques bâtiments portuaires existants sont conservés et réaffectés.

La vision paysagiste appliquée au quai des Matériaux se prolonge sur l'autre rive du canal, à savoir juste en face, le quai des Péniches. Celui-ci a récemment été réaménagé de manière à accueillir diverses activités urbaines – comme Bruxelles les Bains. Cette partie de la zone du canal est déjà un point de convergence entre les activités portuaires, récréatives, culturelles et de loisirs. Les deux côtés du canal – le quai des Matériaux et le quai des Péniches – vont se développer pour devenir un lieu de rassemblement pour riches et pauvres, jeunes et vieux, et pour diverses cultures et communautés. Le paysage des quais aura un rayonnement local et régional.

Le quai des Matériaux, qui est la propriété du Port de Bruxelles, est cédé à Bruxelles Environnement et relève de Beliris en matière de maîtrise d'ouvrage. La complexité de cette situation ne simplifie pas la gestion du projet. Celui-ci est encore loin d'être abouti, mais Bruxelles Environnement a d'ores et déjà aménagé une pelouse sur un lopin de terre et ouvert un hangar pour les activités culturelles. L'avenir révélera dans quelle mesure le partenaire privé, à savoir le promoteur immobilier de Tour et Taxis, se sent concerné par cette nouvelle vision de l'espace urbain.



N° INVENTAIRE

071.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193



fig. A

fig. B



fig. C

fig. B Vision développée par Arter et Juurlink[+]Geluk.

fig. C Vision développée par ADR Architecten, Georges Descombes, Technum et MSA.

fig. D

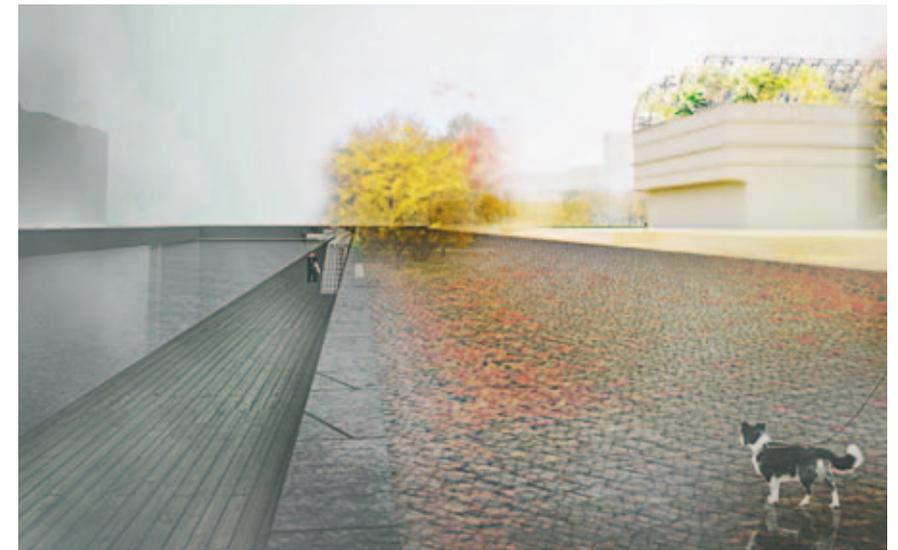


fig. E

fig. D Vision développée par Bureau Greisch et Latz + Partner.

fig. E Vision développée par WEST8, noAarchitecten, JES et Grontmij.

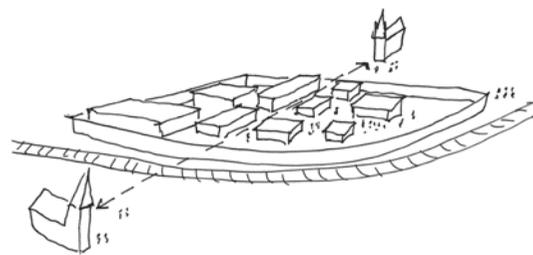
08.

Le nouveau complexe pénitentiaire de Haren est appelé à remplacer les prisons de Saint-Gilles, Forest et Berkendael. Il accueillera au total 1.190 détenus. Ce centre carcéral propose une alternative au modèle de surveillance panoptique – où les détenus sont en permanence tenus à l’œil – et au modèle Ducpétiaux, qui isole individuellement les prisonniers. Le nouveau complexe est basé sur le concept d’une « infrastructure pénitentiaire à visage humain », dans l’esprit de la nouvelle Loi de principes de 2005. La prison de Haren forme ainsi un village avec des fonctions résidentielles, des infrastructures collectives destinées à différents groupes cibles, des locaux de formation et des ateliers.

La prison sera réalisée via un contrat DBFM (Design, Build, Finance, Maintain). Des entrepreneurs privés prennent donc en charge la conception, la construction, le volet financier et l’entretien de la prison. La Régie des Bâtiments intervient comme maître d’ouvrage et, pendant 25 ans, s’acquitte d’une indemnité de mise à disposition. Au terme de cette période, le bâtiment deviendra la propriété de l’Etat belge.

Après un workshop où le Ministère de la Justice a invité différents représentants académiques, experts indépendants, le bMa et le Vlaams Bouwmeester, l’Etat fédéral a lancé un marché public de travaux pour les promoteurs. Le cahier des charges reprenait les conditions architecturales essentielles du projet et insistait sur l’importance de l’intégration de la prison dans son environnement. Cette dernière exigence résultait d’une recommandation des Régions bruxelloise et flamande, de la Ville de Bruxelles, de la commune de Machelen, du comité de quartier et de la police. Ces mêmes parties sont par ailleurs représentées au comité d’accompagnement qui continuera à assurer le suivi du projet dans les phases ultérieures. Sur ces bases, une procédure négociée a été menée avec les candidats retenus, ce qui pouvait paraître impossible pour un marché de cette ampleur.

Cafasso Consortium, qui a été désigné comme développeur du projet, associe la détention à la réhabilitation et à la réintégration. A première vue, les plans et les visuels font penser à une simple extension du village. Seul le mur d’enceinte rappelle qu’il s’agit d’une prison. Ce complexe pénitentiaire est donc une sorte de village dans le village. Les habitants de Haren ne sont pas enthousiastes à l’idée d’accueillir cette « méga-prison ». Depuis plusieurs années, ils subissent divers grands projets d’infrastructure et, avec la construction de la prison, voient disparaître une zone naturelle et un chemin de promenade menant à Diegem.



N° INVENTAIRE

084.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D02

p.194

8. Complexe pénitentiaire de Haren

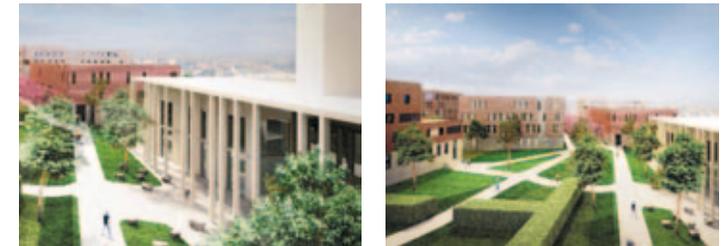


fig. A-F



fig. A-F Village-prison avec fonctions résidentielles et équipements communautaires.

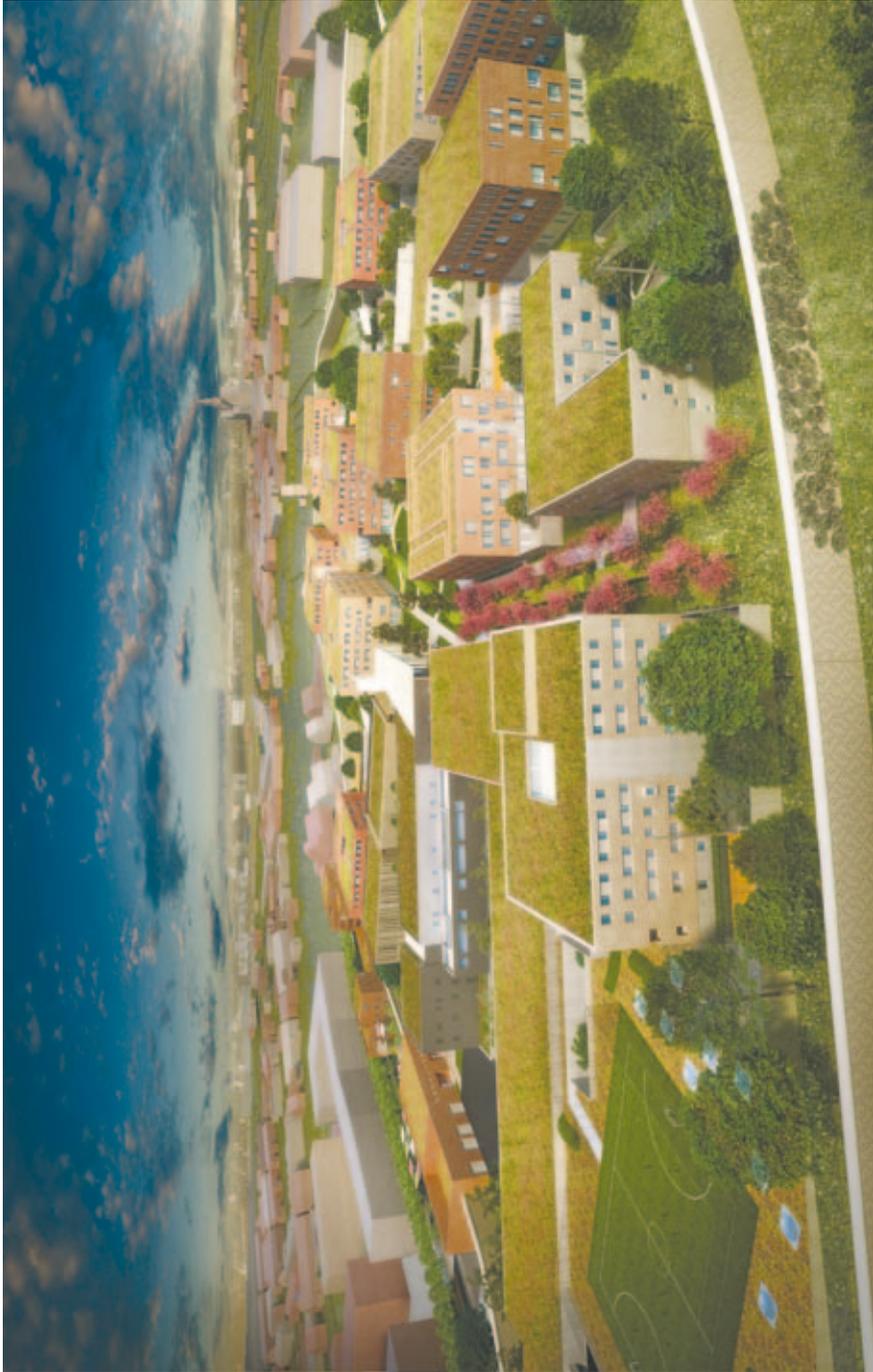


fig. G Village ceinturé dans un village.

fig. G



fig. H Attention portée à l'intégration dans l'environnement.

fig. H

09.

« Bruxelles donne rendez-vous au monde », « Mall of Europe », « pôle d'activités commerciales et de loisirs de classe mondiale » : le marketing autour du projet Neo prend parfois des allures mégalomanes. Neo est appelé à redynamiser le plateau du Heysel et à devenir le plus grand centre commercial d'Europe. En plus d'un hypercomplexe commercial, des logements, des bâtiments administratifs, de l'horeca, un hôtel et éventuellement un parc d'attraction couvert, un cinéma, un musée et un centre de conférences y seront construits. Le projet est en partie financé par des fonds publics.

Pour un projet de cette ampleur, un processus exceptionnel devait être mis en place, rassemblant tous les acteurs concernés, dans un même engagement de respect des conditions inhérentes à de telles procédures. Dans un premier temps, un concours international anonyme a été organisé pour désigner l'urbaniste en chef du plateau du Heysel. C'est dans ce cadre que le bureau néerlandais KCAP a été choisi pour développer le masterplan de l'ensemble et établir le cahier des charges technique pour la procédure suivante. Celle-ci se développa sous la forme d'un dialogue compétitif, nouvelle forme de procédure préconisée par l'Europe, et qui offrira, à l'expérience, de nombreuses conditions positives de travail en vue de l'attribution du marché de promotion au consortium d'architectes, bureaux d'étude et financiers qui présente le projet répondant au mieux aux critères de qualité définis dans le cahier des charges et le masterplan. Autre garantie de contrôle de la qualité: le comité d'avis et les comités de suivi des différentes étapes de développement du masterplan ainsi que du dialogue compétitif étaient composés de nombreuses personnalités politiques, représentants des administrations concernées, représentants des cabinets, ainsi que des experts nationaux et internationaux, qui tous se sont engagés à respecter les règles d'un processus qui au final aura duré quatre ans. Le projet repose sur six piliers importants : un bâti compact autour d'une place centrale, le renforcement des maillages vert et bleu, l'optimisation du trafic cycliste et piéton, les transports publics, l'accessibilité aux voitures et la synergie entre les différents programmes. Le maillage vert actuellement formé par les jardins royaux, le parc de Laeken et la zone du canal est renforcé par la création d'un parc de sports et détente, doté de bassins d'infiltration. Le projet envisage également des modalités de transport durables. Les lignes de tram sont prolongées et reliées entre elles pour former une boucle, la station de métro est agrandie et les bus De Lijn sont intégrés afin d'optimiser l'accessibilité depuis et vers l'aéroport, le Centre et l'hinterland de Bruxelles. Les parkings extérieurs actuels sont intégrés sous les bâtiments, dégagant ainsi davantage d'espace vert. Les fonctions commerciales et récréatives sont combinées à l'habitat et aux espaces de travail. Il en résulte un mélange de magasins réunis en rangées, de larges boulevards de promenade et de tours d'habitation et de bureaux. Un équilibre se crée entre le développement d'un quartier et un centre commercial.

N° INVENTAIRE

090.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.192



fig. A Centre commercial, habitations, bureaux, horeca, cinéma, musée et centre de conférence sur le plateau du Heysel.



fig. A



fig. B



fig. C

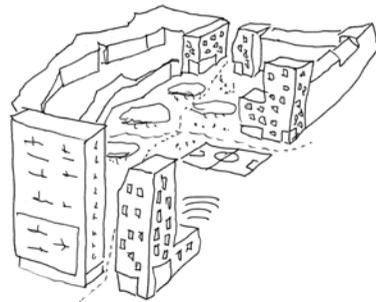
10.

Au centre de Bruxelles, entre la place Fontainas et la rue Van Artevelde, se trouve l'« îlot Fontainas » : un poumon vert au cœur du quartier densément peuplé de la place Anneessens. Durant les années 1990, dans le cadre d'un contrat de quartier, ce site a été aménagé en parc dans l'attente de son affectation définitive. La délimitation du parc par les façades mitoyennes des arrières de bâtiments souligne son statut d'espace en devenir.

Son réaménagement s'inscrit dans le cadre du nouveau contrat de quartier durable « Jardin aux Fleurs 2011-2015 ». Le quartier est confronté aux phénomènes typiques des grandes villes – taux de chômage élevé, faible niveau de formation, beaucoup de jeunes adultes et de familles nombreuses, manque d'infrastructures de proximité, habitat très densifié, immeubles vides et à l'abandon, et un espace public de piètre qualité. Par sa position centrale entre la Gare du Midi, le quartier Dansaert et le centre touristique, le quartier Fontainas constitue cependant un lieu stratégique. Un marché de services d'architecture et des ateliers participatifs ont tenté d'apporter une réponse aux différents défis. Le programme, élaboré par la Ville, prévoit des logements, une salle de sport partiellement enterrée, une crèche et un établissement horeca dans le nouveau parc. Le bMa a essentiellement joué un rôle de conseiller dans la procédure et dans le choix des auteurs de projet.

Dans le projet des lauréats – B612associates en collaboration avec le bureau d'architectes paysagistes français OLM –, l'espace de détente est aménagé comme l'élément structurant de l'îlot. Par l'implantation équilibrée des volumes construits, les murs aveugles acquièrent une nouvelle façade. Rue Van Artevelde, la Ville a démoli un immeuble en ruine. L'ouverture de l'îlot confère un accès supplémentaire au parc, flanqué par deux des quatre nouvelles constructions. Les fonctions publiques situées au rez-de-chaussée des bâtiments sont en interaction avec les espaces extérieurs adjacents, tandis que les habitations situées aux étages renforcent le contrôle social.

Le projet pose la question du rapport entre les espaces publics et les architectures qui l'en-tourent, dans le sens d'une inversion des rôles, à savoir: comment l'espace vide détermine-t-il les constructions et comment génère-t-il leurs formes et conditions d'utilisation ? Question d'ordre ouvert ou d'ordre fermé dans la fabrication de la ville. Question d'accessibilité libre aux espaces publics, 24h sur 24h. Question d'engagement politique dans l'accompagnement d'un tel projet afin de le rendre appropriable par les habitants. L'association des trois programmes (espaces publics, équipements et logements) dans une même mission visait à relever le défi de cette complexité urbaine. Le développement du projet dira dans quelle mesure le pari pourra être gagné.



N° INVENTAIRE

100.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193

fig. A Habitations, salle de sport souterraine, crèche et espace horeca dans un nouveau parc.

144

10. Fontainas



fig. A

p.146-147

fig. B L'ancien espace résiduel est devenu un lieu de passage aisé stratégique.

fig. C Les habitations forment des balises : les nouveaux volumes offrent de nouvelles façades avant aux murs aveugles.

145

fig. B

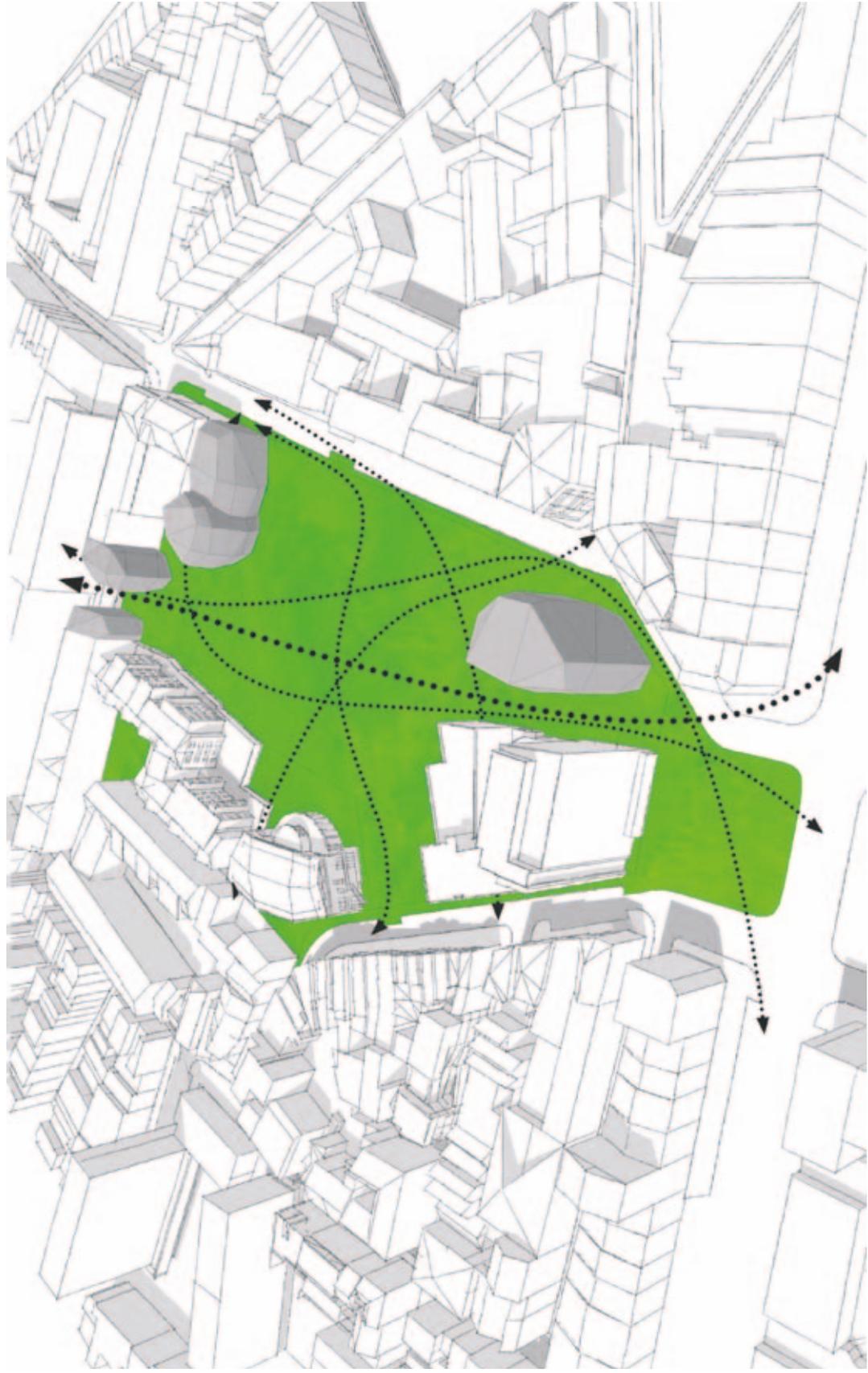
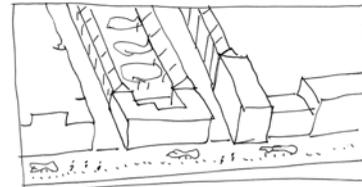


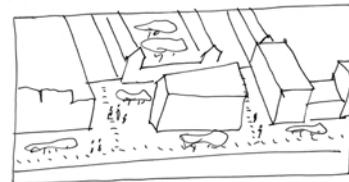
fig. C

11.

Si la Senne traversait autrefois Bruxelles, la ville a aujourd'hui perdu sa relation avec le cours d'eau. Dans le quartier Masui, au Nord de Bruxelles, la Senne a également été voûtée. Sur des vues aériennes, on distingue clairement l'ancien tracé de la rivière, marqué par une bande entre des murs aveugles, envahie de végétations. Sur les terrains en friche, une promenade verte est aménagée dans le cadre du contrat de quartier « Masui 2010-2014 ». Des plaines de jeu, des potagers et des petites places apparaissent çà et là dans l'ancien lit de la rivière. Le parc de la Senne est appelé à donner de l'oxygène au quartier Masui, où le taux de chômage est élevé, la population, très dense, et l'habitat, médiocre. Un marché d'architecture a été lancé pour construire une maison de quartier et des logements à la tête d'un îlot situé à l'angle de la rue de l'Éclusier Cogge et de l'actuel petit parc de la Reine, qui fera partie du parc de la Senne. Parmi les projets déposés, deux avaient été retenus par le comité d'avis, proposant chacun des solutions très différentes. Le premier refermait l'îlot de manière traditionnelle, tandis que le second l'ouvrait en direction du parc de la Senne. Le débat s'est concentré sur la question de l'ordre fermé ou ouvert, cette dernière solution étant plus innovante pour la ville. Au final, le projet de l'Atelier Gigogne, Vers.A, MK Engineering et Matriche a été choisi parce qu'il s'intégrait le mieux au tissu existant. Le comité d'avis a opté pour un volume discret aux lignes épurées, de la même hauteur que les immeubles adjacents. Du côté où le contrat de quartier prévoit des potagers, le bâtiment ne compte que deux étages. La toiture de cette partie du bâtiment sera végétalisée, et des panneaux solaires seront installés sur le toit du volume plus élevé. Au cœur du quartier Masui, quatre grands logements et trois logements de transit seront construits et combinés à une maison de jeunes, occupant le rez-de-chaussée. Les grands appartements situés aux étages seront mis à la disposition de familles ayant des difficultés à se loger dans le quartier. Entre les logements et la maison des jeunes, un étage de studios est prévu pour héberger temporairement des jeunes à la recherche d'un toit. Au centre du bâtiment se trouve un patio qui prolonge le parc à l'intérieur de l'îlot et apporte de la clarté supplémentaire. Le patio, le hall d'entrée de la maison de jeunes et une mezzanine forment ensemble le cœur du bâtiment. Selon le calendrier prévu, le chantier doit commencer fin 2014 pour se terminer début 2017.



OU ?



N° INVENTAIRE

103.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p.193



fig. A

fig. B



fig. C

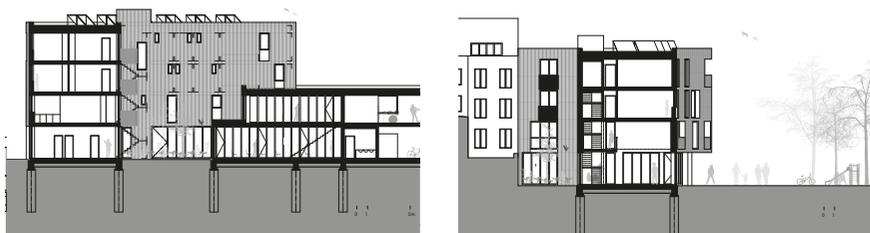


fig. B-C Proposition retenue d'Atelier Gigogne, Vers.a, MK Engineering et Matriche : l'intégration dans le tissu urbain est privilégiée.

fig. D



fig. E

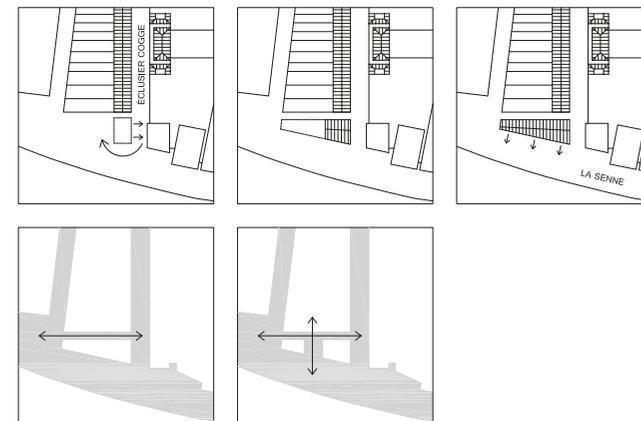
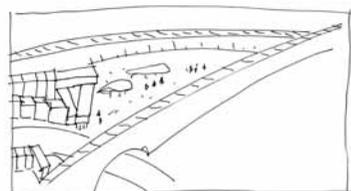


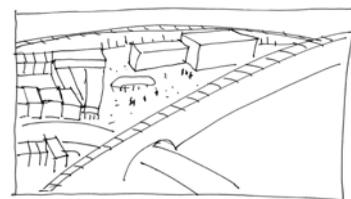
fig. D-E Proposition non retenue de l'Atelier De Visscher & Vincentelli. L'îlot s'ouvre vers le parc de la Senne.

12.

A Forest, derrière le centre d'art contemporain Wiels, se trouve un terrain industriel de 6.000 mètres carrés pollué, coincé entre deux voies de chemin de fer. Sa reconversion en un programme diversifié et étendu d'activités locales et supra-locales – « Diversity » – est le projet clé du contrat de quartier durable « Primeurs-Pont de Luttre » qui a débuté en 2009. Ce projet comprend une crèche, un centre de jour pour seniors, un restaurant pédagogique, une conciergerie, un espace jeunesse, des plaines de jeu et des potagers. A moyen terme, une école néerlandophone pourrait également s'y installer. A moyen terme, ces diverses fonctions sont appelées à transformer ce « terrain vague » en un lieu de rencontre et de diversité. Dans le cadre d'un contrat de quartier, les opérations doivent être bouclées en six ans. C'est pourquoi le bouwmeester a proposé de regrouper la vision urbanistique et la vision architecturale, en un seul marché public. Cela a permis d'accélérer l'élaboration du masterplan et la définition du programme qui devait prévoir différents scénarios avec ou sans la future école. Diversity est le premier projet de la région dans lequel plusieurs équipes d'architectes, paysagistes et urbanistes, via un marché public, élaborent simultanément un masterplan, des architectures et l'espace public qui les soutient. Le gain de temps est précieux. Le projet primé, signé V+ et MSA & Co., prévoit un espace triangulaire avec un grand jardin intérieur situé au niveau le plus haut du talus existant. Les enfants ont une vue sur les trains qui entrent et sortent de Bruxelles. La crèche sépare le chemin de fer du centre de jour pour seniors. Entre le pont et le nouveau bâtiment se trouve la terrasse du restaurant, près d'un vaste espace vert public. Des emplacements de parking sont prévus, cachés à l'arrière du bâtiment. A l'angle opposé, le long du chemin de fer, la maison de jeunes dispose de sa propre terrasse côté rue. Ces repères, situés de part et d'autre d'un important axe de pénétration allant jusqu'au cœur de la capitale, font office de porte de la ville. Le projet est particulier parce qu'il est le fruit d'une approche participative intense et d'un dialogue permanent entre les concepteurs, la Commune, la Région et les acteurs du quartier. Il est cofinancé par le programme FEDER, le Fonds Européen de Développement Régional. Quatre ans après le lancement de la procédure, la Communauté flamande a confirmé l'arrivée d'une école néerlandophone tandis que les travaux ont débuté pour les programmes prévus dans le cadre du contrat de quartier.



ou ?



N° INVENTAIRE

113.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D03

p.196

fig. A-B Le volume de construction maintient l'espace public entre deux voies de chemin de fer.

12. Diversity

fig. A

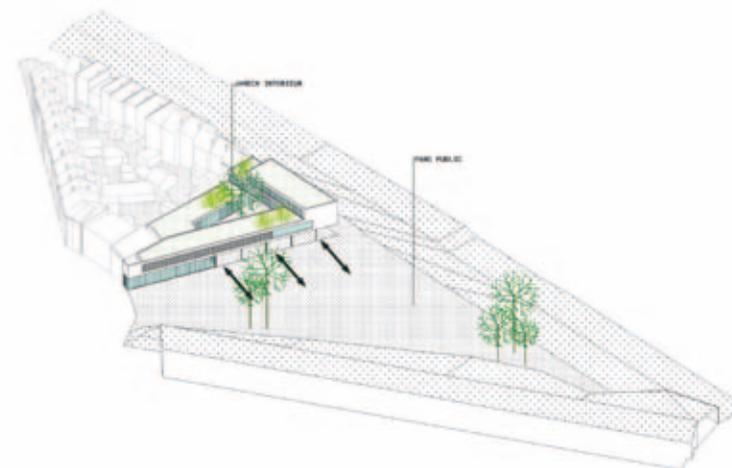


fig. B



fig. C

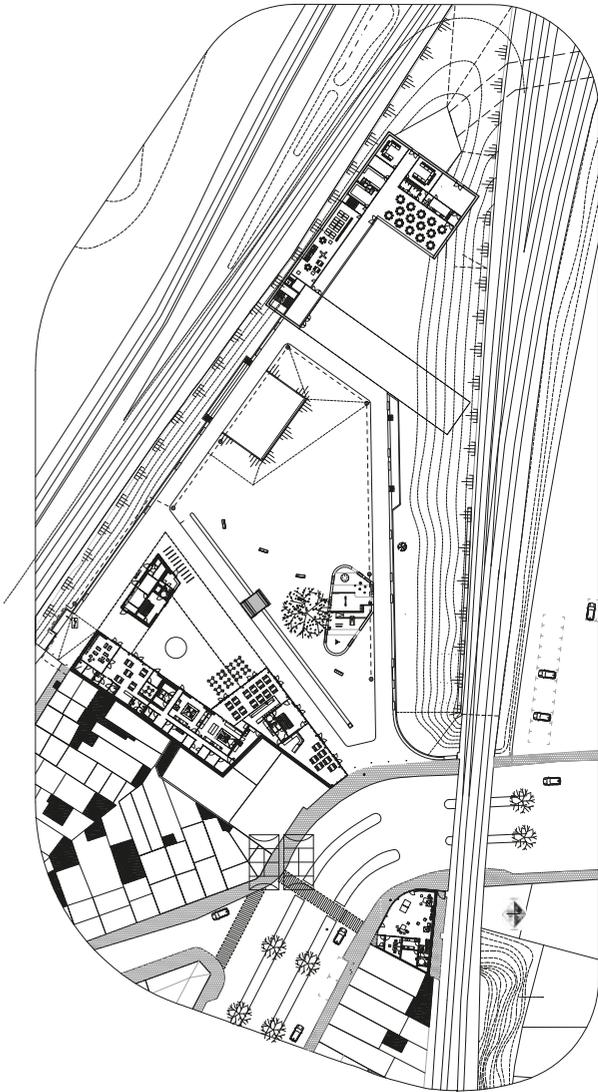


fig. D



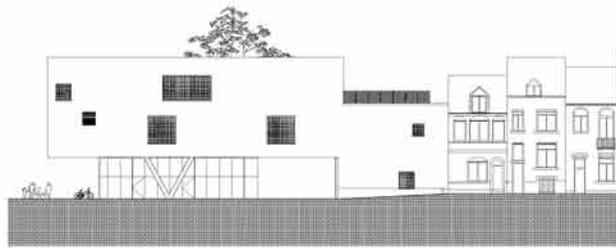


fig. E

ELEVATION OUEST

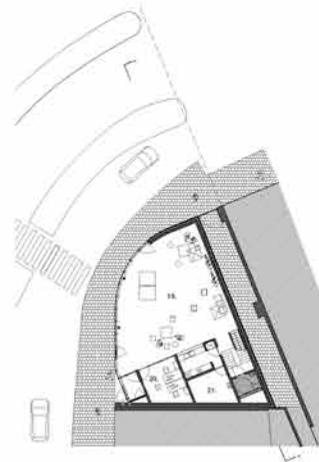


fig. F

10. MAISON EN BRÈVE, SALLE D'ACTIVITÉS
 20. BUREAU
 21. RÉSERVE

PLAN RD

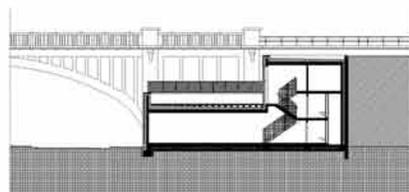


fig. G

COUPE AA

fig. E Façade ouest du bâtiment principal.

fig. F-G Plan et coupe transversale de la maison des jeunes, le long du pont surplombant les voies ferrées. 156

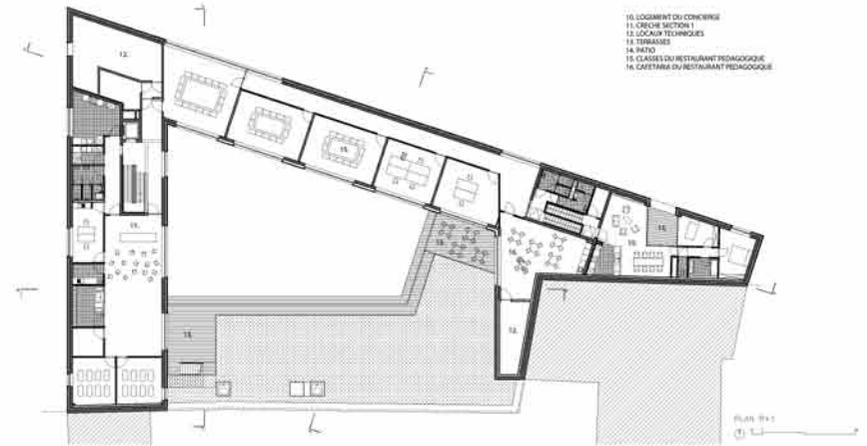


fig. H

10. LOGEMENT DU CONCOURS
 11. LOUPE SECTION 1
 12. LOUPE TECHNIQUES
 13. TERRASSE
 14. PAVIL
 15. CLASSES DU RESTAURANT PÉDAGOGIQUE
 16. CANTINE DU RESTAURANT PÉDAGOGIQUE

PLAN +1

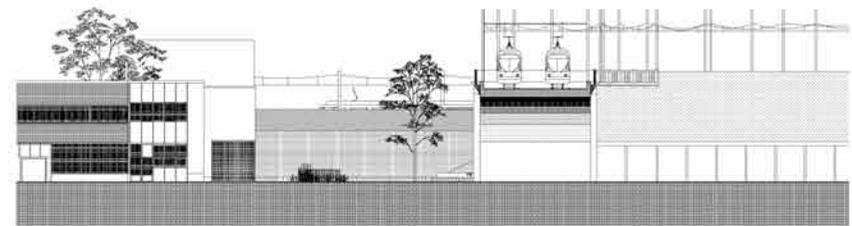


fig. I

ELEVATION EST

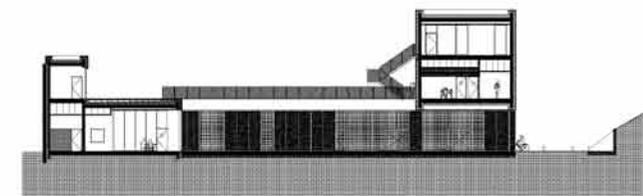


fig. J

COUPE BB

fig. H-J Plan du bâtiment principal, niveau +1, façade nord et coupe transversale.

13.

En France, les architectes sont à pied d'œuvre depuis une décennie pour rajeunir les HLM des années 1960 et 1970. Ces tours, qui ont à l'époque rapidement pallié un important déficit de logements, étaient hélas de piètre qualité. Lorsque l'on démolit d'anciens logements sociaux pour les reconstruire, on est évidemment confronté à la difficile tâche de reloger les familles. Partant du constat de l'impact profond de ce processus sur les locataires, les architectes français Lacaton et Vassal ont cherché des méthodes abordables, susceptibles d'améliorer le confort des habitants sans qu'ils soient contraints de déménager. En adoptant une logique d'ajout et de transformation, ils ont développé au fil des ans différentes stratégies permettant d'adapter les tours d'habitation aux normes techniques et aux exigences actuelles en matière de qualité d'habitat.

Le choix du bureau Lacaton et Vassal, en collaboration avec Frédéric Druot, s'est donc imposé comme une évidence pour l'élaboration de l'étude visant à déterminer s'il fallait rénover ou démolir la tour Brunfaut à Molenbeek-Saint-Jean. Cette tour proche de la porte de Ninove a été conçue en 1964 par Maxime Brunfaut dans un style moderniste, avec une structure en acier et des façades de verre et de fibrociment. Ses larges baies laissent entrer beaucoup de lumière et ses habitants bénéficient de belles vues sur le canal tout proche. Elancée, la tour Brunfaut souffre malheureusement de l'obsolescence avancée de son enveloppe extérieure et de ses installations techniques. En outre, les espaces d'habitation – 97 appartements accueillant quelque 250 personnes, répartis sur 16 étages – sont trop petits. Une rénovation en profondeur s'impose donc.

Dans leur étude de définition, les architectes ont exploré différentes hypothèses de modernisation et de revalorisation du bâtiment n'obligeant pas les habitants à déménager pendant ce processus. De petits et de grands volumes sont greffés au bâtiment existant, pour créer plus d'espaces de vie. La tour conservera cependant ses proportions élégantes et son gabarit. Différentes possibilités ont été étudiées pour chaque étage, dans un grand souci du détail, et ont été rassemblées en quatre scénarios exploitables. L'intention est d'impliquer et d'accompagner les habitants dans l'ensemble du processus.

Sur base de l'étude de définition, une nouvelle procédure a été lancée pour désigner l'équipe qui effectuera les transformations. Pour le maître d'ouvrage, les logements doivent être agrandis – sans que leur nombre ne change – et répondre aux nouvelles exigences techniques. Par ailleurs, cette tour doit rester un repère dans le paysage et dans l'histoire des grands immeubles à Bruxelles. Plusieurs équipes internationales se sont penchées sur la complexité de cette situation urbanistique, architecturale, technique et budgétaire. Le projet de l'équipe Dethier et Ney répond à tous ces défis en proposant une structure ingénieuse et une solution technique respectueuse des années 1960 pour mener la tour à une nouvelle vie contemporaine.

N° INVENTAIRE
126, 163.

CARTE INVENTAIRE
Inv. D01

p.193, 222

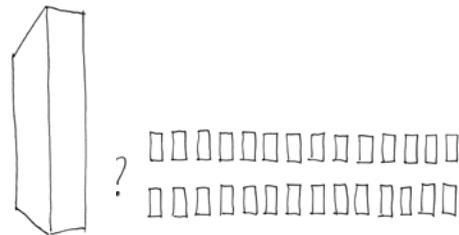


fig. A

La tour souffre malheureusement de l'obsolescence avancée de son enveloppe extérieure.



fig. A

fig. B

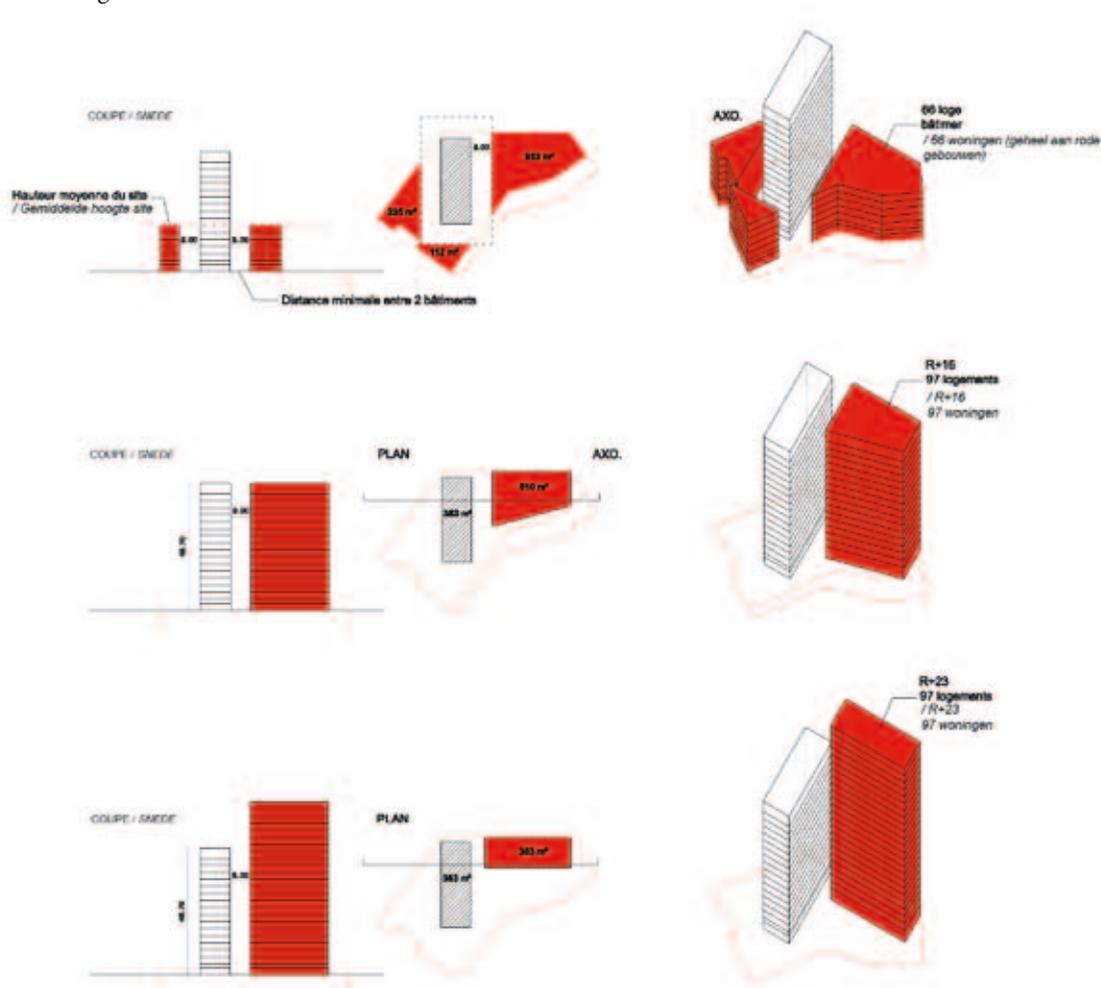


fig. C

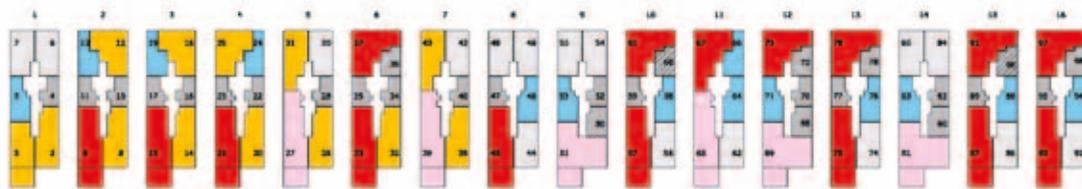


fig. B Étude de définition. Ajouts de volumes au bâtiment existant.

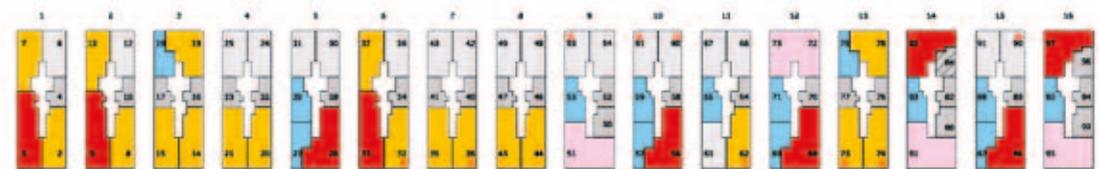
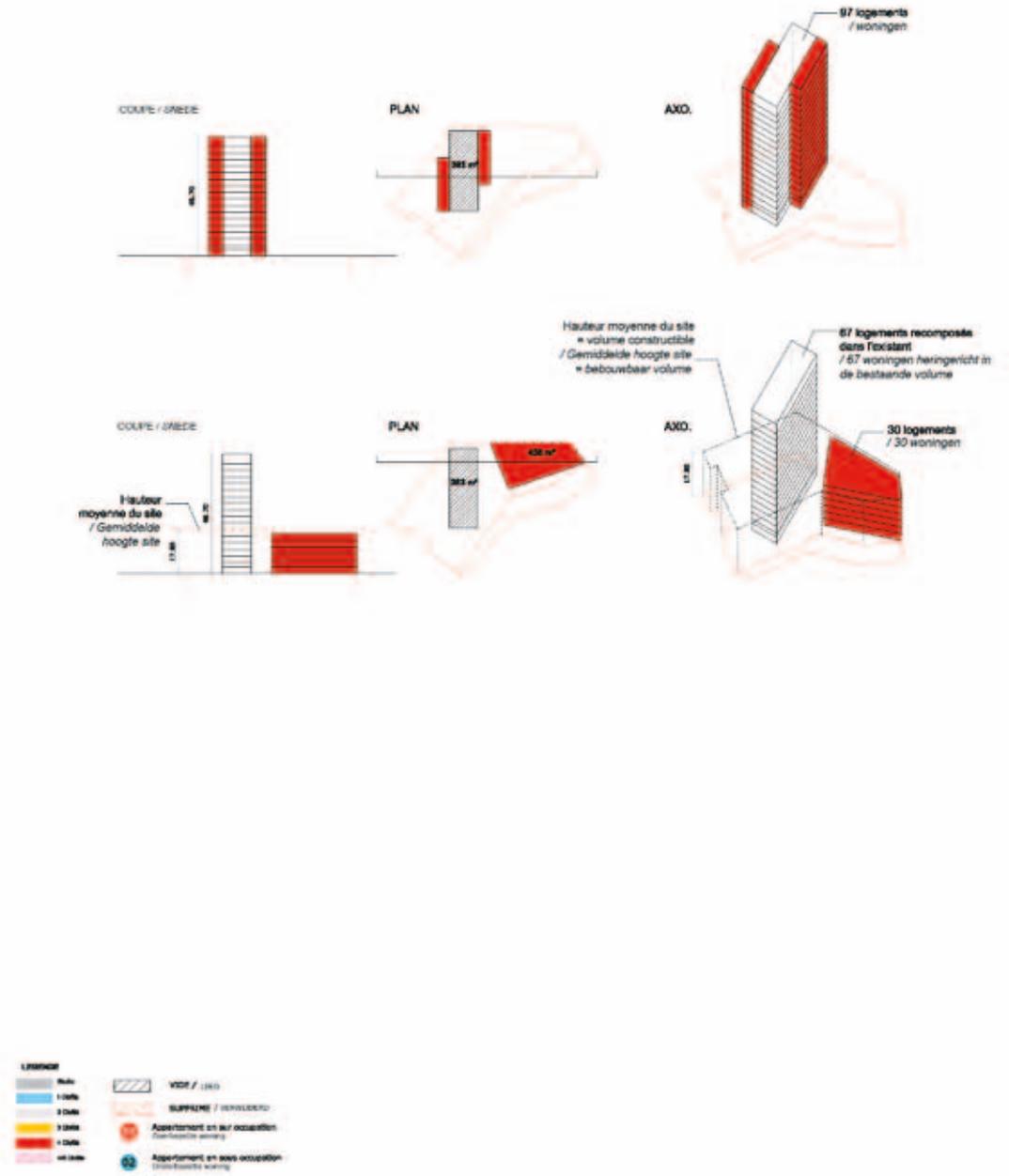


fig. C Nouvelles configurations typologiques.

fig. D

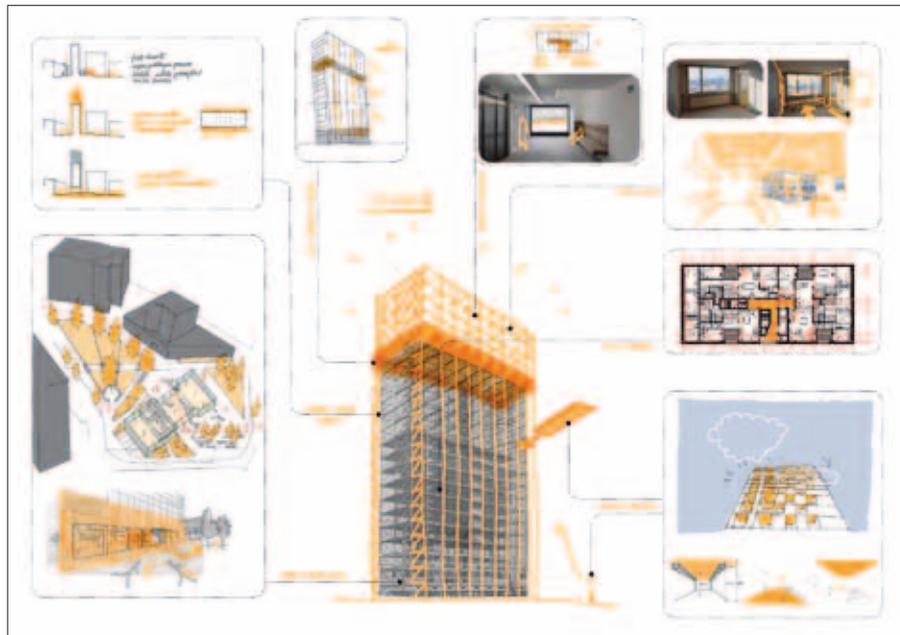


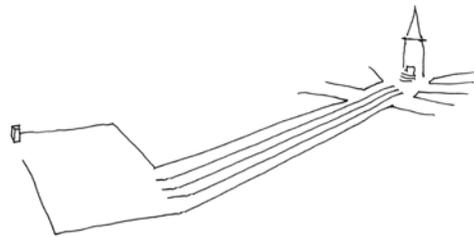
fig. E

14.

Comment améliorer et concevoir un espace public intensément utilisé ? La réponse de Bas Smets pour le parvis de Saint-Gilles est simple : faire beaucoup avec peu de moyens. Le parvis de Saint-Gilles est un lieu très fréquenté. Il est bordé par la Maison du Peuple, l'église Saint-Gilles (conçue par l'architecte Victor Besme) et de nombreux cafés populaires. Un marché s'y déroule quotidiennement, sauf le lundi. Bien que depuis un certain temps, la circulation y soit limitée, les véhicules en stationnement apparaissent sur le parvis dès la fin du marché. Saint-Gilles veut se doter d'un nouveau parvis, sans voitures. Une procédure simple et limpide a très rapidement livré un très beau projet à la commune, assistée par le bMa. Selon les experts externes du comité d'avis, il s'agit même d'une « procédure exemplaire ».

Pour Bas Smets, Saint-Gilles se lit comme une suite de paysages, de parcs et de monuments, renforcés par la topographie de la vallée de la Senne et par un enchaînement de monuments, allant de la porte de Hal à la prison de Saint-Gilles. Le parvis de Saint-Gilles se situe à la croisée de ces séquences. C'est ce qui a incité le bureau Bas Smets à concevoir pour l'endroit un espace d'un seul tenant, unitaire, flexible, pouvant accueillir plusieurs programmes et rendant sa visibilité à la topographie. Cinq bandes sont créées, de niveaux et de dessins différents. La pierre bleue existante est récupérée, ce qui permet une économie considérable, et complétée par du granit neuf. Ces bandes de pierre bleue et de granit collectent l'eau. Elles structurent ainsi la place, dont elles accentuent la forme allongée. Les matériaux, niveaux et dessins utilisés, la diversité des activités et la lumière naturelle toujours changeante font que la place change de visage selon le moment de la journée ou la perspective sous laquelle on l'aborde.

La même stratégie de récupération est appliquée aux arbres existants, très affaiblis : les exemplaires les plus fragiles seront replantés sur la place Janson, située à un jet de pierre. Les arbres plus sains et plus beaux se retrouveront quant à eux juste devant l'église. Des bancs, des mâts d'éclairage et une borne pour vélos y seront également installés. L'éclairage sera suspendu aux façades, pour laisser un maximum de liberté de mouvement aux usagers et aux riverains. Les places de stationnement supprimées seront compensées par un parking souterrain construit juste à côté, place Marie Janson, sous le Centre d'Interpretation de l'Architecture Art Nouveau.



N° INVENTAIRE

137.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D03

p.196

fig. A Le concept comporte cinq bandes de niveaux et de dessins différents : bandes, terrasses, marché, livraison.

fig. B La place est au croisement d'une séquence de parcs et de monuments.

p.166-167

14. Parvis de Saint-Gilles

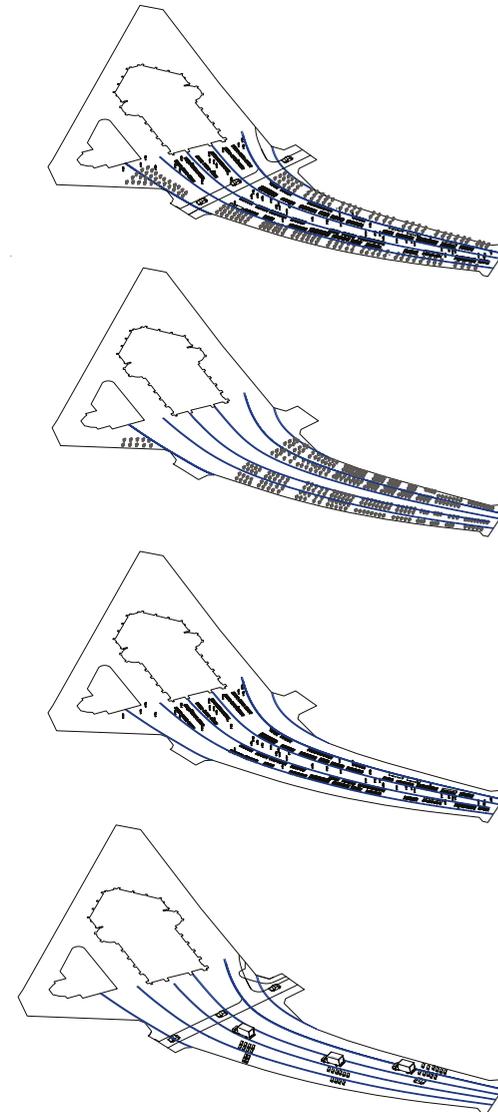


fig. A

fig. B



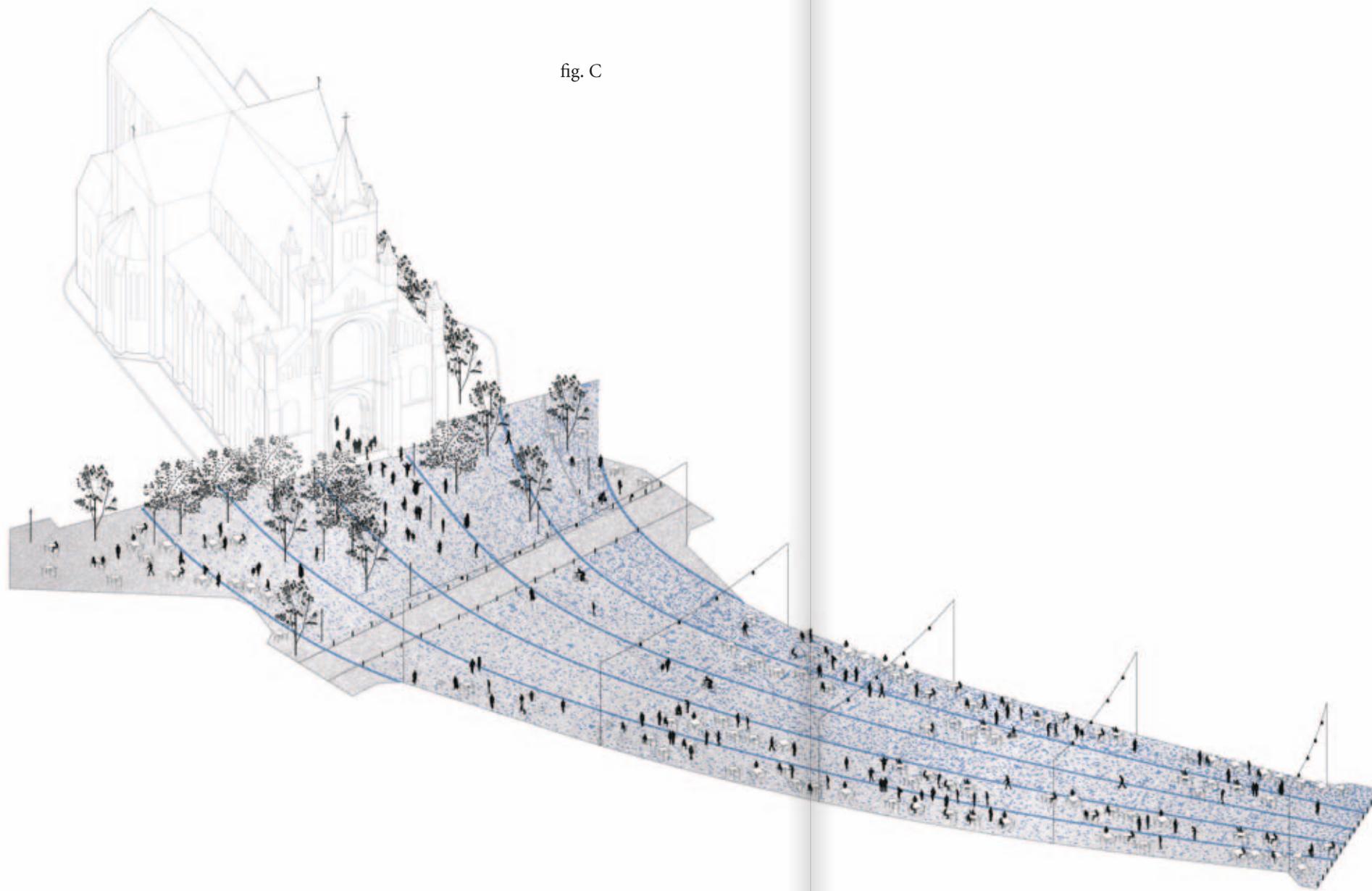
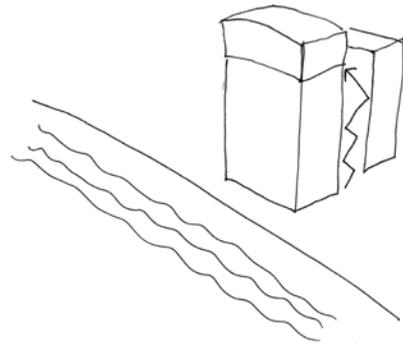


fig. C

15.

Au début de son mandat, le bMa s'était fixé comme priorité de doter la zone du canal d'une identité architecturale forte. Le projet « Port-Sud », le long du quai Fernand Demets à Anderlecht, prouve que le patrimoine historique peut y contribuer. Dans l'ancienne minoterie Moulart, il a été décidé d'intégrer un musée/centre d'interprétation et un centre pour PME. Cela permet aux anciennes et nouvelles industries créatives situées le long du canal d'entrer en interaction les unes avec les autres et de se manifester auprès des nouvelles générations.

Bogdan & Van Broeck Architects, choisis pour faire de Port Sud un projet architectural de qualité, interprètent les sous-éléments du programme comme des projets en évolution constante, interagissant entre eux et pouvant être modifiés de manière interactive par les visiteurs. Les deux bâtiments protégés sont utilisés tels des conteneurs massifs mais adaptables, incarnant un certain caractère éphémère. Entre les deux volumes et au-dessus de ceux-ci, une infrastructure d'escaliers, d'ascenseurs et de locaux techniques permet de faire fonctionner l'ensemble. La flexibilité des conteneurs crée un dialogue entre le passé et le présent, entre les différentes lignes narratives, le centre d'interprétation et la zone PME. Plusieurs supports – affiches, audio et vidéo – expliquent la dimension historique et la transformation en cours. Au sommet du bâtiment-icône, un volume transparent s'illuminera le soir, telle une lanterne éclairant la ville. Par la forme de sa toiture, le centre d'interprétation devient clairement un repère le long du canal. Il abritera un restaurant, une salle polyvalente, un jardin en toiture et une terrasse. Pour s'assurer que le projet soit le plus accueillant possible, les riverains et les écoles du quartier ont été impliqués dans le processus de création. Le projet est notamment financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



N° INVENTAIRE

164.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D03

p. 196

fig. A Les deux volumes sont reliés par des escaliers, ascenseurs et espaces de services.
 fig. B Un musée/centre d'interprétation et un centre pour PME prendront place dans l'ancienne minoterie du quai Fernand Demets.

15. Port Sud

fig. A

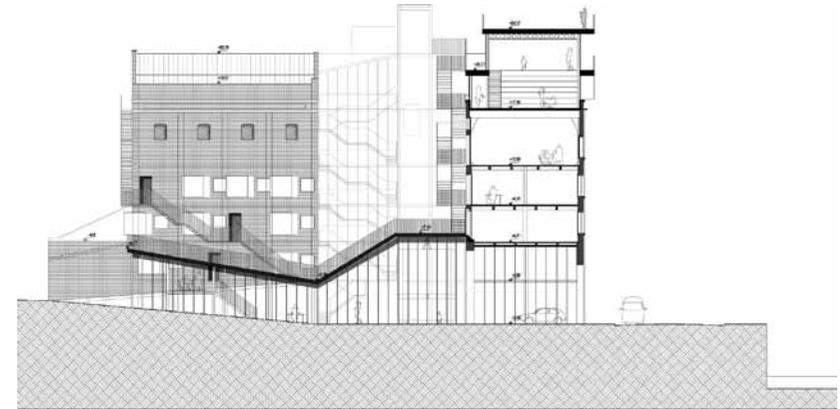


fig. B





fig. C-E



fig. C-E Par sa toiture, le centre d'interprétation est appelé à former une balise le long du canal.

fig. F

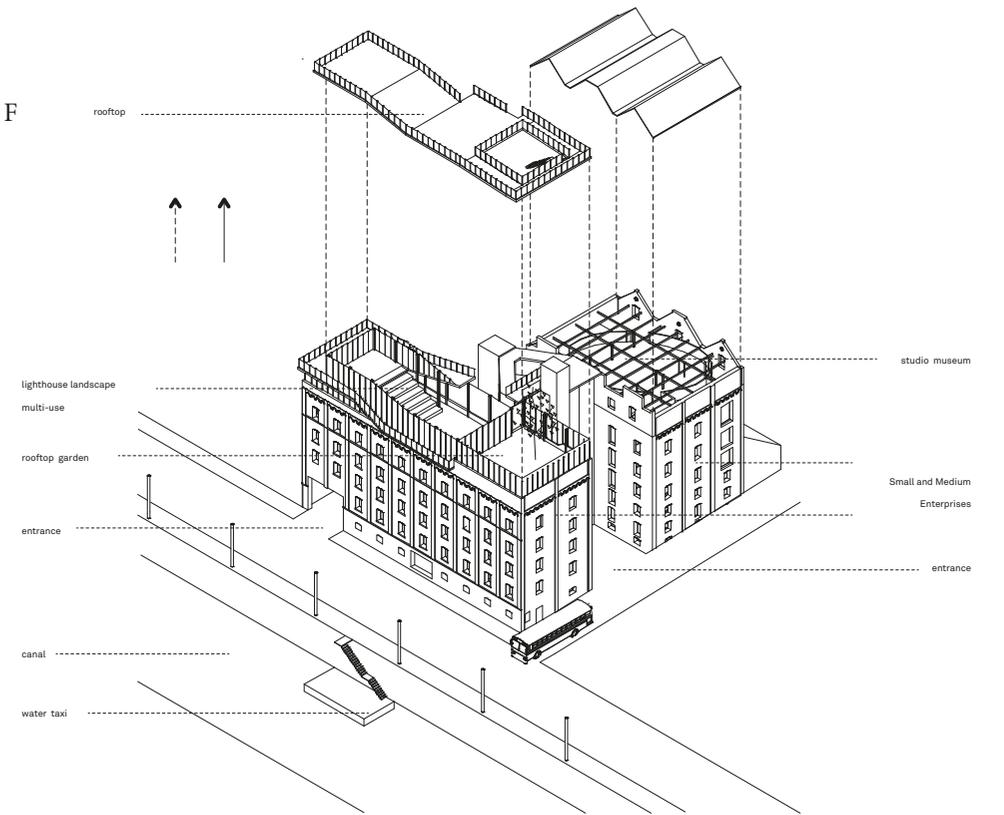


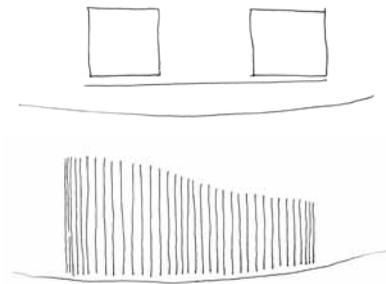
fig. F Axonométrie. Des bâtiments massifs permettent également un programme flexible.

16.

BNP Paribas Fortis souhaitait optimiser son monumental immeuble de bureau, rue Montagne du Parc, immeuble de style moderniste de l'architecte Van Kuyck. Comment adapter ce patrimoine aux nouveaux besoins sans en modifier le volume ? Rénover ou reconstruire ? Contrairement à la tour Brunfaut, le maître d'ouvrage s'orientait vers la seconde solution. Pour quelles raisons ? Parce que vu le manque de lumière dans le bâtiment existant, moins de deux tiers de l'espace est véritablement utilisable. Parce que différentes études démontrent qu'une rénovation de la structure actuelle serait trop difficile.

La banque était consciente du fait que la démolition du bâtiment implique une grande responsabilité sociétale. Elle a contacté le bMa pour lui demander son aide en vue d'un concours d'architecture. Le bMa accepta l'hypothèse de démolition à condition que le nouveau bâtiment ait un meilleur rayonnement dans l'environnement urbain, de meilleures performances en termes de qualité spatiale et énergétique, un meilleur impact architectural que l'existant. Au terme du processus d'attribution, c'est le bureau d'architecture autrichien Baumschlager Eberle qui a été retenu. Baumschlager Eberle n'en est pas à son premier projet important : fort de divers sièges en Europe et en Chine, il a notamment conçu le nouvel aéroport de Vienne et l'hôpital AZ Groeninge à Courtrai. Sur un plan technique et environnemental, le projet surpasse nettement les performances du bâtiment existant. Le nouvel immeuble sera doté des technologies les plus récentes. La salle des coffres de Jules Wabbes sera par ailleurs conservée. En ajoutant trois grands patios dans le volume organique, les espaces intérieurs seront en outre baignés de lumière. Un nouvel espace public remplaçant l'actuel petit parc peu attrayant à l'avant du bâtiment, devrait être créé.

L'architecture du projet est remarquable : une façade structurelle en béton architectonique se courbe en souplesse, comme un jeu de tuyaux d'orgue, le long de la rue Ravenstein. Le gabarit s'intègre harmonieusement aux abords ainsi qu'aux édifices voisins, comme le Palais des Beaux-Arts (Bozar). Le bâtiment se présente comme un tout : la structure de la façade se plie sur le toit. La question du patrimoine moderne trouve ainsi une série de réponses qui permettent de proposer à la composition typologique de Bruxelles un vocabulaire nouveau, révélateur et complexe à la fois.



N° INVENTAIRE

178.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D01

p. 193



fig. A

fig. B-C



fig. B Le nouveau bâtiment crée un nouvel espace public le long de la rue Ravenstein.

fig. C Intégration de la rue Montagne du Parc.

fig. D



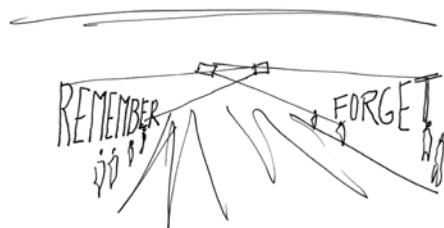
fig. D Patio privé.

17.

Entre les communes de Saint-Josse et d'Etterbeek, la chaussée d'Etterbeek est un axe de liaison alternatif bien connu de ceux qui tentent d'échapper à l'engorgement de la petite ceinture. A la hauteur de la rue de la Loi, au cœur du quartier européen, la chaussée plonge sous le sol. Bien que le tunnel Maelbeek enregistre un grand flux de voitures, de piétons et de transports publics, il est très sombre et totalement dénué de charme.

Pour y remédier, et pour donner sa chance à la recherche spatiale dans la capitale de l'Europe, le bMa, assisté de la Chambre d'Experts, a chargé une artiste plasticienne de s'attacher à la problématique du tunnel sous la rue de la Loi. Un projet urbain ne doit toutefois pas forcément se traduire par un chantier de construction. Le fil rouge du travail de Lotte Van den Audenaeren est le rapport entre l'espace physique et la manière dont nous le percevons. Elle explore et déploie dans son œuvre une perception à plusieurs niveaux en déconstruisant et en reconstruisant les représentations visuelles. En plaçant des installations lumineuses et en projetant des mots dans des endroits inattendus et négligés, elle crée un sentiment universellement reconnaissable.

Le tunnel Maelbeek a été repeint, et ses murs recouverts de panneaux de façade. Lotte Van den Audenaeren y projette les mots « Forget & Remember ». L'image, projetée en grand format, n'est pas très intense en termes de luminosité. « Se souvenir et oublier, c'est ce que nous faisons tous », explique l'artiste. « Nous tentons tous de conserver les choses que nous trouvons importantes, mais certaines sont impossibles à garder et disparaissent irrémédiablement. » Bien que la lumière ne soit matérialisée que de manière minimale, son impact est énorme. L'onde lumineuse se répand dans l'espace comme un écho des mots, créant une atmosphère qui invite à l'introspection et à la réflexion sur le sens des mots projetés. L'installation est un cri pour des infrastructures urbaines plus humaines.



N° INVENTAIRE

192.

CARTE INVENTAIRE

Inv. D02

p. 195

fig. A-B





18.

Où en est la jonction Nord-Midi ? Quel est l'héritage des grands travaux d'infrastructure qui ont radicalement métamorphosé le centre-ville dans les années 1960, pendant la bruxellisation ? Doit-on, comme en rêvent certains ingénieurs des Chemins de Fer belges, doubler la jonction en en creusant une autre, sous la première ? Doit-on plutôt chercher à contourner le Pentagone pour désengorger la jonction ? Bruxelles est-elle une ville à traverser et/ou une ville où s'arrêter ?

De 2011 à 2013, le centre d'art Recyclart et l'asbl Congrès ont uni leurs énergies pour fêter les soixante ans de la jonction Nord-Midi. Un groupe de travail composé de Recyclart, de Congrès, du bMa et de responsables de l'Agence de Développement Territorial (ADT) a élaboré un programme destiné à faire prendre conscience des nombreux défis aux Bruxellois, aux responsables politiques compétents, à la SNCB, aux navetteurs et aux touristes. Il s'agit de défis de mobilité, d'urbanisme et d'architecture, avec des retombées sociales, économiques et politiques. Que pensent les responsables politiques des navetteurs qui viennent dans la capitale ? Comment intégrer ces infrastructures dans le centre historique pour préserver la viabilité de ce dernier ? Les cicatrices peuvent-elles générer de nouveaux espaces publics ? Différentes interventions comme le skate-parc et le centre d'art Recyclart à la gare de Bruxelles-Chapelle, ou l'aménagement d'espaces par des artistes comme Buren et Rimoux le long de la jonction, ont montré le potentiel de ces lieux en devenir.

Le festival Jonction souhaitait encourager ce genre de projets, tout en plaçant pour une vision plus large. Le programme se composait de soirées de discussion, promenades guidées, expositions, films, performances artistiques, conférences, « haltes » et « chambres d'architecture ». A l'invitation de l'Institut bruxellois d'Architecture (IBAI), un groupe de réflexion de Recyclart, des architectes, urbanistes et géographes de renommée internationale sont venus donner des conférences. Chaque « halte » était dédiée à un lieu précis, sous ou à côté de la voie ferrée, pour amorcer le débat autour de l'endroit concerné. Les « chambres d'architecture » mettaient en lumière des bâtiments spécifiques aux abords immédiats de la jonction Nord-Midi. Le festival a remporté un franc succès. Diverses interventions et des événements artistiques ont alimenté le débat consacré à la jonction, et lui ont donné une visibilité publique. « Container » de Luc Deleu, aux pieds de la Cité administrative de l'Etat, a suscité un tel intérêt que la Ville de Bruxelles a acheté l'œuvre (initialement censée être provisoire) pour lui donner une place permanente. Les conclusions du festival ont été synthétisées sous la forme d'un manifeste.

Durant le festival, le bMa a mis sur pied l'exposition « 4x4 ». Quatre bureaux d'architecture et d'urbanisme ont été invités à produire une tapisserie de 4 mètres sur 4 reflétant leur vision de l'impact du chemin de fer sur la ville. L'exposition qui s'est tenue à Bozar a connu un grand succès. Grâce à la beauté des tapisseries, l'exposition a pu s'adresser à un public plus large que celui des architectes et urbanistes.

N° INVENTAIRE

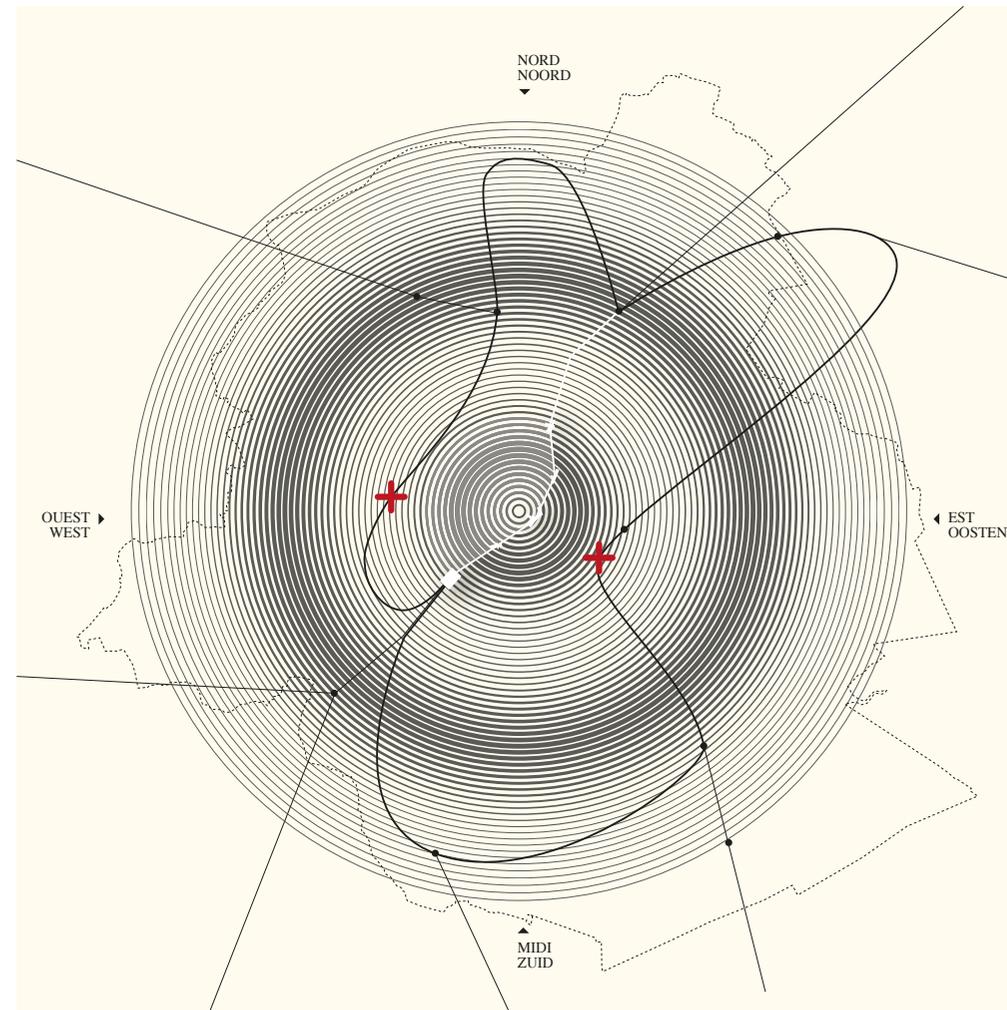
199.



fig. A Carte de l'avenir de la Jonction Nord-Midi.

18. Jonction

fig. A



Légende carte jonction

- FERE COURONNE
- PENTAGONE
- GARE DU LUXEMBOURG - BOUCLE EST
GARE DE L'OUEST - BOUCLE OUEST
- GARES DE LA JONCTION
NORD - MIDI
- HALTES SUR LES BOUCLES
ET CONNECTIONS EXTERIEURES



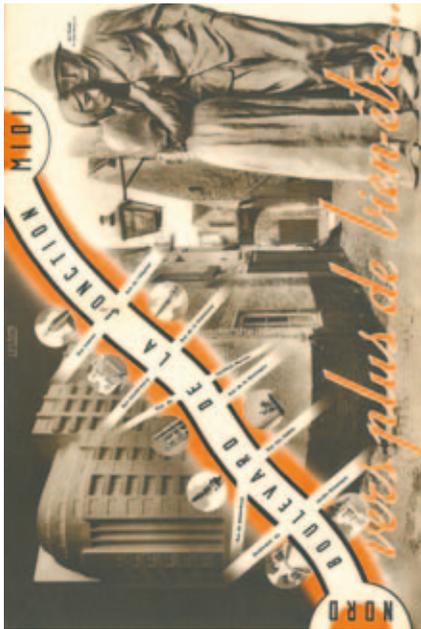


fig. C Publicité d'époque sur la Jonction.



fig. D Bozar Architecture 4X4.



fig. E Publicité d'époque sur la Jonction.



fig. F Publicité d'époque sur la Jonction.



fig. G Appel : Navetteurs recherchés pour un projet artistique.

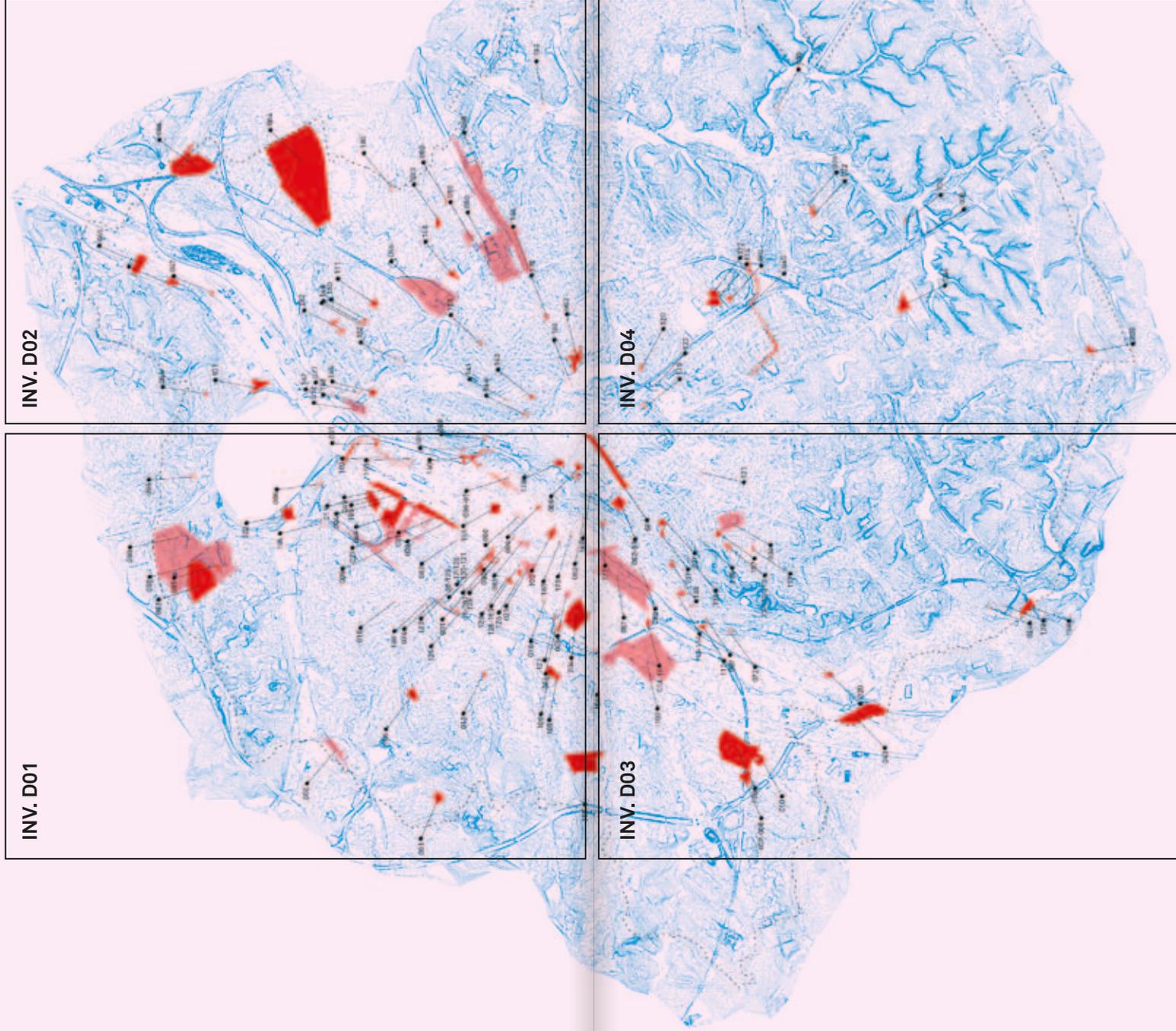


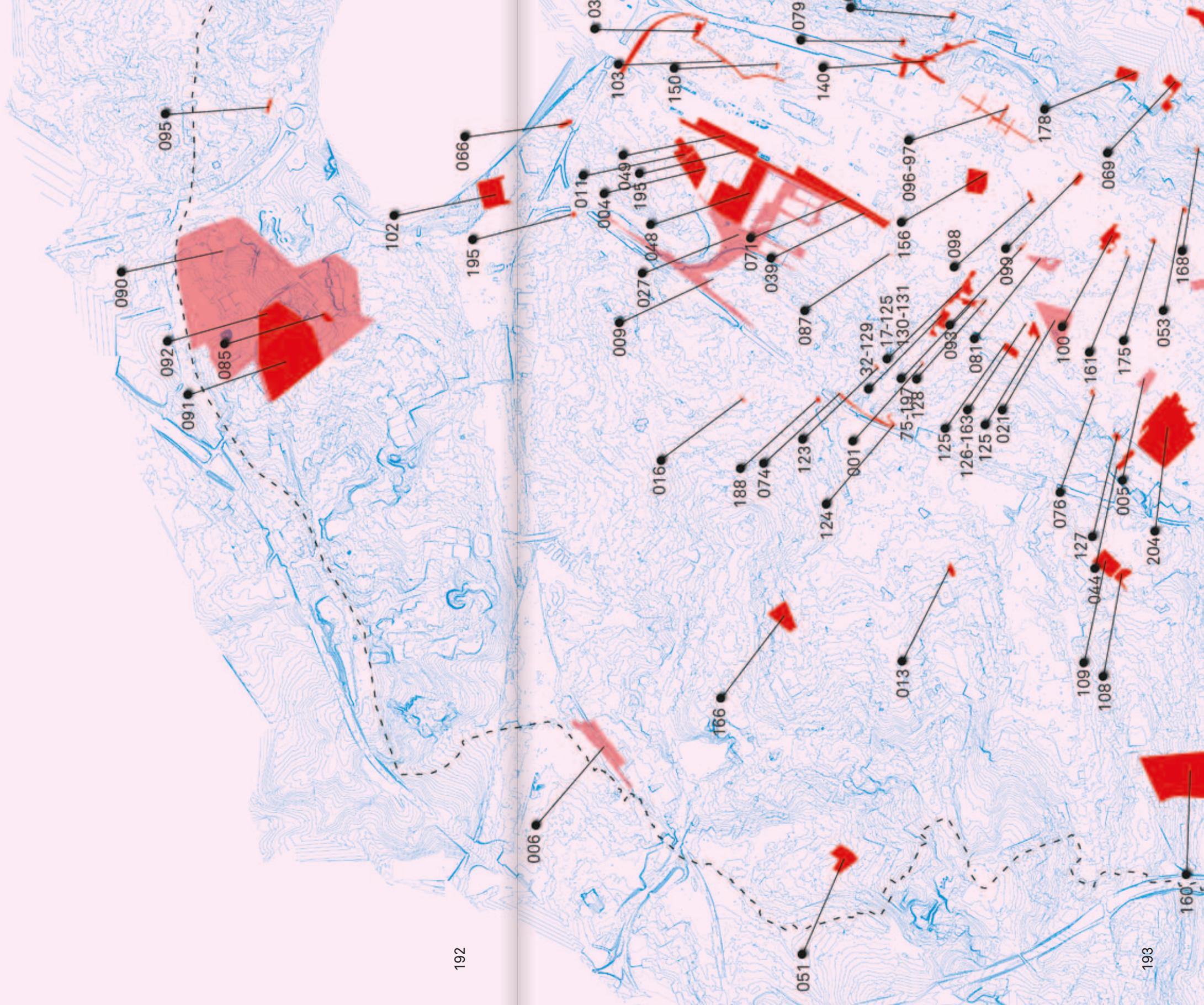
fig. H Passages.



fig. I Junction / Recyclart.

VI. Inventaire



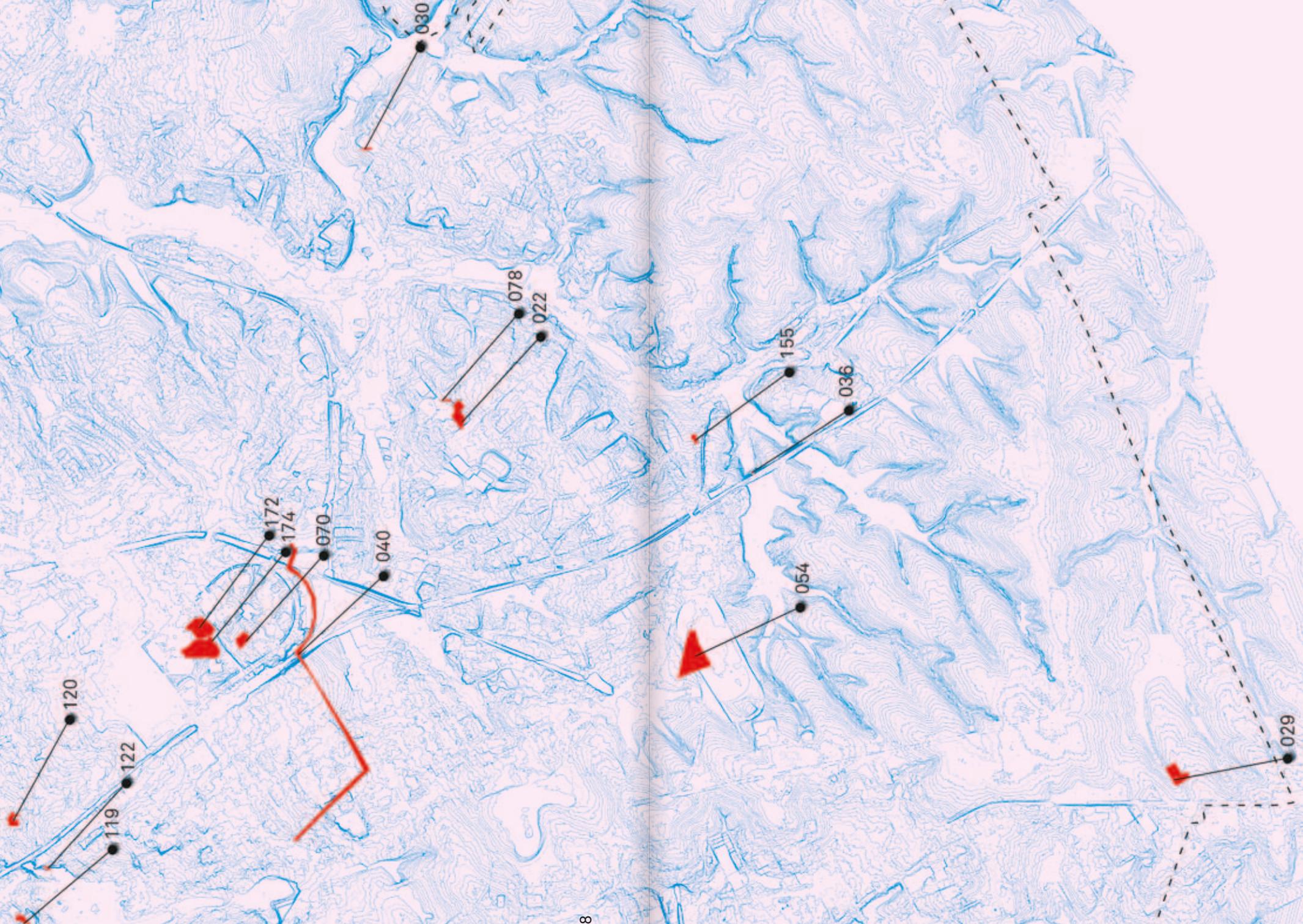




194

080

195





PROJET

01.

p.110

200

numération numering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				a b c d e f g
1	Logements Piers-Schmitz Huisvesting Piers-Schmitz	1080	R²D² . Arcanne . Roose & Partners architects . beal . Orts & Ballériaux architectes	<input type="checkbox"/>
2	Appel à projets logements 5.000 - 10.000 m² Projectoproep huisvesting 5.000 - 10.000 m ²		JCX	<input type="checkbox"/>
3	Appel à projets logements 10.000 - 40.000 m² Projectoproep huisvesting 10.000 - 40.000 m ²			<input type="checkbox"/>
4	Greenbizz (projet FEDER) Greenbizz (EFRO project)	1020	Architectes Associés . JHK Architecten, ABT, Deems, Peritas, DGMR . Bogdan & Van Broeck, AR-TE, STABO . MDW Architecture, Atelier Novembre . B612 associates	<input type="checkbox"/>
5	Permis de lotir site Compas Verkavelingvergunning site Compas	1070	AAC architecture . MSA, Olivier Chenu, ARIES . cleurenmerken . CSD Architecten . Cooparch-R.U. . JNC	<input type="checkbox"/>
6	Master plan Vallée du Molenbeek Masterplan Vallée Molenbeek	1090 1083	Art & Build, ARCADIS . Baukunst, Bureau Bas Smets, Tractebel	<input type="checkbox"/>
7	Schéma de développement Marco Polo Ontwikkelingsplan Marco Polo	1070	BUUR, ARIES . CERAU, BRAT . JNC . MSA, ARIES . AGORA	<input type="checkbox"/>
8	Permis de lotir Marco Polo Verkavelingvergunning Marco Polo	1070	BUUR, ARIES, Olivier Chenu	<input type="checkbox"/>
9	Logements avenue Dubrucq Huisvesting Dubrucqlaan	1080	R²D² . B612 associates . FHW architectes	<input type="checkbox"/>
10	Gryson	1070	Belfius, Bouffloux . Immo BAM, BURO II . JCX, Bogdan & Van Broeck . Eifrage, DDS & Partners . Van Roey, Crepain Binst Architecture	<input type="checkbox"/>
11	Tivoli Quartier Durable Duurzame Wijk Tivoli	1020	PARBAM, Adriana . Matexi-Wilma, Architectes Associés . SDS-Thomas & Piron, BOB 361 . JCX, Nacarat, Alcor, Archi 2000 . BESIX RED-BPI, Axent' Architects	<input type="checkbox"/>
12	Schéma directeur Navez Richtschema Navez	1000	Karbon' . D+A International . AGORA . BUUR	<input type="checkbox"/>
13	Parking souterrain et halle industrielle site Lavoisier Ondergrondse parking en industriële hal Lavoisiersite	1080		<input type="checkbox"/>
14	Schéma directeur Kuborn Richtschema Kuborn	1070	AM OZ, BAU . AM 'Karbon', ARIES, AAC architecture . AM MSA, Olivier Chenu, Aster Consulting	<input type="checkbox"/>
15	Promotion logements Kuborn Projectontwikkeling huisvesting Kuborn	1070	. JCX, Nacarat, Bogdan & Van Broeck . Batipont Immobilier, Urban Platform, R ² D ² . Artes Group, AZM . BKP, BURO II & ARCHI + I	<input type="checkbox"/>
16	Logements Moranville Huisvesting Moranville	1090		<input type="checkbox"/>
17	Promotion logements Vandermaelen Projectontwikkeling huisvesting Vandermaelen	1080	. Nacarat, Alcor & SM DSW Architects, Goffart Polomé, JDS . AM Thomas & Piron, SDS, Pierre Blondel architectes . JCX, LCEBE, Urban Platform . Artes Group, AZM	<input type="checkbox"/>



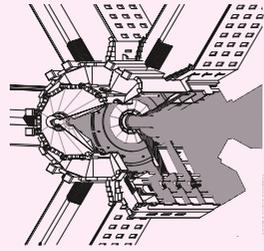
PROJET

02.

p.114

201

numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
18	Cahier des charges Plan Logement et avis de marché type Bestek Huisvestingsplan en type aankondiging opdracht												
19	Cahier des charges plan quadriennal et avis de marché type Bestek vierjarenplan en type aankondiging opdracht												
20	Logements et équipement Huilleries (Plan Logement) Huisvesting en uitrustingen Huilleries (Huisvestingsplan)	1190	<ul style="list-style-type: none"> . TV BOB 361, RCR, Lavreyn, Daidalos Peutz . AM beaj, Lassoie - Van Eyck & Associés . AM JAA-AAVT, Ney & Partners, Détang . AM Ateliers Forest . TV Bogdan & Van Broeck, AR-TE, STABO, Beco . Pierre Blondel architectes 										
21	Master plan logements Porte de Ninove Masterplan huisvesting Ninoofsepoort	1080	<ul style="list-style-type: none"> . XDGA, Tractebel (Tritel), Alto . MSA, Idea Consult, Olivier Chenu 										
22	Logements moyens et équipements Archiduc (Plan Logement) Huisvesting voor middeninkomens en uitrustingen Archiduc (Huisvestingsplan)	1170	<ul style="list-style-type: none"> . Pierre Blondel architectes . AM RESERVOIR A, AAC architecture . O2, Lpp 										
23	Logements moyens Artemis (Plan Logement) Huisvesting voor middeninkomens Artemis (Huisvestingsplan)	1140	<ul style="list-style-type: none"> . Bogdan & Vanbroeck . MIDW Architecture . Pierre Blondel architectes . BOB 361 										
24	Logements sociaux et équipement collectif Silence (Plan Logement) Sociale huisvesting en gemeenschappelijke uitrustingen Stille (Huisvestingsplan)	1180	<ul style="list-style-type: none"> . Agwa . Faidherbe & Pinto Architectes . Pierre Blondel architectes 										
25	Marché groupé pour 5 projets distincts à Schaarbeek et Molenbeek (Plan Logement) Gegroepeerde opdracht voor 5 projecten in de gemeenten Schaarbeek en Molenbeek (Huisvestingsplan)												
26	Cahier des charges type conception-exécution Typebestek ontwerp-uitvoering												
27	Tour & Taxis - marché d'étude paysagère Tour & Taxis - aanbesteding landschapsstudie		<ul style="list-style-type: none"> . Michel Desvigne Paysagiste . AM MSA, Bureau Bas Smet . AM Argineering, H+H+S, Urban Platform 										
28	Tour & Taxis - assistance à la maîtrise d'œuvre Tour & Taxis - ondersteuning van het opdrachtgeverschap	1000											
29	Brigade forestière Bosbrigade	1180	<ul style="list-style-type: none"> . B612 associates . AAC architecture . Faidherbe & Pinto Architectes . MODULO architects 										
30	Jardin Massart Plantentuin Massart	1160	<ul style="list-style-type: none"> . BS architecten . Agwa . dmva architecten . ARJM . Label architecture 										
31	Aménagement du parc de la Senne Aanleg van het Zennepark	1000 1030	<ul style="list-style-type: none"> . La Compagnie du Paysage . Urban Platform . Gronthil . maat ontwerpers, Landinzicht 										
32	Parc Bonnevie - local des gardiens de parc Bonneviepark - lokaal voor de parkwachters	1080											



PROJET

03.

p.116

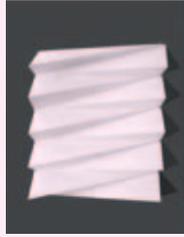


PROJET

04.

p.121

numérotation nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				a b c d e f g
33	Maison de l'Urbanisme (marché de définition) Huis van de Stedenbouw (studieopdracht)		<ul style="list-style-type: none"> MSA, Idea Consult Cooparch-R.U., Van Wunnik Partners Arter, Tempora BRAT, CERAU, Clerboux-Pinon 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
34	Etude de définition reconversion sites prisons St-Gilles, Forest et Berkendael Studieopdracht reconversie sites gevangenis St-Gillis, Vorst en Berkendael	1060 1190	<ul style="list-style-type: none"> MSA, Idea Consult Architecten Achtergael AM A-RES, BUUR SumResearch 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
35	Schéma directeur Canal Richtschema Kanaal	1000 1070 1080	<ul style="list-style-type: none"> AM Alexandre Chemetoff & Partners AM XDGA, Michel Desvigne Paysagiste, Tritel AM Team Kanaal Katalysator - De Zwarte Hond, Studio UC, LOLA Landscape architects, Movares 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
36	Château Toumay Solvay Kasteel Toumay Solvay	1170		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
37	Hôtel Aubecq Herenhuis Aubecq	1060	<ul style="list-style-type: none"> Karbon, Véronique van Cutsem, Idea Consult, Martinez Lapena-Torres Arquitectos 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
38	Plan Lumière régional Gewestelijk Lichtplan			<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
39	Avenue du Port Havenlaan	1000		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
40	Tram 71	1050		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
41	Tram 70 Tour & Taxis	1000		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
42	Be.together - centralisation du SPRB Be.together - centralisatie van de GOB			<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
43	Usine de biométhanisation Biomethanisatiefabriek	1190		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
44	Pôle de réemploi (projet FEDER) Centrum voor hergebruik (EFRO project)	1070	<ul style="list-style-type: none"> Baneton-Garrino Architects V+, Rotor MDW Architecture AM AZF Architecture, SODEG Ingenierie 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
45	Déchetterie Buda Afvalverwerking Buda	1120	<ul style="list-style-type: none"> Architects in Motion evr-Architecten, Atelier 229 AM BAEB-Groep, Infrabo-Establis MDW Architecture Bureau Henry, TPFE 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
46	Maison du Port (projet FEDER) Havenhuis (EFRO project)	1000		<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
47	Terminal passagers Passagiersterminal	1000	<ul style="list-style-type: none"> Groupe GEI, Atelier de Visscher & Vincenelli TV OVMGEVING, URA, SBE, Origin, Boydens SumProject, bureau Greisch de Architecten Cie. 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>
48	TACT	1000	<ul style="list-style-type: none"> TV B-architecten, Wieljaert Architecten, Karres en Brands + Marcq & Roba, UTIL, aNNO architecten AM MODULO architects, Harris-Kjisis, Origin, Van Looy Group AM Agence Ter, AAVO + AVA Architects, Landscape Design Partnership, Durot, BET-CES, Establis SM AUIPA, ADPI, Groupe Eole architectes + Tractebel THV compagnie-O, PROAP, Antea Group + IBAM ADE-BRUARCHI, Philippe Duijère, Scenillum, ARCADIS TV TIR (COOT architectes, TETRA architecten + Bureau Bouwtechniek, Vincent Callebaut Architectures, Studieburo Mouton, VK engineering, Landinzicht) 	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>d</p> <p>e</p> <p>f</p> <p>g</p>



PROJET

05.



p.124

numérotation project nummering (=kaart)	project project	code postal postcode	laureaat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
49	Entrepôts Bassin Vergote Loodsen Vergotedok	1000	. TV VERGOTEDOK (TETRA architecten + Studeburo Mouton) . TV evr-Architecten, Atelier 229 . TV Lens*Ass. Architecten, OMGEVING . AM Synergy International, BC-AS, Lateral Thinking Factory . TV URA, Talboom										
50	Terminal Roll on Roll off (RoRo)	1120											
51	Institut d'enseignement spécialisé Alexandre Herlin Instituut buitengewoon onderwijs Alexandre Herlin	1082											
52	Facilitateur pour les maisons de repos Facilitator voor rusthuizen												
53	Logements rue de la Roue (Plan Logement) Huisvesting Radstraat (Huisvestingsplan)	1000	. Pierre Blondel architectes . Architectes Associés										
54	Hippodrome de Boitsfort Renbaan van Bosvoorde	1180											
55	Etude faisabilité ZIR Josaphat Haalbaarheidsstudie GGB Josaphat	1030 1140	. Idea Consult, MSA . BAU, O2 . SumProject										
56	Schéma de cohérence paysagère Chaussée de Louvain Landschapsplan Leuvensesteenweg	1140	. Taktyk . D+A International										
57	Schéma directeur Midi Richtschema Zuid	1060 1070	. LAUC, NFA, Bureau Bas Smets, Egis, 8.18, Transolar, Bollinger et Grohmann, ENCORE architects . François Leclercq, BOB 361, Richez_Associés, Une Fabrique de la Ville, Base paysagistes, Transitec, 3E Architecten, Atelier 59, Aartlijn, bureau Greisch, Eric Corlijn . Maxwan, Goudappel Coffeng, LOLA Landscape architects, Bureau Stedelijke Planning, ABT, Ivam, ARCADIS . Güllér Güllér, 1010, ZUS, RR&A, Nuesch development, Setec, Franck Boutté Consultants, Susanna Antico										
58	Parkway E40	1030	. TV OKRA, Maxwan, Antea Group . AM TVK, Karbon, OLM . Studio Associato Secchi-Vigano (studio 013) . AM Ateliers Lion Associés, Suède 36 . TV BUUR, Latz + Partner										
59	Expert team Reyers Expertteam Reyers	1030	. Egis Conseil . Advisers										
60	Master plan Reyers Masterplan Reyers	1030	. François Leclercq, BOB 361, Espinas I Tarraso, Citec, Alphaville Architects, Transolar, MAGEO Morel - Associés + BUUR, Nartex . AAUPC, awg architecten, attitudes urbaines + DTZ, Transitec, Antea Group . Güllér Güllér, 1010, ZUS, RR&A, Franck Boutté Consultants, Institut für Angewandte Medienwissenschaften (IAM), Witteveen+Bos + Antea Group, 5P BGM . uepS, Taktyk, PRO-Développement + Smets Consultants, Mint Architecten, AFA, Tom Coppens, BDB, Franck Boutté Consultants, Antea Group										
61	Station de métro Erasme et abords Metrostation Erasmus en omgeving	1070											
62	Module Nouveau Marché aux Grains Module Nieuwe Graanmarkt	1000	. Suède 36										



PROJET

06.



p.128

numérotation nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	lauréat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				a b c d e f g
63	Rond-Point Schuman Rotonde Schuman	1000	. XDGA, Michel Desvigne Paysagiste, Ney & Partners, Trite . West 8 . AM SKOPE (D+A International, Cooparch-R.U., Flint & Neill, AT Osborne) . Roose & Partners architects, o(m)architecture, INGEROP, Villes & Paysages . R²D² . OMGEVING, OKRA, ARA, Import.Export, Susanna Antico	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
64	Institut européen de Formation à la Sécurité de l'Aviation Europees Opleidingsinstituut Luchtvaartbeveiliging	1140		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
65	Prolongation du tunnel sous l'Avenue de Cortenberg Verlenging tunnel onder de Kortenberglaan	1000		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
66	Eclairage église Notre-Dame de Laeken Verlichting kerk Onze-Lieve-Vrouw van Laken	1020		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
67	Centre d'art Wiels - bâtiment Blomme Kunstencentrum Wiels - gebouw Blomme	1190		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
68	Couverture Toison d'Or Overdekking Guidenvlies	1050		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
69	Place Royale Koningsplein	1000	. THV Grontmij, West 8, CERAU . AM R²D², Richez_Associés, Bagon, ARIES, Artill . AM Arter, ARCEA . AM Atelier 4D, Radiance 35, IZH & Partners . SM Belle-Vue	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
70	Library & learning center VUB ULB	1050		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
71	Espace vert - Quai des Matériaux Groene ruimte - Materialenkaai	1000	. AM WEST8, noAarchitecten, JES, Grontmij . AM Arter, Juurlink(+J)Geluk . AM bureau Greisch, Latz + Partner . ADR Architecten, Georges Descombes, Technum, MSA	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
72	Salle de sports Primeurs (contrat de quartier Primeurs-Pont de Luttre) Sportzaal Vroegegroenten (wijkcontract Vroegegroenten-Luttrebrug)	1190	. O2 . AAC architecture . Agwa	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
73	Pôle Albert - réaménagement de la place Albert (contrat de quartier durable Albert) Pool Albert - heraanleg Albertplein (duurzaam wijkcontract Albert) Pool Albert - heraanleg Albertplein (duurzaam wijkcontract Albert)	1190		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
74	Cheminement Allée Verte Wandelpad Groene Dreef	1081		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
75	Place communale Molenbeek (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Gemeenteplein Molenbeek (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	. a practice . Urban Platform . MSA . BOB 361 . V+ . Agwa . ARJM	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
76	Angle place de Liverpool-Quai de l'Industrie (contrat de quartier Ecluse Saint-Lazare) Hoek Liverpoolplein-Nijverheidskaai (wijkcontract Sluis Sint-Lazarus)	1080	. B612 associates . BOB 361 . Urban Platform . V+ . Stramien, Cenergie	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>
77	Salle de sports Navez-Portaels (contrat de quartier Navez-Portaels) Sportzaal Navez-Portaels (wijkcontract Navez-Portaels)	1030		<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 10%;"><input type="checkbox"/></div> </div>

208

PROJET

07.



p.132



209

numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureaat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project																
				a	b	c	d	e	f	g										
78	Logements sociaux Archiducs Sociale huisvesting Archiducs	1170																		
79	Logements sociaux Linné-Plantés Sociale huisvesting Linné-Plantés	1210																		
80	Logements sociaux Musin Sociale huisvesting Musin	1210																		
81	Marché de définition Rempart des Moines Studieopdracht Papenvest	1000																		
82	Palais de Justice - appel à idées Justitiepaleis - ideeënoep	1000																		
83	Palais de Justice - suivi master plan Justitiepaleis - opvolging masterplan	1000																		
84	DBFM Prison de Haren DBFM Gevangenis van Haren	1130																		
85	Planétarium royal de Belgique Koninklijk Planetarium van België	1020																		
86	Passages à niveaux Overwegen																			
87	Crèche du Ministère de la FWB Kinderdagverblijf van het ministerie van FWB	1080																		
88	École Papageno School Papageno	1140																		
89	Ecole gardienne et crèche De Bron Kleuterschool en kinderdagverblijf De Bron	1060																		
90	Projet NEO (plateau du Heysel) - master plan Project NEO (Heizelplateau) - masterplan	1020																		
91	Projet NEO - centre commercial et logements Project NEO - handelscentrum en huisvesting	1020																		
92	Projet NEO - centre de congrès Project NEO - congrescentrum	1020																		



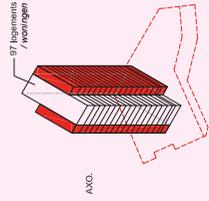
numération nummering (=carte) (=kaart)	project project	code postal postcode	laureaat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
93	Centre Mode Design Brussels (Projet FEDER) Mode and Design Center Brussels (EFRO project)	1000	. V+ Rotor . OFFICE, Richard Venlet, D&A Lab, UTIL, Boydens . MDMA, Stefan Schöning, Barbara Van der Wee, Ney & Partners, Marcq & Roba, Daidalos Peutz, Topotek, Milk&Cookies . AUXAU, Bihain, bureau Greisch, MAZ . B-architecten										
94	Ecole Donderberg School Donderberg	1020	. GILLION, AAC architecture . DELENS, beai										
95	Ecole Mutsaard School Mutsaard	1020											
96	Rue Neuve - appel à idées Nieuwstraat - ideeënoproep	1000	. Lens'Ass Architecten . OMGEVING . THV Lowette, Ney & Partners, Royal Haskoning, JNC, Tensen & Huon . Clerboux-Pinon . OFF . ARRIOLA & FIOL architectes . Mag MA architecture										
97	Rue Neuve - auteur de projet Nieuwstraat - ontwerp	1000	. TV BUUR, Latz + Partner + ARA, Idea Consult . Arter + Poly-Tech, Pirnay, Beco . THV Grontmij, West 8 + ARIES . Lens'Ass Architecten, Architectuurbureau Lowette, JNC + Ney & Partners, Royal Haskoning . OKRA, NIO, Ara										
98	Halle Gourmande Fijnproeversmarkt	1000											
99	Beer Palace	1000											
100	Ilot Fontainas (Contrat de quartier durable Jardin aux Fleurs) Huizenblok Fontainas (Duurzaam Wijkcontract Bloemenhof)	1000	. B612 associates . Arter . BOB 361 . BEAUVOIR-CARNOY-CRAYON, JNC . beai, AGORA										
101	Ecole Croix du Feu School Vuurkruisen	1020	. AM VALENS, ANTWERPSE BOUWWERKEN + AAC architecture, B-architecten, bureau Greisch, Cenergie, LAND . WYCKAERT + Tom Thys Architecten, Studio Jan Vermeulen, Technum, Studieburo Mouton, BUUR . AM ARTES Roegiers, ARTES TWT + TV Studio Plus Architecten, Architectuurstudio HH + ESTABLIS, Boydens, OKRA . DENYS + BURO II & ARCHI-I, Ney & Partners, Ingenium, A2E, Denis Dujardin . VAN ROEY + Bogdan & Van Broeck, Grontmij, Lint Landscape										
102	Ecole Perruches School Perruches	1020											
103	Maison de jeunes et logements (contrat de quartier durable Masu) Jeugdhuys en huisvesting (duurzaam wijkcontract Masu)	1000	. AM Atelier Gigogne, VERS.A . Agwa . Faidherbe & Pinto Architectes . Baneton-Garrino Architectes . AM Atelier de Visscher & Vincetelli, Manger Nielsen Architects										
104	Programmation contrat de quartier durable Jonction Programmatie duurzaam wijkcontract Jonction	1000											
105	Ancienne Ecole vétérinaire (projet FEDER) Voormalige Veeartsenschool (EFRO project)	1070											
106	Crèche Tulipe Kinderdagverblijf Tulip	1070											



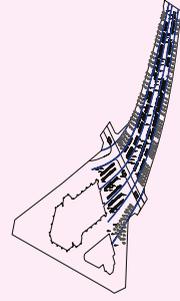
numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				<ul style="list-style-type: none"> a consultation du bMa / overleg met de bMa b cahiers des charges / bestek c avis de marché / aankondiging van opdracht d sélection qualitative / kwalitatieve selectie de bMa e comité d'avis / adviescommissie f attribution / gunning g développement projet / ontwikkeling project project stopgezet
				<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
107	PPAS Biestebroek BBP Biestebroek	1070	. SM ARIES, BUUR . AGORA . Arter . Cooparch-R.U. . Planeco . Clerbeaux-Pipon	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
108	Logements, équipements et parc De Swaef-Debatty (contrat de quartier durable Scheut) Huisvesting, uitrustingen en park De Swaef-Debatty (duurzaam wijkcontract Scheut)	1070		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
109	Parc et crèche Pôle Grand Scheut (contrat de quartier durable Scheut) Park en kinderdagverblijf Groepool Groot Scheut (duurzaam wijkcontract Scheut)	1070		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
110	Programmation contrat de quartier durable Chasse-Gray Programmatie duurzaam wijkcontract.lacht-Gray	1040		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
111	Square de l'Accueil Onthaalsquare	1140	. ARJM, Sum . JDS . R²D², MSA . B+B, DVVT . KPW architecten	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
112	Parvis Saint-Antoine (contrat de quartier Saint-Antoine) Sint-Antoniolein (wijkcontract Sint-Antonius)	1190	. AM Urban Platform, Argingeering . Suède 36 . AM Atelier 4D, Atanor . Grontmij . R²D²	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
113	DIVERCITY (projet FEDER, contrat de quartier Primeurs-Pont de Luttre) DIVERCITY (EFRO project, wijkcontract Voorgeoenten-Luttrebrug)	1190	. AM Vv, MSA . Baumans-Deflet Architecture . R²D² . Urban Platform . B612 associates	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
114	Maison de quartier Saint-Antoine (contrat de quartier Saint-Antoine) Wijkhuis Sint-Antoon (wijkcontract Sint Antonius)	1190	. Faidherbe & Pinto Architectes . FHW architectes . Réservoir A . ADE . O2 . Conix Architects . AAC architecture . Baneton-Garrino Architectes . RC²	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
115	Pôle Albert - programmation et master plan (contrat de quartier durable Albert) Pool Albert - programma en masterplan (duurzaam wijkcontract Albert)	1190	. MSA, IDEA, Ney & Partners . BUUR, LIEVEN BARO, Ney & Partners	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
116	Pôle Albert - dalle et équipements (contrat de quartier durable Albert) Pool Albert - dekplaat en voorzieningen (duurzaam wijkcontract Albert)	1190		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
117	Parc Marconi (contrat de quartier durable Albert) Marconipark (duurzaam wijkcontract Albert)	1190		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
118	Programmation contrat de quartier Abbaye Programmatie duurzaam wijkcontract Abdiij	1190		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
119	Ilot Sans-Souci (contrat de quartier Sceptre) Wijk Sans-Souci (wijkcontract Scepter)	1050		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
120	Brochet Snoek	1050		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
121	Eglise de la Sainte-Trinité Kerk van de Heilige Drievidigheid	1050.1060	. Barbara van der Wee architects, Sumresearch, DTZ, Thomas Coomans . OZON architecture, VIA, JZH & Partners, Building Management, Atelier Sans Titre	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g



numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project							
				<ul style="list-style-type: none"> a consultation du bMa / overleg met de bMa b cahiers des charges / bestek c avis de marché / aankondiging van opdracht d sélection qualitative / kwalitatieve selectie de bMa e étape non nécessaire / comité d'avis / adviescommissie toepassing f attribution / gunning g développement projet / ontwikkeling project project stopgezet 							
				<table border="1"> <tr> <td>a</td> <td>b</td> <td>c</td> <td>d</td> <td>e</td> <td>f</td> <td>g</td> </tr> </table>	a	b	c	d	e	f	g
a	b	c	d	e	f	g					
118	Programmation contrat de quartier Abbaye Programmatie duurzaam wijkcontract Abdiij	1190									
119	Ilot Sans-Souci (contrat de quartier Sceptre) Wijk Sans-Souci (wijkcontract Scepter)	1050									
120	Brochet Snoek	1050									
121	Eglise de la Sainte-Trinité Kerk van de Heilige Drievidigheid	1050 1060	Barbara van der Wee architects SumResearch, DTZ, Thomas Coomans OZON architecture, VIA, JZH & Partners, Building Management, Atelier Sans Titre								
122	Entre-deux-ponts (contrat de quartier durable Maalbeek) Twee Bruggen (duurzaam wijkcontract Maalbeek)	1050									
123	Crèche Sergijsels (contrat de quartier durable Koebelberg Historique) Kinderdagverblijf Sergijsels (duurzaam wijkcontract Historisch Koebelberg)	1081	AM Baumans-Defiet, Néllis Delincé . V+ . ZED architects . AM Dencî-studio, Cruysweegs - Halsberghe . MODULO architects								
124	Centre International des Arts du Cirque (contrat de quartier durable Koebelberg Historique) Internationaal Centrum voor het Circus (duurzaam wijkcontract Historisch Koebelberg)	1081	Baumans-Defiet . AM ADH, AgWA, Verdi . Bureau d'architecture Ledroit-Pierret-Polet . V+ . MDW architecture								
125	Aménagements divers dans l'espace public (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Verschillende inrichtingen van de publieke ruimte (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	Suède 36								
126	Marché de définition Tour Brunfaut (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Studieopdracht Brunfautoren (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	Lacaton & Vassal Architectes, Frédéric Druot Architecture								
127	Logements et école Bonne-Marieumont (contrat de quartier Ecluse Saint-Lazare) Huisvesting en school Bonne-Marieumont (wijkcontract Sluis Sint Lazarus)	1080	Trait . dmvA architecten, UTIL, Boydens . AZM								
128	Angie chaussée De Gand et rue du Comte de Flandre (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Hoek Gentssesteenweg en Graaf van Vlaanderenstraat (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	B612 associates . BOB 361 . LOW architecten, Boydens, J. Van Aelst . RD² . Urban Platform								
129	Merchtem 19 (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Merchtem 19 (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	PT architecten . B5 architecten + Technum . AgWA + ZED Architects . Pierre Blondel architects . Trait architects								
130	Crèche et logements Vandermaelen 8-18 (contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Kinderdagverblijf en huisvesting Vandermaelen 8-18 (wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	KZA Architecture . PT architecten . B612 associates . Cipolat . AM Gigogne, VERS.A								
131	Administration communale Friche Petite Senne (périmètre contrat de quartier Cinéma Belle-Vue) Gemeentelijke administratie Braakliggend Terrein Kleine Zenne (perimeter wijkcontract Cinéma Belle-Vue)	1080	Pierre Blondel architects . Architectes Associés . Baneton-Garrino Architectes . B-architecten, Suède 36 . Bogdan & Van Broeck, Pirnay, CES								
132	Programmation contrat de quartier durable Petite Senne Programmatie duurzaam wijkcontract Kleine Zenne	1080	PT architecten								



numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				a b c d e f g
133	Logements Mexico (contrat de quartier durable Autour de Léopold II) Huisvesting Mexico (duurzaam wijkcontract Rond Leopold II)	1080	. BLAF architecten . adn architectes . VERS.A architecture	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
134	Espaces publics Ribaucourt (contrat de quartier durable Autour de Léopold II) Publieke ruimten Ribaucourt (duurzaam wijkcontract Rond Leopold II)	1080		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
135	Chaussée de Forest 193-195 (contrat de quartier Parc-Alseberg) Voirsteeweg 193-195 (wijkcontract Parc-Alseberg)	1060	. KZA . De Visscher & Vincentelli . Atelier 229 . Jourdain, AAVT . Ariade . Atelier Parallel . Arter . Baneton-Garrino	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
136	Chaussée d'Alseberg 51-53 (contrat de quartier Parc-Alseberg) Alsebergsesteenweg 51-53 (wijkcontract Parc-Alseberg)	1060	. KZA . Baneton-Garrino Architectes . Carnoy-Crayon . JAA - AAVT . De Visscher & Vincentelli . Ariade . Atelier Parallel	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
137	Parvis de Saint-Gilles Sint-Gillis Voorplein	1060	. Bureau Bas Smets, bureau Greisch . A-PRACTICE, ARA, P. VANDERSTRAETEN . MAARCH . LEDROIT-PIERRET-POLLET, ATELIER DU PAYSAGE	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
138	ECAM (contrat de quartier durable Bosnie) ECAM (duurzaam wijkcontract Bosnië)	1060		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
139	Crèche Station (projet FEDER) Kinderdagverblijf Station (ERRO project)	1210		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
140	Boulevard Saint-Lazare (contrat de quartier Liedekerke) Sint-Lazaruslaan (wijkcontract Liedekerke)	1210	. Bureau Bas Smets, bureau Greisch, Jean-Pierre Charbonneau . OKRA . ARCADIS, BUUR . B-architecten, Lichtvormgevers, ARA, Karres en Brands	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
141	Logements Liedekerke (contrat de quartier Liedekerke) Huisvesting Liedekerke (wijkcontract Liedekerke)	1210	. AAC architecture . Arcanne	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
142	Crèches (contrat de quartier Liedekerke) Kinderdagverblijven (wijkcontract Liedekerke)	1210		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
143	Ilot Cudell (contrat de quartier durable Axe louvain) Huizenblok Cudell (duurzaam wijkcontract As Leuven)	1210		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
144	Ilot Scailquin (contrat de quartier durable Axe louvain) Huizenblok Scailquin (duurzaam wijkcontract As Leuven)	1210		<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
145	Place Verboekhoven (contrat de quartier Navez-Portaels) Verboekhovenplein (wijkcontract Navez-Portaels)	1030	. MSA, Ney & Partners . BUUR . Landinzicht	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g
146	Extension de l'Ecole n°16 Uitbreiding School nr. 16	1030	. Baneton-Garrino Architectes . beal . AAC architecture . Pajo Plan . Atelier Quatr'a . Burtonboy	<ul style="list-style-type: none"> a b c d e f g



PROJET

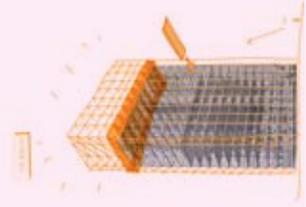
14.



p.165

numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
147	Angle Navez-Portaels (contrat de quartier Navez-Portaels) Hoek Navez-Portaels (wijkcontract Navez-Portaels)	1030	. AM Vv, MSA . FREDERIC HUWAERT . LOW architecten . DELICES ARCHITECTES . B612 associates . ARJM										
148	Angle Navez-Anethan (contrat de quartier Navez-Portaels) Hoek Navez-Anethan (wijkcontract Navez-Portaels)	1030	. LOW architecten . Frédéric Huwaert . Délices architectes . AM Gigogne, Eupalinos . ARJM										
149	Rez-de-chaussée immeubles Appolo (contrat de quartier durable Helmet) Begane grond gebouwen Appolo (duurzaam wijkcontract Helmet)	1030	. GS&L architectes . Atelier collectif architecture . Architectes Associés										
150	Espace public square Apollo (contrat de quartier durable Helmet) Publieke ruimte square Apollo (duurzaam wijkcontract Helmet)	1030	. Grontmij . OMGEVING . Plan 7										
151	Ilot Van Dyck - crèche, halte-garderie et logements Huiszenblok Van Dyck - kinderdagverblijf, tijdelijke kinderopvang en huisvesting	1030											
152	Equipement collectif - Stade du Crossing Collectieve uitrustingen - Crossingstadion	1030	. Atelier d'architecture Daniel Deigoffe . AM De Visser & Vincentelli, Manger Nielsen Architectes . Matador . MA2 (Metzger et Associés Architecture) . AM Agwa, Ferrière Architectes										
153	Ecole Grande rue au bois School Grote Bosstraat	1030											
154	pôle d'équipements Jolly-Gaucheret (contrat de quartier durable Reine-Progress) Voorzieningspool Jolly-Gaucheret (duurzaam wijkcontract Koningin-Vooruitgang)	1030											
155	Eglise Saint-Hubert Sint-Hubertuskerk	1170											
156	Hospice Pachéco Gasthuis Pachéco	1000											
157	Maison de repos - Résidence Les Tilleuls Rusthuis - Residentie Les Tilleuls	1060	. ALTIPLAN . ETAU . AAU . CERAU . ASSAR, HOET&MINNE, SETESCO, BICE										
158	Logements Fond de Calevoet Huisvesting Put van Calevoet	1180											
159	La Roue (plan pluriannuel de la SLRB) Het Rad (meerjarenplan BGHM)	1070	. Cabinet d'architectes PHD . JOURDAN ARCHITECTES ASSOCIES . ATLANTE ARCHITECTURE . HEREN 5 ARCHITECTEN . R²D² ARCHITECTURE										
160	Peterbos (plan pluriannuel de la SLRB) Peterbos (meerjarenplan BGHM)	1070	. HUB . BURO II & ARCH+I . De Niji Architecten . Cooparch-R.U.										
161	Potters 2 (plan pluriannuel de la SLRB) Pottenbakkers 2 (meerjarenplan BGHM)	1000	. Pierre Blonde architectes, JZH & Partners, MK ENGINEERING . Baneton-Garrino Architectes, PEC . A2D, ESTABLIS, Boydens . ATELIER GIGOGNE, MATRICHE, AXIS										

numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
153	Ecole Grande rue au bois School Grote Bosstraat	1030											
154	pôle d'équipements Jolly-Gaucheret (contrat de quartier durable Reine-Progress) Voorzieningspool Jolly-Gaucheret (duurzaam wijkcontract Koningin-Vooruitgang)	1030											
155	Eglise Saint-Hubert Sint-Hubertuskerk	1170											
156	Hospice Pachéco Gasthuis Pachéco	1000											
157	Maison de repos - Résidence Les Tilleuls Rusthuis - Residentie Les Tilleuls	1060	. ALTIPLAN . ETAU . AAU . CERAU . ASSAR, HOET&MINNE, SETESCO, BICE										
158	Logements Fond de Calevoet Huisvesting Put van Calevoet	1180											
159	La Roue (plan pluriannuel de la SLRB) Het Rad (meerjarenplan BGHM)	1070	. Cabinet d'architectes PHD . JOURDAN ARCHITECTES ASSOCIES . ATLANTE ARCHITECTURE . HEREN 5 ARCHITECTEN . R²D² ARCHITECTURE										
160	Peterbos (plan pluriannuel de la SLRB) Peterbos (meerjarenplan BGHM)	1070	. HUB . BURO II & ARCH+I . De Niji Architecten . Cooparch-R.U.										
161	Potters 2 (plan pluriannuel de la SLRB) Pottenbakkers 2 (meerjarenplan BGHM)	1000	. Pierre Blonde architectes, JZH & Partners, MK ENGINEERING . Baneton-Garrino Architectes, PEC . A2D, ESTABLIS, Boydens . ATELIER GIGOGNE, MATRICHE, AXIS										



PROJET

13.



p.158

PROJET

15.



p.170



numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	laureat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project a b c d e f g
162	Helmet (plan pluriannuel de la SLRB) Helmet (meerjarenplan BGHM)	1030	<ul style="list-style-type: none"> Urban Platform, Artengineering, Studio Basta, Abscis Van Wietter Baneton-Garrino Architectes, JZH&partners, AGORA Pierre Blondel architectes, MSA, JZH & Partners, MK engineering Conix RDBM architects, Manger Nielsen architectes, MC carré, Détang Studio Macola, Adem, Mose Ricci, Morozzo Della Rocca 	
163	Rénovation Tour Brunfaut (plan pluriannuel de la SLRB) Renovatie Brunfauttoren (meerjarenplan BGHM)	1080	<ul style="list-style-type: none"> DETHIER ARCHITECTURES, AZ29, Ney & Partners, ARCADIS MDW Architecture, Atelier Philippe Madec, Tractebel Atelier KEMPE THILL, Label architecture, bureau Greisch WIELARETS architects, Tecon, Cenergie Atelier ROLAND CASTRO SOPHIE DENISSOF, Atelier Vincentelli, Matriche, Détang 	
164	Port Sud (projet FEDER) Zuidhaven (EFRO project)	1070	<ul style="list-style-type: none"> Bogdan & Van Broeck, Ney & Partners, CÉS, Hakan Harrysson, Hendrik Vanmollot avg architecten, Satijplus architecten V+, Nicolas Firket AM Baumans-Deffet, Lhoas Lhoas architectes AM SHSH, Karbon, Koen Van Synghel, Bureau Bouwtechniek, ATLANTE, bureau Greisch, Sophia group, A-Tech Acoustic Technologies Zigzag architecture, Prototype, Scène 	
165	Port Sud - muséographie (projet FEDER) Zuidhaven - museografie (EFRO project)	1070	<ul style="list-style-type: none"> Véronique van Cutsem Koen Van Singhle Fijne Beeldwaren Intrados Grafiek Groep 	
166	Rénovation école KA Koelberg (Open Oproep Vlaams Bouwmeester) Renovatie school KA Koelberg (Open Oproep Vlaams Bouwmeester)	1081		

167	Waalse Krook (Open Oproep Vlaams Bouwmeester)	9000	<ul style="list-style-type: none"> TV RCR Aranda Pigem Vilalta architectes, Coussée & Goris architectes Schmidt Hammer Lassen Architects Toyo Ito Aires Mateus, Stéphane Beel architects UNStudio 	
168	Musée Juif (Belliris et cellule architecture Fédération Wallonie Bruxelles) Joods Museum (Belliris en cel architectuur FWB)	1000	<ul style="list-style-type: none"> AM Matador, ADM, Archiscénographie Metzger et associés Holzer-Kobler AM V+, Projectiles AM Mayot, Colffard 	
169	École technique Malines (Open Oproep Vlaams Bouwmeester) Technische School Mechelen (Open Oproep Vlaams Bouwmeester)	2800	<ul style="list-style-type: none"> avg architecten Inbo De Smet Vermeulen architecten 	
170	Etude labo ruimte Studie labo ruimte		<ul style="list-style-type: none"> Bureau Bas Smets LOLA landscape architects TV BUUR, Universiteit Antwerpen, MSA Studio Associati Secchi-Vigano SumiResearch TV Taktyk, Latitude 	
171	Projets pilotes bâtiments collectifs Pilotprojecten Verzamelgebouwen			
172	Logements étudiants Studentenhuisvesting	1050	<ul style="list-style-type: none"> THV Conix architects, Talboom, 3E Architecten, Dirk Vandekerhove, Venac, OCB Architecten, Dirk Vandekerhove, Venac, OCB Abscis-Architecten, Provoost, Marcq & Roba Art & Build Crepain Binist architecture, Technum ELD, MDW Jaspers-Eyers architects Ontwerpgroep XY (THV SumProject, Baro Consulting, Fraeye & Partners, Arch & Teco + Adjaye Associates, Erik Dhont, Daidalos-Peutz) Rapp-Rapp, BOB 361 	
173	Crèche Kinderdagverblijf	1050		
174	Logements étudiants Willy Van der Meeren Studentenhuisvesting Willy Van der Meeren	1050		



PROJET

16.

p.174

numération nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	lauréat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project
				a b c d e f g
175	Sous-sol station Anneessens Ondergrond station Anneessens	1000	. In Advance, Label architecture, Cotec Engineering, Enthalpie . Brudex, Baukunst, Détang, Daidalos Peutz, Le Roi Nu, Stephane et Sukri . Jansen Finishings, a2o architecten	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
176	Immeuble logements Jambline de Meux Woongebouw Jambline de Meux	1000	. Jaspers-Eyers & Partners, Pierre lallemand . DSW Architects . Pierre Blondel architectes . Neutelings Riedijk Architecten . Samyn & partners . Studio Daniel Libeskind Architect, LLC	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
177	Restauration des anciennes écuries Restauratie van de voormalige stallen	1000		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
178	Montagne du Parc Warandberg	1000	. BAUMSCHLAGER EBERLE, STYFHALS & PARTNERS, JAN VAN AELST . Art & Build, DDS & Partners, Grontmij, TPF, Ney & Partners . Dominique Perrault Architecture, Tractebel . ELD Partnership, Technium . SAMYN and partners, ABCS VAN WETTER . SAUERBRUCH HUTTON, Sum, VK engineering . SCAU-CERAU, Egis, PIRNAY	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
179	Crematorium d'Ucle - aménagement espaces publics Crematorium Ukkel - heraanleg publieke ruimten	1180	. JAA . Architecturaatelier Ambiorix . AM Nicolas et Giellen	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
180	Nouveau crematorium Nieuw crematorium	1140		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████

181	De Wand - intégration artistique De Wand - artistieke integratie	1020	Cécile Pitois	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
182	Espace Machtens - intégration artistique Ruimte Machtens - artistieke integratie	1080	Daniel Dutrieux	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
183	Péterbos 6 - intégration artistique Peterbos 6 - artistieke integratie	1070	Domitienne Cuvelier	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
184	Parcidesign 2012			██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
185	Parcidesign 2014	1000	ULB, VUB, KUL, UCL	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
186	Formation [pyblik] 2014 Opleiding [pyblik] 2014		ULB (La Cambre Horta), Sint-Lucas	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
187	Formation [pyblik] 2010 Opleiding [pyblik] 2010		Joëlle Turlioux, Christophe Fink, Gert Verhoeven	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
188	Place Simonis - intervention artistique Simonisplein - artistieke interventie	1081		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
189	Place Madou - intervention artistique Madouplein - artistieke interventie	1210		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
190	Square Marlow - intervention artistique Marlowplein - artistieke interventie	1180		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
191	Métro Bockstael Metro Bockstael	1020		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
192	Tunnel Maelbeek Tunnel Maalbeek	1000	Lotte Van Den Audenaeren	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
193	Tunnel piéton Woluwe Shopping Center Voetgangerstunnel Woluwe Shopping Center	1200	Propaganza	██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████
194	Intervention paysagère viaduc E40 Landschappelijke interventie E40	1030		██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ ██████████

PROJET

17.

p.180

numérotation nummering (=carte) (=kaart)	projet project	code postal postcode	lauréat / équipes laureaat / teams (AM = association momentanée) (SM = société momentanée) (TV = tijdelijke vereniging) (THV = tijdelijke handelsvereniging)	Etat d'avancement du projet / voortgang van het project									
				a	b	c	d	e	f	g			
195	Façade Centre T.I.R. Gevel TIR-centrum	1080	Philippe Van Snick	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
196	"Participez, embellissons l'" "Neem deel aan de verfraaiing!"	1190		□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
197	Place communale - intervention artistique Gemeenteplein - artistieke interventie	1080	Joëlle Tuerlinckx . Edith Dekyndt . Richard Venlet	□	■	■	■	■	■	■	■	■	■
198	Contrat de quartier Parc-Alsberg - fresques mursales Wijkcontract Parc-Alsberg - muurschilderingen	1060		□	■	■	■	■	■	■	■	■	■
199	JUNCTION - interventions artistiques JUNCTION - artistieke interventies	1000		□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
200	Passerelle Picard Picardbrug	1000		□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
201	Chaussée de Louvain - place Madou Leuvensesteenweg - Madouplein	1210		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
202	Couverture Petite Ceinture (Porte de Namur) Overdekking Kleine Ring (Naamsepoort)	1050 1000		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
203	Auvent Place Rogier Luifel Rogierplein	1210		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
204	Abatan 2020	1070		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
205	Parc de Laeken "Une plage verte pour Bruxelles" Park van Laeken "Een groen strand voor Brussel"	1020		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
206	Cahier des charges durable Duurzame bestek			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
207	Vitrines UNESCO Uitstalramen UNESCO	1000		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
208	Appel à projets Ecoles Projectoproep Scholen			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
209	Plan culturel pour Bruxelles Cultureel plan voor Brussel			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
210	Workshops Gare du Midi Workshops Zuidstation			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
211	Appel à projets 2012 Projectoproep 2012			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
212	Appel à projets 2013 Projectoproep 2013			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
213	Jury student awards 2010			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
214	Bxl diversités (reportage photographique) Brussel diversiteit (photoreportage)			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
215	Exposition "Construire Bruxelles" Tentoonstelling "Bouwen voor Brussel"			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
216	Vademecum projets publics d'architecture Vademecum overheidsprojecten architectuur			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
217	Appel à projets subsides pouvoirs locaux 2012 Projectoproep subsidies plaatselijke besturen			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■



205	Parc de Laeken "Une plage verte pour Bruxelles" Park van Laeken "Een groen strand voor Brussel"	1020		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
206	Cahier des charges durable Duurzame bestek			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
207	Vitrines UNESCO Uitstalramen UNESCO	1000		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
208	Appel à projets Ecoles Projectoproep Scholen			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
209	Plan culturel pour Bruxelles Cultureel plan voor Brussel			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
210	Workshops Gare du Midi Workshops Zuidstation			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
211	Appel à projets 2012 Projectoproep 2012			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
212	Appel à projets 2013 Projectoproep 2013			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
213	Jury student awards 2010			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
214	Bxl diversités (reportage photographique) Brussel diversiteit (photoreportage)			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
215	Exposition "Construire Bruxelles" Tentoonstelling "Bouwen voor Brussel"			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
216	Vademecum projets publics d'architecture Vademecum overheidsprojecten architectuur			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
217	Appel à projets subsides pouvoirs locaux 2012 Projectoproep subsidies plaatselijke besturen			■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

p. 2-39
© Marie-Françoise Plissart

p. 58-93
© Lavinia Wouters

p. 110
fig. A
fig. B-D

p. 114
fig. A

p. 116
fig. A-D

p. 120
fig. A, E
fig. B-D, F

p. 124
fig. A
fig. B-J

p. 128
fig. A-C

p. 132
fig. A
fig. B
fig. C
fig. D
fig. E

p. 136
fig. A-H

p. 140
fig. A-C

p. 110-113
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© Architectes Associés

p. 114-115
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst

p. 116-119
© Olivier Bastin
© V+/MSA

p. 120-123
© Olivier Bastin
© Karbon
© Mathias Nouel

p. 124-127
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© TETRA architecten

p. 128-131
© Olivier Bastin
© XDGA

p. 132-135
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© Arter/Juurlink[+]Geluk
© ADR Architecten/
Georges Descombes/Technum/MSA
© Bureau Greisch/Latz + Partner
© WEST8/noAarchitecten/JES/Grontmij

p. 136-139
© Olivier Bastin
© Cafasso Consortium

p. 140-143
© Olivier Bastin
© KCAP

p. 144
fig. A-C

p. 148
fig. A
fig. B-C
fig. D-E

p. 152
fig. A-J

p. 158
fig. A
fig. B-C
fig. D-E

p. 164
fig. A-C

p. 170
fig. A
fig. B
fig. C-F

p. 174
fig. A
fig. B-F

p. 180
fig. A-D

p. 184
fig. A
fig. B

p. 190-199

p. 144-147
© Olivier Bastin
© B612 associates

p. 148-151
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© Atelier Gigogne
© Atelierdvv

p. 152-157
© Olivier Bastin
© V+/MSA

p. 158-163
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© Lacaton & Vassal architectes
© Daniel Dethier/Ney and Partners

p. 164-169
© Olivier Bastin
© Bureau Bas Smets

p. 170-173
© Olivier Bastin
© Bogdan & Van Broeck
© Marcel Vanhulst
© Bogdan & Van Broeck

p. 174-179
© Olivier Bastin
© Marcel Vanhulst
© Baumschlager Eberle

p. 180-183
© Olivier Bastin
© Tine Declerck/Heleen Rodiers/
Lotte Van den Audenaeren

p. 184-189
© Olivier Bastin
© bMa
© Philippe De Gobert

© bMA

Colophon

PUBLICATION

SOUS LA DIRECTION DE
Ward Verbakel
Joeri De Bruyn

AUTEURS
Nele Aernouts
Olivier Bastin, bouwmeester
– maître architecte (bMa)
Joeri De Bruyn, Public Space
Kristien Van den Houte
Ward Verbakel, plusoffice architects
Equipe du bMa

COORDINATION
Joeri De Bruyn
Dimitri Neyt (Public Space)

PHOTOGRAPHIE
Marie-Françoise Plissart
Lavinia Wouters
Marcel Vanhulst

GRAPHISME
Sven Beirnaert

ASSISTANTE GRAPHISTE
Charlotte Boyeyden

TRADUCTION EN NÉERLANDAIS
Irene Smets

TRADUCTION EN FRANÇAIS
Alain Kinsella

TRADUCTION EN ANGLAIS
Alison Hughes
Joy Maul-Phillips

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS
Dimitri Neyt (Public Space)

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS
Géraldine Michat

RÉDACTION FINALE EN ANGLAIS
Dimitri Neyt (Public Space)

EQUIPE DU BMA
Susanne Breuer
Véronique Del Turco
Ariane Herman
Tiffany Hernalesteen
Stéphane Massagé
Audrey Moulou
Tony Van Nuffelen
Remerciement spécial pour sa
contribution efficace
Achille Couplet, stagiaire bMa

LITHOGRAPHIE
Steven Decroos

IMPRESSION
Geers Offset

EDITEUR RESPONSABLE
Joeri De Bruyn, Public Space
Lakenmakersstraat 110
2800 Malines

ISBN 9789491789045

DÉPÔT LÉGAL
D/2014/13.171/3

REMERCIEMENTS
Les Ministres et Secrétaires d'Etat
du Gouvernement de la Région de
Bruxelles-Capitale et leurs cabinets,
le Secrétaire général du Service
public régional de Bruxelles (SPRB)
et son équipe, nos partenaires au
sein du SPRB, l'ADT, Philippe
Flamme, la Cellule Architecture de
la Fédération Wallonie-Bruxelles, le
Vlaams Bouwmeester et son équipe,
les maîtres d'ouvrage fédéraux,
régionaux, locaux et privés qui ont
fait appel aux services de l'équipe
du bMa, les auteurs de projet qui
ont déposé une candidature et remis
des offres dans le cadre des marchés
suivis par le bMa, les experts
extérieurs qui ont participé aux
comités d'avis, le CIDEP, le CIVA,
notre comité des sages, la Chambre
d'experts Art dans l'Espace Public,
les personnes qui ont contribué
aux opinions pour la publication,
les personnalités interviewées
pour l'exposition du bMa, les
personnalités photographiées
par Marie-Françoise Plissart, les
auteurs de projet et leurs équipes
pour la transmission des documents
et des maquettes pour la publication
et l'exposition.

bMa
— Nieuw architectuur Brussel


RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
BRUSSELS CAPITAL-REGION

**public
space**
— PUBLIC SPACE
BRUSSEL

plusofficearchitects

www.bmabru.be
www.publicspace.be

EXPOSITION

Cette publication accompagne
l'exposition « bMa – Man of Thoughts
», présentée au siège de BNP Paribas
Fortis, rue Ravenstein 29, 1000
Bruxelles, du 12 au 25 septembre 2014.

COMMISSAIRES
Ward Verbakel et Joeri De Bruyn

COORDINATION
Dorien Pelst et Alvaro Monfort

SCÉNOGRAPHIE
plusoffice architects

PARTENAIRES
BNP Paribas Fortis qui accueille
gracieusement l'exposition en son siège
du 12 au 25 septembre 2014
A+ Architecture en Belgique

Edito

WARD VERBAKEL — JOERI DE BRUYN

« You are a man of thoughts. »

**« Le bouwmeester ne bâtit pas »¹.
Il pense. Mieux, il accompagne de sa pensée.**

Sa pensée n'est pas anodine. C'est une pensée nécessaire, libre et engageante qui englobe toute une culture de la construction. Le bouwmeester pense et fait réfléchir. Il conçoit de nouveaux scénarios pour la ville et pose des questions sur la construction à Bruxelles. Sa pensée met en place une nouvelle philosophie et invite au dialogue, au débat et à la réflexion. C'est une pensée qui a un impact.

Olivier Bastin est le premier bouwmeester de la Région bruxelloise. Son mandat a débuté en 2009. Cinq ans après son entrée en fonction, il présente un journal. Ce n'est pas un rapport final, mais le carnet de route d'un pionnier. Il y raconte le chemin parcouru pour donner une place à l'institution du Bouwmeester Maître Architecte (bMa) à Bruxelles. Le livre – et l'exposition éponyme dans l'ancien bâtiment de la Générale de Banque au Mont des Arts à Bruxelles (actuel siège de BNP Paribas Fortis)² – s'inscrit dans une longue série d'actions et d'initiatives du bouwmeester et de son équipe au cours des cinq dernières années. Le livre et l'exposition posent un regard sur le trajet parcouru, mais aussi sur l'avenir, et formulent les questions qui pointent à l'horizon. Ils prolongent le débat sur la construction, la qualité de l'architecture et la culture architecturale à Bruxelles. Une discussion qui, cinq ans après l'entrée en fonction du bouwmeester, est plus que jamais d'actualité.

Le bouwmeester réfléchit sur la ville et sur les processus nécessaires pour parvenir à une qualité architecturale. Il ne le fait pourtant pas d'une manière qui recouvrirait tous les domaines, intégralement. Cette logique est réservée aux décideurs et aux administrations en charge du territoire. C'est pourquoi le bMa tombe également dans la catégorie de la « pensée sauvage » au sens de Claude Lévi-Strauss : celle de la sagesse et du mythe.³ Au-delà de la raison ou de l'approche scientifico-technologique, il existe un autre mode de pensée. La pensée sauvage est intuitive, narrative et parfois même mythique. Elle produit tout autant de la connaissance que des concepts abstraits. C'est une pensée qui cherche de nouvelles histoires séduisantes pouvant renfermer de la complexité et servir d'exemples éclairants.

— « Je suis un homme de dialogue. »

Olivier Bastin explique ses interventions en utilisant la métaphore de l'acupuncture. Elles peuvent paraître chaotiques et de taille modeste. A certains endroits bien choisis, elles exercent toutefois juste ce qu'il faut de pression pour avoir un impact sur des systèmes beaucoup plus complexes et de grande envergure. Comme elles invitent à la réflexion, leur influence est plus grande que le moment ou le lieu de l'intervention elle-même. Dans ce sens, le bouwmeester est davantage « bricoleur » qu'« ingénieur », pour citer à nouveau les catégories de Lévi-Strauss. Il travaille avec ce qu'il trouve et crée de nouvelles combinaisons avec les éléments existants. L'objectif du projet est lui aussi défini selon ce qui se présente. Ce n'est pas nécessairement de l'opportuniste, mais une autorisation à réinterpréter, chercher de la plus-value, reformuler – bref, à penser de manière sauvage.

En six chapitres clés, la publication retrace le parcours du premier bouwmeester bruxellois. La photographe bruxelloise Marie-Françoise Plissart a réalisé une série de portraits de Bruxelles, à travers le regard de dix-neuf « faiseurs d'opinion silencieux ». Cette série est à la fois une ode à la ville et un questionnement sur le statut de la gestion spatiale. En écho à ce travail, dix-neuf intervenants ayant étroitement collaboré ces dernières années avec le bouwmeester et son équipe ont livré leur témoignage. Ils partagent leurs réflexions sur le processus de travail et la continuité du bMa en tant qu'institution. Ensuite, le bouwmeester évoque le rôle et la responsabilité de son mandat, le contexte bruxellois et ses réalisations au cours des cinq dernières années. Un « cabinet de curiosités », par le biais d'objets personnels du bMa et de son équipe, raconte les défis complexes, l'enthousiasme mais aussi les doutes qui ont parsemé le trajet. Un rapport en images de dix-neuf projets clés explique enfin les diverses manières dont le bMa remplit son rôle, ainsi que les processus utilisés. Le livre conclut par un inventaire de tous les projets ayant atterris ces cinq dernières années sur le bureau du bMa.

Le premier mandat du Bouwmeester Maître architecte bruxellois calquait largement les modèles flamand et anversois. Le bMa est à la fois personne de confiance, accompagnateur et critique des pouvoirs publics. Il garantit la qualité de la production architecturale dans la Région bruxelloise. Fin 2014, Olivier Bastin passera le flambeau à un deuxième bouwmeester. Ce prochain bMa posera ses propres jalons, assurant ainsi un renouvellement constant de la culture architecturale. L'institution bruxelloise a dès lors un autre défi à relever : parvenir à sa maturité et renforcer sa position.

Le parcours accompli au cours des cinq premières années, les instruments mis au point et les principes fondamentaux sont documentés dans cet ouvrage intitulé « bMa – Man of Thoughts ». Par ce témoignage – souvent personnel –, le bMa apporte une nouvelle contribution à la mise en place d'une véritable culture architecturale pour la Région bruxelloise et ses communes.

¹ Citation de b0b Van Reeth, premier Vlaams Bouwmeester.

² bMa / Man of Thoughts, du 11 au 25 septembre 2014.

³ Lévi-Strauss, Claude. 1962. La Pensée sauvage. Plon, Paris.



Cette publication a été
réalisée à l'initiative du
Maître architecte de la Région
de Bruxelles-Capitale.



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
BRUSSELS CAPITAL-REGION

plusofficearchitects

public
space
PUBLICATIONS